



RAPPORT
ANNUEL
2016



SOMMAIRE

Introduction

6

Les métiers du BEP

14

Le développement de parcs
d'activité économique

17

L'accompagnement des entreprises

43

L'accompagnement des communes

63

La gestion des déchets ménagers

81

Namur Expo

107

Le Crématorium du cœur
de Wallonie

111

IDEFIN

113

Les services d'appui

115

Les collaborateurs du BEP en
quelques chiffres

127

Le territoire namurois

128

La prise en considération
des territoires locaux

131

Une intégration au cœur de l'europe

137

Le BEP au cœur d'un réseau

142



INTRODUCTION

1.1

LE BEP ET SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE



BEP



**BEP
ENVIRONNEMENT**

- pure à majorité communale
- collecte & traitement déchets
- propriété sites/équipements



**BEP
EXPANSION
ÉCONOMIQUE**

- mixte à majorité communale
- infrastructures d'accueil pour entreprises
- propriété sites/équipements



**BEP
CRÉMATORIUM**

- pure à majorité communale
- construction et exploitation d'un crématorium
- associés communaux et provinciaux de Namur et de Luxembourg



IDEFIN
Gestion déléguée

- pure à majorité communale
- gestion des placements énergétiques



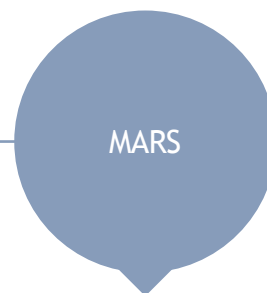
L'ANNEE 2016 MOIS PAR MOIS



Lancement de la
prospectivité territoriale
ESSAIMAGE dans
l'Entre-Sambre-et-
Meuse



Participation du BEP
au Forum
aux Professions



Présentation de
la rénovation de
la Maison de la Culture



Le signature de la
Convention des maires
pour 11 Communes



Présentation
du nouveau TRAKK

AVRIL

BeWapp, le BEP
participe à une Wallonie
plus propre

MAI

Inauguration
des nouveaux parcs
d'activité et hall-relais
de Beuraing

JUIN

1^{er} parc éolien
pour Wind4Wallonia

OCTOBRE

Rénovation du centre
de transfert de Biron

SEPTEMBRE

5 nouveaux sites
internet
pour le BEP

JUILLET
ET AOÛT

Un nouveau
sac biodégradable
plus résistant



L'ANNEE 2016 EN CHIFFRES

DÉVELOPPEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉ

96

entreprises hébergées
dans les incubateurs

15,96 ha

de terrains vendus, soit 37,4 millions
d'investissement et 252 emplois

90 %

de taux d'occupation des parcs d'activité
(soit 1163 entreprises et 16.193 emplois)

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

69

porteurs de projets et entreprises accompagnées

5

créations d'entreprises

1399

participants aux séminaires/workshops/missions
mis en œuvre à destination des entreprises
namuroises

45

actions mises en œuvre

NAMUR EXPO

46

manifestations représentant 270.413 visiteurs

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

30

Communes accompagnées dans leurs projets urbanistiques ou architecturaux dont :

4

stratégies territoriales

27

projets de bâtiments publics

23

projets de logements ou d'espaces publics

20

projets touristiques

17

Communes ou acteurs communaux épaulés dans le cadre du dépôt de projets FEADER

ORGANISATION GÉNÉRALE

410

collaborateurs

44 ans

de moyenne d'âge

81,2 %

de clients satisfaits

93 %

d'indice de bien-être au travail

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

527 kg

de déchets collectés par habitant

56 %

des déchets recyclés

26.700

tonnes de déchets verts valorisés au centre de compostage de Naninne

11.700

tonnes de déchets organiques valorisés en biométhanisation (Tenneville)

32.300

tonnes de bois et 13.600 tonnes d'encombrants traités dans l'unité de tri-broyage de Floreffe

135.000

gobelets prêtés lors de manifestations locales

68

stands et animations de prévention/tri/sensibilisation dans les communes

1.255.000

visites dans les recparcs

Vision

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive**, partenaire des collectivités régionales et locales. Le BEP entend renforcer :

- un **management innovant** qui promeut l'autonomie et la responsabilisation de ses collaborateurs ;
- une **bonne gouvernance interne et externe**, soucieuse de transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- une **vision proactive et anticipative des enjeux majeurs de son territoire** par la souplesse et la réactivité de ses équipes.

Objectifs

ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN MOUVANCE RAPIDE

- Globalisation de l'économie
- Accroissement des dynamiques locales
- Nouveaux modes de travail et de consommation
- Gestion et maîtrise de l'information
- Connectivité plus grande
- Enjeux énergétiques et environnementaux

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL EN EVOLUTION

- Influence européenne accrue
- Révisions du cadre stratégique wallon
- Réduction des moyens financiers publics
- Multiplicité des initiatives locales et supra-locales
- Augmentation du nombre d'acteurs territoriaux

Dans ce contexte, les objectifs du BEP sont :

1. S'affirmer comme **centre d'expertise pluridisciplinaire**, dont les priorités sont données au renforcement de la **qualité et de l'éventail de services** de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
2. Anticiper, comprendre et répondre aux **besoins évolutifs** de nos publics cibles et du territoire ;
3. Coordonner et **fédérer les acteurs et les partenaires** concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
4. Mobiliser toutes les forces vives et **développer un message efficace de promotion des atouts et avantages distinctifs** du territoire namurois au bénéfice du développement wallon ;
5. Consolider sa position d'organisme de référence à l'égard de ses associés, clients et partenaires en vue de **promouvoir une stratégie de développement territorial durable** qui s'intègre dans les politiques régionales et européennes en les complétant ou les renforçant.

Valeurs

- Professionnalisme
- Engagement
- Partenariat
- Proximité
- Equité

1.5

VISION ET OBJECTIFS
POUR LE TERRITOIRE

Vision

Situé au croisement de deux axes européens de développement (l'axe Bruxelles-Luxembourg et l'axe industriel sambro-mosan), le territoire namurois occupe une **position stratégique au cœur de la Wallonie** et se caractérise par :

- la présence de la **Capitale régionale** wallonne, également chef-lieu de Province,
- un **cadre de vie** attrayant et une ruralité organisée autour de quelques pôles urbains de taille moyenne ;
- une **économie** majoritairement de services, complémentaire à celle développée par les 2 pôles industriels wallons.

Dans ce contexte, le BEP se fixe pour objectif de développer le territoire namurois dans une **dynamique économique et sociale durable, génératrice d'activités et d'emplois**, orientée vers l'innovation et la créativité. Les lignes de force de cette dynamique sont :

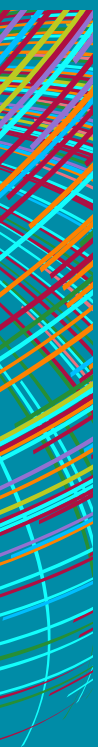
- Le **développement entrepreneurial** ;
- La **valorisation des ressources endogènes** en s'inscrivant résolument dans l'économie de la fonctionnalité ;
- L'**aménagement d'un cadre de vie de qualité** stimulant et tenant compte des enjeux énergétiques, numériques, démographiques et intergénérationnels.

Cette stratégie s'inscrit également dans la recherche de complémentarité avec d'autres espaces territoriaux wallons, belges et étrangers.

Objectifs

Le BEP entend :

1. Assurer l'**attractivité du territoire namurois** à l'égard des entreprises, des organismes, des associations et des habitants, en s'appuyant sur sa position au carrefour de deux axes européens de développement (Nord-Sud et Est-Ouest), le rayonnement de la Capitale wallonne et un maillage des polarités semi-urbaines assurant la cohésion de son territoire rural ;
2. Positionner Namur comme un **territoire innovant et créatif** dont l'orientation tertiaire prédominante est nécessaire au redéploiement des bassins industriels wallons ;
3. Intégrer et respecter les **dynamiques spécifiques** de son territoire (Capitale régionale, E411, Val de Sambre, Entre-Sambre et Meuse et Houille/Semois namuroise) tout en valorisant leurs complémentarités dans une perspective de cohésion namuroise.



LES METIERS DU BEP



2.1

LE DÉVELOPPEMENT
DE PARCS D'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE

1) Les résultats chiffrés

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre de nouvelles entreprises implantées dans les parcs d'activité économique	35	42
Nombre d'emplois à l'ha vendu	16	15,8
Nombre de m ² à disposition des entreprises dans les incubateurs	625	1010 m ²
Nombre de projets d'implantation à l'instruction	30	84
Nombre d'ha reconnus pour l'activité économique	75	15
Nombre d'ha équipés à disposition des entreprises	100	55

2) L'accueil des entreprises

A) LA VENTE DE TERRAINS

• Parcs d'activité économique en Province de Namur : situation au 31/12/2016

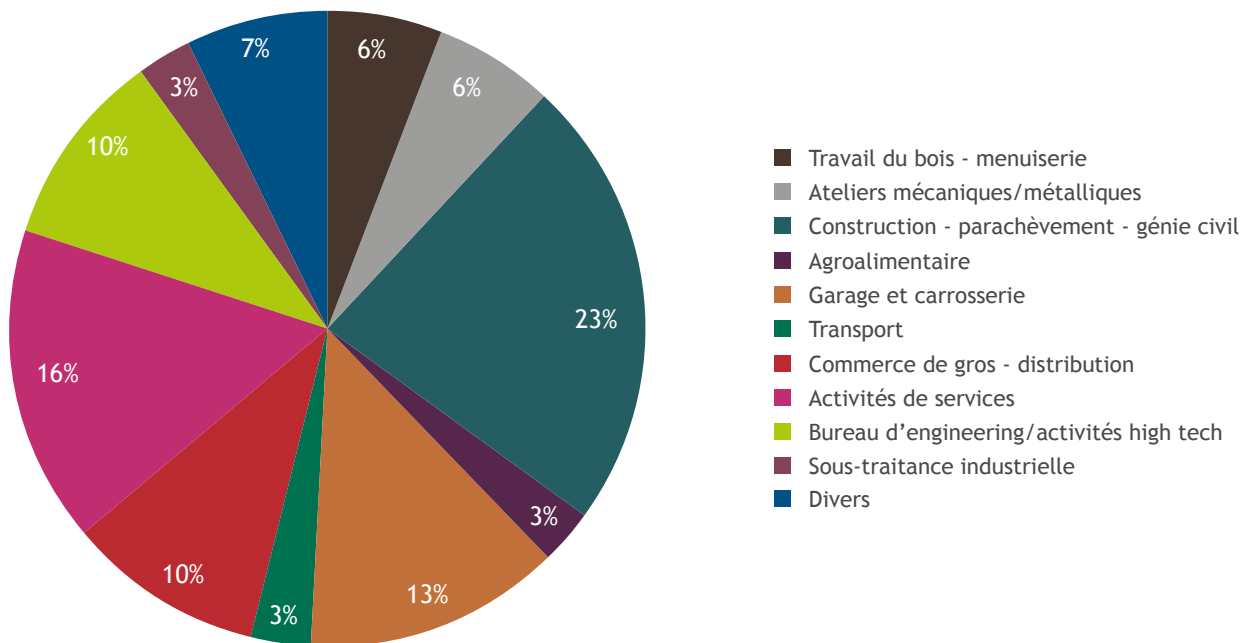
	PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
DINANT				
	Achêne	99 %	59	611
	Baillonville Nord (Somme-Leuze)	69 %	21	131
	Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100 %	13	207
	Beauraing	7 %	3	17
	Ciney	100 %	80	828
	Gedinne	100 %	5	33
	Hamois	100 %	12	33
	Rochefort	83 %	78	535
	Sorinnes (Dinant)	98 %	32	173

	PARC D'ACTIVITÉ	TAUX D'OCCUPATION (%)	NOMBRE D'ENTREPRISES (UNITÉS)	NOMBRE D'EMPLOIS (UNITÉS)
NAMUR				
	Anton (Andenne)	100 %	12	124
	Assesse	100 %	59	561
	Auvelais (Sambreville)	100 %	5	37
	Créalys® (Gembloux)	82 %	117	1889
	Ecolys® (Namur)	38 %	6	218
	Eghezée	100 %	3	97
	Fernelmont	84 %	113	1393
	Floreffe 10	100 %	20	157
	Floreffe 17	100 %	1	485
	Gembloux-Sauvenière	100 %	106	1267
	Mettet	100 %	38	298
	Mornimont (Jemeppe-sur-sambre)	84 %	41	366
	Namur-Nord-Rhisnes	100 %	44	1477
	Namur-Ouest-Floreffe	100 %	29	825
	Namur-Sud-Naninne	100 %	104	2089
	Sainte-Eugénie (Sambreville)	8 %	3	7
	Seilles (Andenne)	99 %	13	594
	Sombreffe	100 %	39	925
	Tamines (Sambreville)	68 %	9	71
PHILIPPEVILLE				
	Chastrès (Walcourt)	97 %	62	232
	Frasnes (Couvin)	100 %	3	6
	Mariembourg (Couvin)	99 %	41	502
TOTAL		90 %	1.163	16.193

• Vente de terrains par arrondissement 2016

	NOMBRE PROJETS (UNITÉS)	SUPERFICIE (A)	EMPLOIS (UNITÉS)	INVESTISSEMENT (K€)
Arrondissement de Dinant	16	622	82	9.355
Arrondissement de Namur	14	929	170	28.085
Arrondissement de Philippeville	1	45	0	0
TOTAL PROVINCE	31	1.596	252	37.440

RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



FOCUS SUR...

Coexpair SA, active dans les matériaux composites pour le secteur de l'aéronautique conçoit et vend des presses, des systèmes d'injection, des moules, des équipements de production à des clients tels que Airbus, Sabca, Sonaca et Techspace Aero.

L'entreprise a acquis son 1^{er} terrain en 2012 sur Ecolys®. Une extension a été réalisée sur une nouvelle parcelle pour permettre d'accroître la taille des équipements que la société réalise et pour y héberger notamment des projets en recherche et développement et des activités visant l'automation (robots).



Parc d'activité économique - Ciney Biron



Techspray SPRL - SolidFog Technologies est spécialisée dans la conception, la fabrication, l'assemblage et le service après-vente de machines pour l'industrie pharmaceutique et biotechnologique telles

que machines de décontamination et de désinfection de salles blanches. Depuis 2008, l'entreprise compte parmi ses clients des références telles que G.S.K Vaccines (à l'échelle mondiale), Sanofi Pasteur (France) ou Novasep (Belgique).

La société a d'abord été hébergée pendant plusieurs années au sein du hall-relais d'Assesse. Elle va emménager sous peu dans ses propres installations dans le parc d'activité économique de Ciney-Biron, sur une parcelle d'environ 30 ares.



Nouveau parc d'activité économique - Beauraing

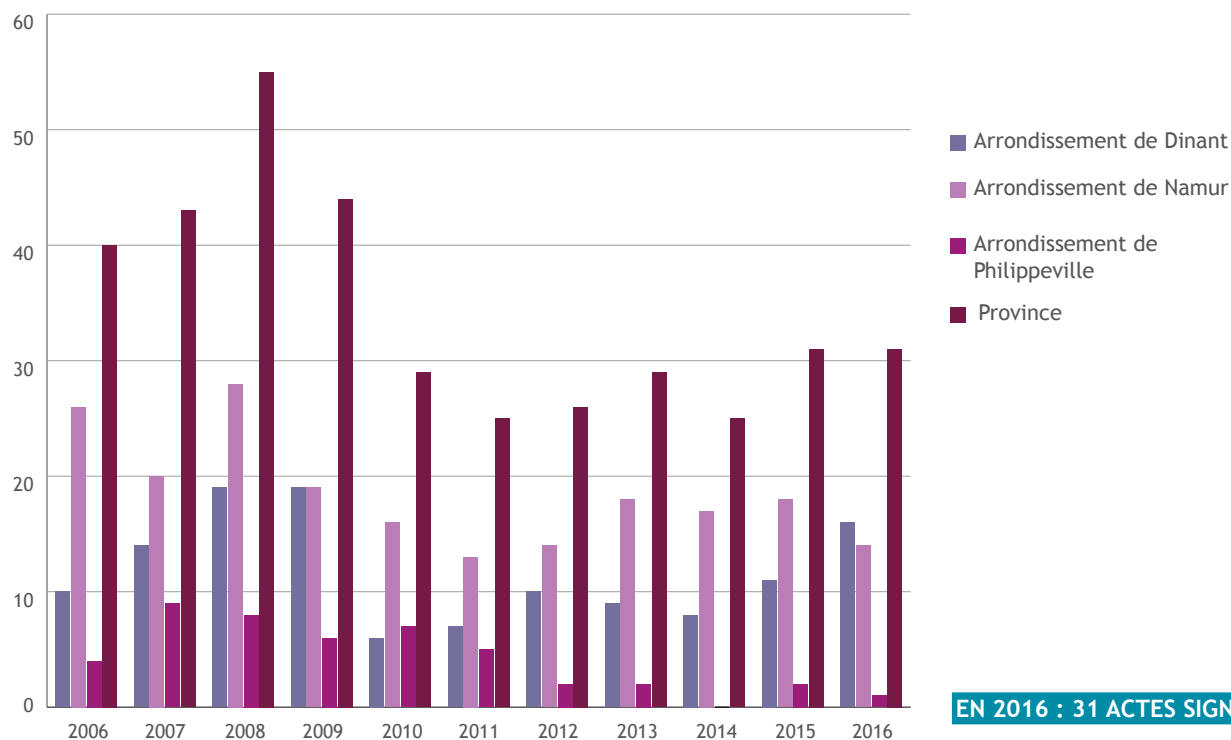


La **SPRL Modeco** est spécialisée en aménagements d'intérieurs, en installations de cuisines et premier transformateur agréé Corian® en Wallonie (matériau mis au point au début des années 1960 et composé

de minéraux naturels, de pigments colorés et de résine acrylique). Modeco a de belles références à son actif : Ice Watch (Bruxelles et Paris), le Palais des Congrès de Bruxelles ou encore la gare des Guillemins à Liège. Cette société est la première à s'implanter dans le nouveau parc d'activité de Beauraing où elle a acquis une parcelle d'environ 35 ares.

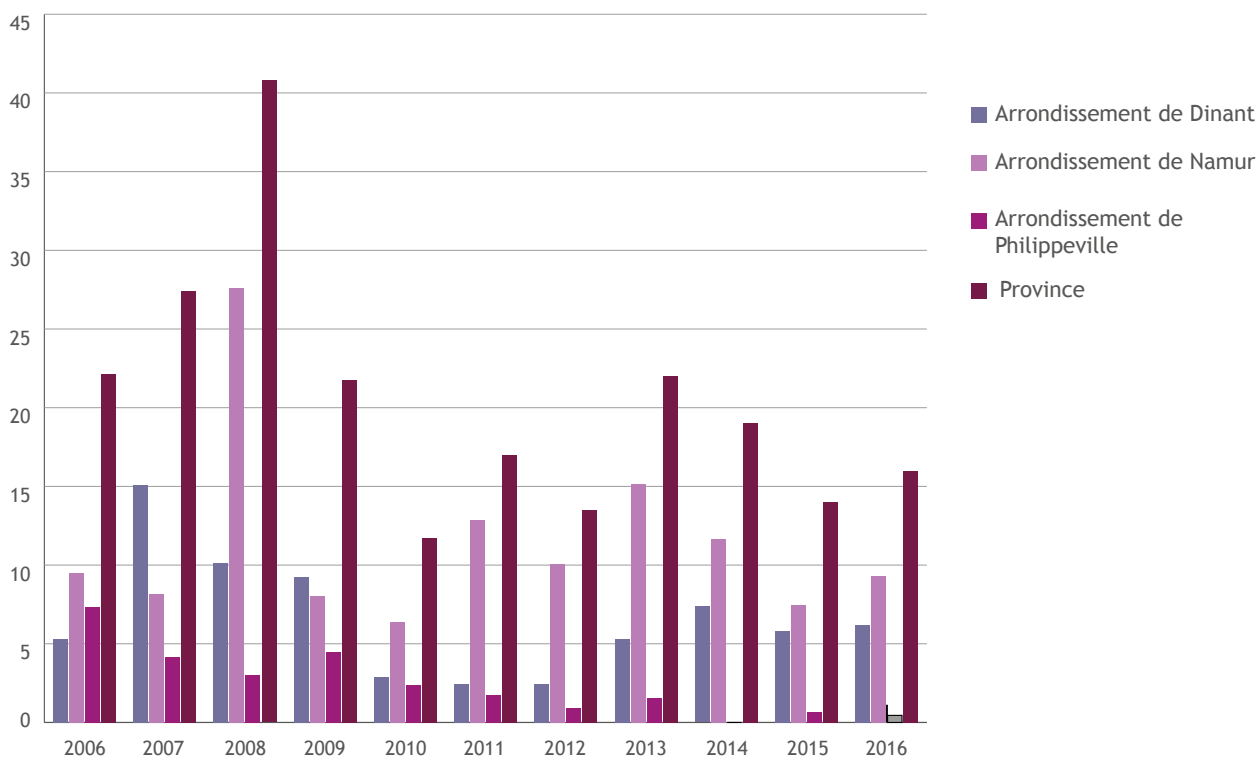
• **Statistiques 2006-2016 :**

EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES SIGNÉS PAR ARRONDISSEMENT - UNITES



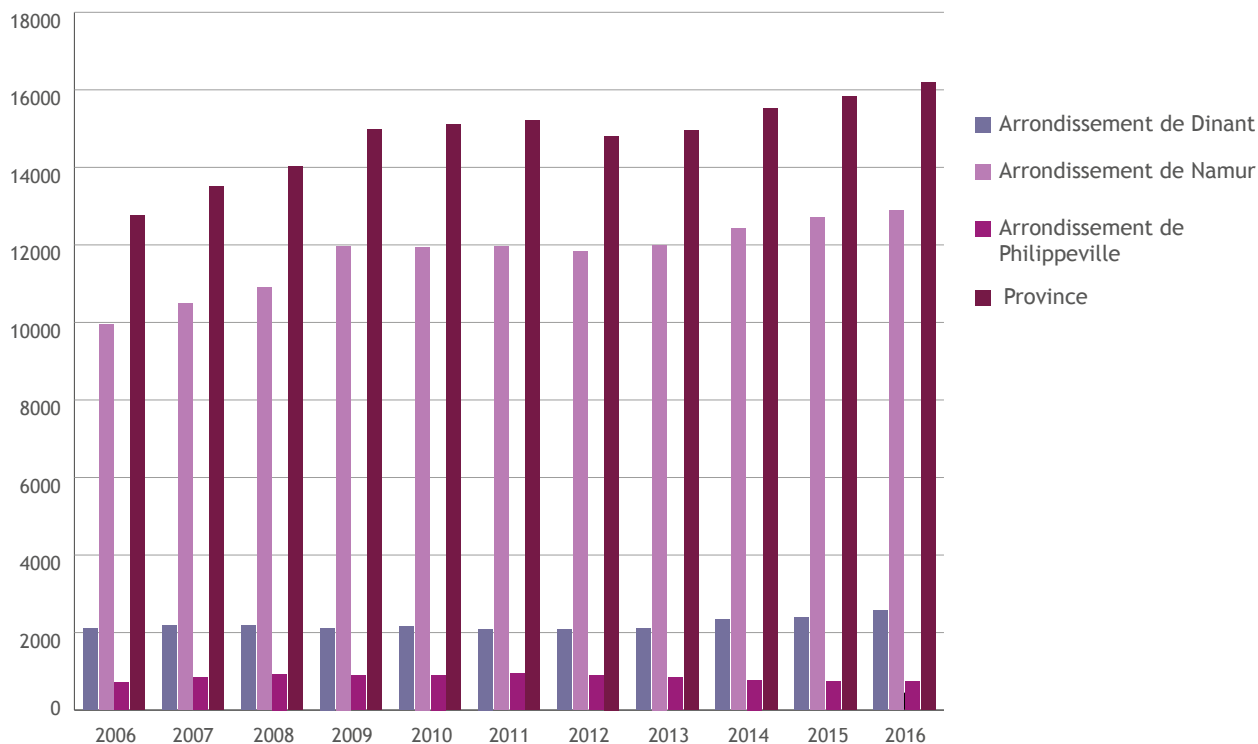
EN 2016 : 31 ACTES SIGNÉS

EVOLUTION DE LA SUPERFICIE VENDUE DE 2006 A 2016 - HECTARES



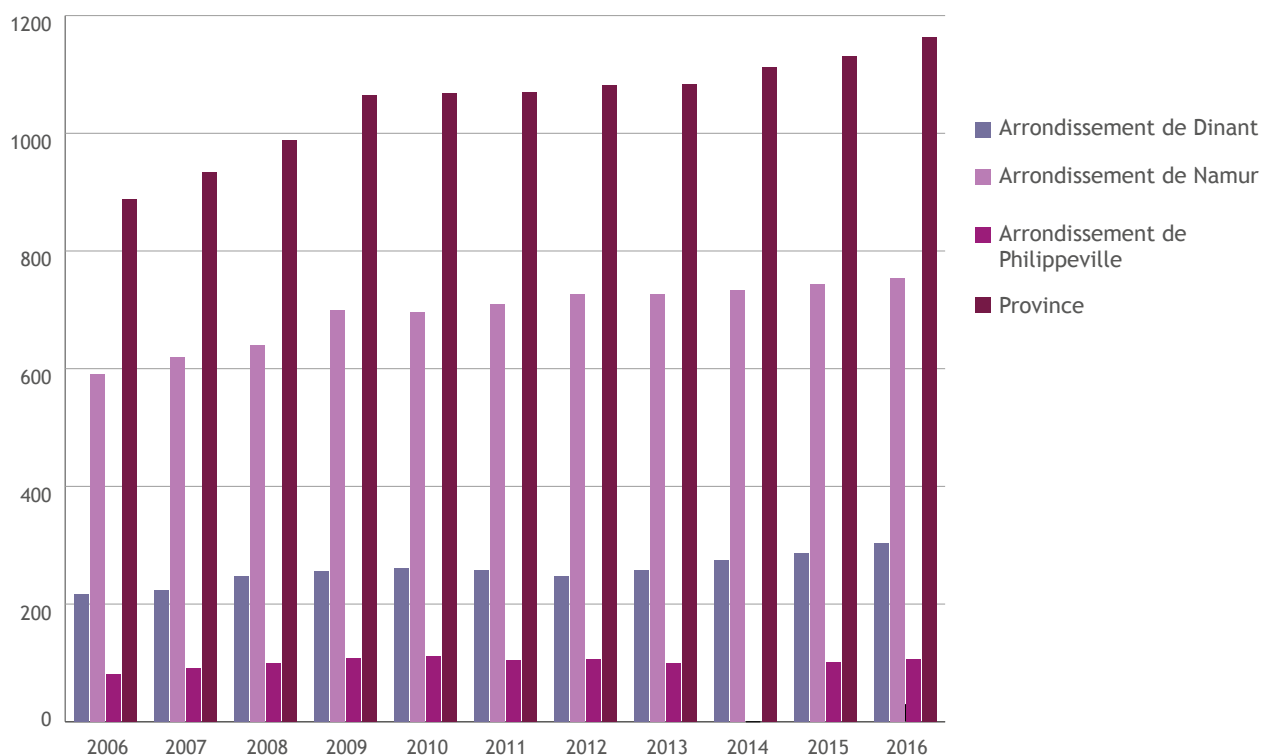
EN 2016 : 15,96 HA VENDUS

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PARCS ET INCUBATEURS - UNITES



EN 2016 : 16.193 EMPLOIS DANS LES PARCS

NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES PARCS ET INCUBATEURS - UNITES



EN 2016 : 1163 ENTREPRISES DANS LES PARCS ET INCUBATEURS

B) LA CONSTRUCTION ET LA LOCATION D'INCUBATEURS

• La philosophie

Ces infrastructures sont destinées aux jeunes entreprises en phase de démarrage. Les halls-relais présentent bien des avantages pour nos PME naissantes :

- Ils sont idéalement implantés, au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques ;
- Ils se situent à proximité des grands axes (auto)routiers ;
- Ils se déclinent en espaces de bureaux ou combinent bureau(x) et atelier ;
- Leur taille varie selon les besoins des entreprises :
 - de 13 à 200 m² pour les bureaux
 - des surfaces de 200 à 390 m² pour les infrastructures combinant bureau(x) et atelier ;
- Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

La Province de Namur dispose de 21 halls-relais répartis sur tout le territoire et comprenant 110 modules et/ou bureaux pour une surface totale d'environ 16.200 m².

Elle compte, également, 7 centres d'entreprises dont l'@trium à Crealys®, pour une surface totale d'environ 3000 m².

En cette année 2016, le taux d'occupation des hall-relais et des centres d'entreprises est de 90 %.

Evolution dans les halls-relais et centres d'entreprises :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises	70	65	68	69	88	89	97
Nombre d'emplois	280	352	341	299	282	288	305

FOCUS SUR...



La société **Vitropam** est installée dans le bioincubateur Andromède de Crealys®. Active dans le secteur agricole, elle assure la production, la commercialisation et l'acclimatation de plantes homogènes, saines et à très haute valeur ajoutée, au profit de ses clients à l'étranger. Vitropam est notamment actionnaire minoritaire d'une société espagnole active dans l'amélioration des petits fruits. Elle a mis au point un concept d'implémentation de laboratoires de micropropagation « low cost » pour les pays en voie de développement.



Centre d'entreprises Andromède - Crealys®

La société **Zohema**, installée dans le hall-relais d'Assesse, est une entreprise spécialisée dans la distribution de produits « écologiques, durables, sains et utiles ». La distribution s'effectue auprès des magasins biologiques, magasins diététiques et naturels ou via la vente en ligne. Zohema organise également des ateliers, conférences et séminaires autour de l'alimentation et de l'hygiène de vie.

Depuis mars 2016, elle développe également un nouveau produit qui sera sur le marché dans le courant de l'année 2017.

• La location des incubateurs

On dénombre 17 nouveaux locataires dans les incubateurs en 2016.

HALL	LOCATAIRE	ACTIVITÉ	EMPLOIS
Sambreville - Sainte-Eugénie	TSE Agency	Etude et mise au point de production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments	2
Créasambre	Espace Indigo	Logiciels informatiques	2
Créasambre	Syneco	Bureau administratif pour agence de conseils en économie sociale	2
Crealys®	Frid Mind Technologies	R&D dans le domaine des dispositifs médicaux	4
Crealys®	BSB Konsult	Bureau de courtage et d'ingénierie dans le domaine de la construction et consultance en RH et droit social	2
Crealys®	Vasospace	Bureau d'études et matériel médical	1
Crealys®	Q-Jobs	Bureau d'intérim, embauche et sélection d'employés	4
Crealys®	Debema	Bureau administratif et préparation en amont d'un système de restauration rapide de qualité	4
Crealys®	Poush	Agence de communication	3
Crealys®	Fastback	Applications informatiques dans le domaine de l'automobile	5
Crealys®	Eiffage	Bureau d'études et développement de projets immobiliers	4
Assesse	Zohema	Centre de R&D et distribution de produits sains	3
Samart	Caloriso	Montage matériel salle de traite et réparation + pose d'époxy	2
Mettet	G. Alberto	Exploitation d'un atelier de restauration de voitures anciennes	1
Mettet	FMT	Exploitation d'un atelier de restauration d'ancêtres Porsche	1
Beauraing	Cléri	Équipement pour horeca et magasins alimentaires	4
Beauraing	Buro 3VD	Vente en ligne de matériel de décoration (pôle logistique et de colisage)	3

- **Les nouveaux espaces de travail :**

Le Smart Work Center de Crealys® (SWC)

Les espaces aménagés au sein de l'@trium de Crealys® bénéficient d'une fréquentation limitée. La SCRL qui regroupait les différents Smart Work Centers en Wallonie est en cours de dissolution.

En 2017, le déplacement du Smart Work Centre au rez-de-chaussée de l'@trium sera étudié, dans le but de lui donner davantage de visibilité et de pouvoir en assurer une promotion plus efficace auprès des personnes prêtes pour ces nouveaux modes d'organisation du travail.



Smart Work Center - Crealys®

L'espace Coworking Namur

En 2016, la gestion du Coworking Namur a été assurée par Coworking Solutions. L'espace a encore progressé en triplant quasiment sa superficie lors de son déménagement rue Marie-Henriette. La communauté de coworkers garde ainsi un ancrage en centre-ville, derrière la gare, et renouvelle ses membres. L'ASBL Coworking Namur, en partenariat avec l'Henallux y a organisé le premier « Henallux Smart City Challenge », fruit d'une collaboration avec des partenaires privés et publics.



Coworking Namur

Le TRAKK

Le hub créatif namurois, baptisé TRAKK compte 8 bureaux, tous loués à des start-ups du numérique et des industries culturelles et créatives. Outre l'offre d'hébergement, le TRAKK dispose d'un fablab et déploie une politique d'innovation visant à faire émerger de nouvelles start-ups dans les secteurs visés.

En 2016, un espace du TRAKK a également été dédié à LinKube, l'incubateur pour étudiants entrepreneurs de Namur. Ceux-ci peuvent y travailler, s'y retrouver, échanger avec les entreprises qui y sont incubées et profiter également du fablab s'ils ont besoin de prototyper leur produit.



Animation au TRAKK

C) L'ATTRACTION D'INVESTISSEURS

- **L'objectif**

Si la priorité reste le développement des entreprises namuroises, afin d'augmenter l'emploi et de renforcer les filières locales, le BEP amplifie également ses démarches de prospections hors de la Province de Namur.

- **Les actions concrètes en matière d'attraction d'investisseurs :**

Les outils de communication :

La mise en ligne d'un nouveau site internet (2015) a été accompagnée d'une campagne marketing afin d'amplifier la visibilité des services offerts aux entreprises extérieures à la Province. Afin d'améliorer constamment la prospection, un audit du site www.invest-in-namur.be a été réalisé en 2016. Le site sera amélioré sur cette base et une nouvelle campagne marketing sera lancée en 2017.

L'organisation de rencontres thématiques :

En parallèle des actions de communication, des rencontres thématiques sont organisées avec des entreprises existantes, de représentants des universités et chercheurs, des opérateurs partenaires... qui peuvent contribuer à l'identification des cibles à prospecter et à assurer un rôle d'ambassadeur du territoire namurois dans le cadre de leurs activités. En 2016, le BEP a rencontré à cet égard les représentants des nouvelles plateformes de l'UNamur, les laboratoires membres de Keyfood, les entreprises WOW, La Maison Ecologique, les experts de Greenwin, Wagraim et Mecatech.

• Les résultats 2016 :

Le BEP a comptabilisé 11 acquisitions dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province ou à capital étranger (y compris le rachat de propriétés). Le BEP joue à la fois le rôle de facilitateur pour proposer des solutions adéquates, convaincre l'entreprise de choisir Namur et parfois aussi d'y rester lorsque d'autres propositions leur sont faites.

Plusieurs sociétés ont également eu recours aux services du Welcome Office ASEAN (Asie du Sud-Est) installé à Crealys®. Voici quelques exemples de dossiers concrétisés.

PAYS D'ORIGINE	ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	TYPE DE RECHERCHE (IMPLANTATION, PARTENARIAT...)
Multinationale	Belgian Volition	R&D, production dans les sciences de la vie : lutte contre le cancer par diagnostic au départ d'une goutte de sang	Recherche d'un bien existant pour lequel le BEP a trouvé la solution et a accompagné l'entreprise dans ses démarches
Actionnariat Japon/Bruxelles	Debailleul (groupe Kataoka)	Fabrication de chocolat, pâtisseries, glace...	Rachat d'une propriété Demande d'aide du BEP et de l'AWEX
Alost (Flandre)	Néopack	Production de thermoformage de plastiques	Rachat d'une propriété
Mons et Mornimont - regroupement	IMIO	Mutualisation de solutions métiers pour les pouvoirs locaux, sur trois activités principales : production des logiciels open source ; achat de solutions propriétaires en centrale d'achat et formalisation des processus de travail	Recherche d'un bâtiment ou d'un terrain
Orléans (France)	SOMPT	Atelier de vente, de location et d'entretien de matériels de génie civil, de carrières et de manutention	Achat d'un terrain à Rhisnes

Une vingtaine d'autres sociétés étrangères ont été ou sont suivies pour les convaincre de s'implanter à Namur, en partenariat avec l'AWEX Invest, des intermédiaires ou en direct.

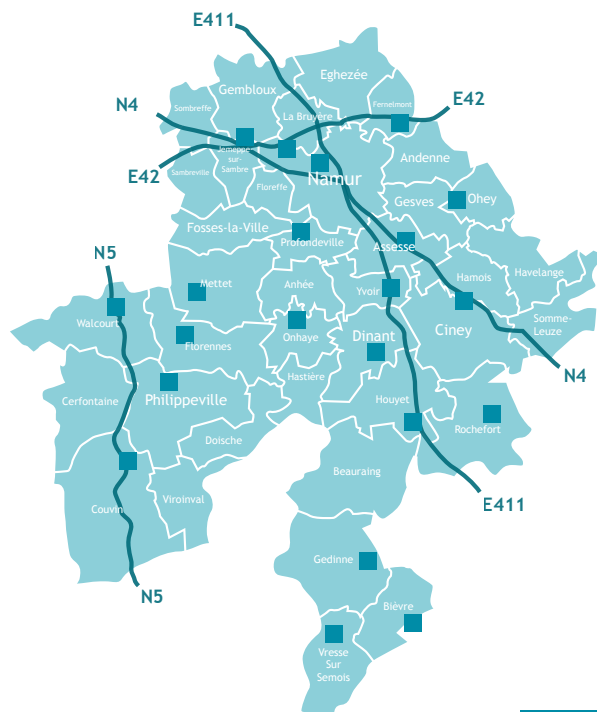
Un plan opérationnel est établi pour les actions à mener en la matière en 2017.



3) De nouveaux parcs d'activité économique

A) LES PARCS À L'ÉTUDE

Le BEP travaille depuis plusieurs années sur les extensions et les nouveaux parcs à développer. Au total, c'est plus de 300 hectares qui sont à l'étude.



FOCUS SUR...

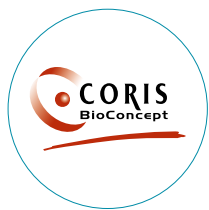
CrealyS® est le parc scientifique namurois où des entreprises de haute technologie se concentrent.

NOMBRE D'ENTREPRISES : 117

NOMBRE D'EMPLOIS : 1.889



Cette année a vu la concrétisation de plusieurs ventes dont deux projets peuvent être mis en exergue :



Coris Bio Concept (BILEX) : Cette entreprise, à capitaux italo-belges, déjà présente en location sur Crealys® est active dans la fabrication de kits de diagnostics de haute technologie pour le secteur biomédical. Elle a acheté un terrain de 6.443 m² de terrain pour y réaliser un investissement de 3,5 millions d'€ et confirme, par-là, sa volonté de rester sur le territoire namurois et d'y consolider l'emploi (30 personnes).



BDO Services est un groupe spécialisé dans la prestation de services (financiers, fiscaux, juridiques, opérationnels) pour les entreprises. Le siège namurois du groupe a acquis une parcelle de 2.060 m² à Crealys® pour y réaliser un investissement de 2.080.000 €, où elle occupera 35 personnes.

D'autres sociétés, également à haute valeur ajoutée, ont rejoint Crealys® en 2016, comme **Progenus**, active en biotechnologies, **Belgian Volition** dans le développement de diagnostics du cancer ou **Frid Mind Technologies** dans le traitement préventif des AVC.

Ecolys®, le parc à orientation durable, privilégie principalement les secteurs innovants de l'écoconstruction et de la construction durable, de l'environnement ou de projets qui adoptent des pratiques environnementales respectueuses. Il compte aujourd'hui :

NOMBRE D'ENTREPRISES : 7

NOMBRE D'EMPLOIS : 218

Ce qui s'ajoute aux chiffres atteints par le parc de Namur Nord Rhisnes dont il est l'extension.

NOMBRE D'ENTREPRISES : 44

NOMBRE D'EMPLOIS : 1505



Le principal investissement réalisé en 2016 est celui de BN4. Sur un terrain de plus de 3 hectares à l'entrée du parc Ecolys®, face au bâtiment de Carlier Bois, le projet de création d'un business center Actibel Ecolys® consiste en un bâtiment multifonctionnel de 30.900 m² sur 4 étages qui intègre :

- la salle de vente ROPS sur 2 niveaux ;
- un Business Center de 10.500 m² offrant des surfaces variables de bureaux ;
- des salles de réunion et de conférences ;
- une brasserie-restaurant de 300 couverts ;
- un hôtel de 120 chambres ;
- un parking de 700 emplacements
- mais aussi un espace de travail partagé et un espace de fitness mis à disposition des utilisateurs.

En outre, une dizaine de prospects sont en cours de négociation pour s'implanter dans les mois à venir.

Par ailleurs, le BEP étudie actuellement la construction d'un hall-relais dans la zone de services du parc et réfléchit aux activités qu'elle entend accueillir à cet endroit.

BN4 - Ecolys®



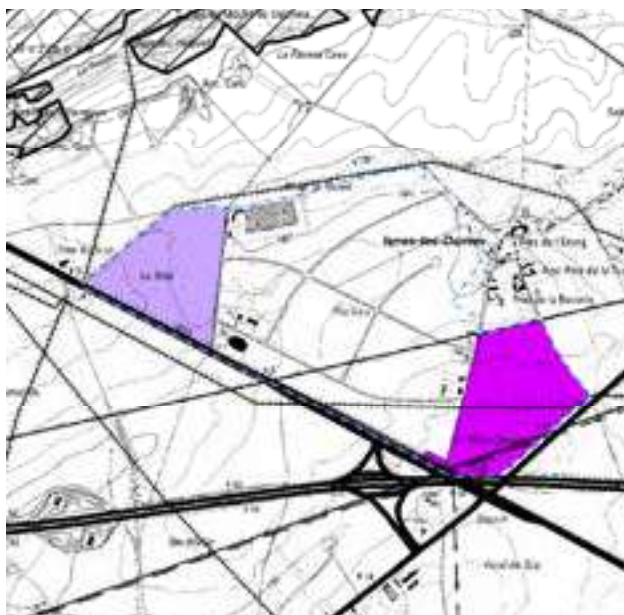
Mecalys®

Plusieurs investisseurs ont déjà déposé leur demande de permis dont l'octroi devrait coïncider avec la fin de l'équipement (d'ici mai 2017). Le parc fait déjà l'objet de réservations sur une petite dizaine d'hectares de terrains.



PRÉSENTATION DES PARCS EN PHASE D'ÉTUDE

PARCS DU PLAN PRIORITAIRE ET DE L'INTERCOMMUNALE



Extension - Crealys®

- **Crealys®**

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes). Un Arrêté ministériel a été approuvé le 14 janvier 2015 et a validé le principe de changement d'affectation de 24 ha en zone d'activité économique mixte et 27,8 ha de zone d'activité économique industrielle en lieu et place d'une zone agricole.

L'avant-projet a été approuvé par le conseil communal de Gembloux le 7 décembre 2016.



Extension - Ciney-Hamois

• Ciney-Hamois

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Ciney-Biron situé sur les communes de Ciney et Hamois. Un Arrêté ministériel a été approuvé le 16 juillet 2013 et a validé le principe de changement d'affectation de 40 ha zone d'activité économique mixte et 11 ha de zone d'activité économique industrielle situé sur deux sites distincts, le premier au nord du parc d'activité existant, le second au niveau d'une entreprise située sur la N4. Suite à l'évaluation environnementale du projet et l'analyse d'alternatives de localisation, une variante a été retenue par les conseils communaux de Ciney et Hamois début 2016. Le périmètre retenu s'étend à l'est du parc d'activité existant, de l'autre côté de la N97. Ce périmètre a été validé par un nouvel Arrêté ministériel en juin 2016 afin que la procédure puisse se poursuivre selon cette nouvelle délimitation.

L'étude de faisabilité d'une unité de production collective a été finalisée en 2016. La subvention accordée à cette fin par le Ministre wallon en charge des parcs d'activité a permis d'évaluer le potentiel et la faisabilité technique d'une telle unité dans la perspective d'offrir aux entreprises un équipement encore plus performant et tenant compte des enjeux énergétiques.



Care-YS® - Namur (Bouge)

• Care-YS® (Namur-Bouge)

Le BEP est auteur de projet du plan communal d'aménagement de Bouge qui vise à aménager un parc d'activité économique et un parking-relais à Bouge et correspondre ainsi au périmètre d'agglomération du schéma de structure communal de Namur. 2016 a permis de faire évoluer l'avant-projet en concertation avec la Ville et les instances régionales, avant-projet qui a été adopté fin 2016 par le conseil communal de Namur.

Parallèlement à l'étude urbanistique, une étude de positionnement économique du site sur la thématique « santé et soins à la personne » a débuté en 2015. Les résultats de cette étude ainsi que les contacts avec de nombreux acteurs régionaux et locaux (Ville et CPAS de Namur, Province, Créagora, l'Université de Namur, hôpitaux namurois, entrepreneurs privés...) ont permis au BEP de cibler le projet économique du Plateau de Bouge vers un projet baptisé « Care-YS » qui vise à accueillir des entreprises actives dans le secteur de la santé, et plus spécifiquement dans les domaines :

- de l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées,
- de la santé nutritionnelle et
- de l'e-santé.



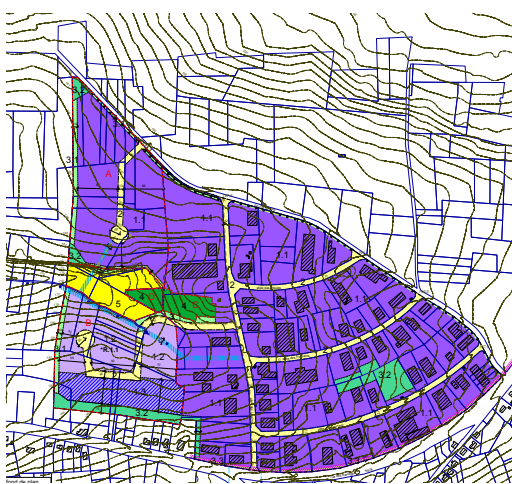
Care-YS® - Namur (Bouge)



• Rochefort

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel et artisanal de Rochefort par la création de 24,15 ha de nouvelles zones d'activité économique mixte réparties au nord et au sud du parc d'activité existant.

Sur base du dossier de demande de révision du plan de secteur finalisé en 2015, la Commune a obtenu fin 2016 un Arrêté ministériel autorisant l'élaboration d'un avant-projet de plan communal d'aménagement révisant le Plan de secteur.

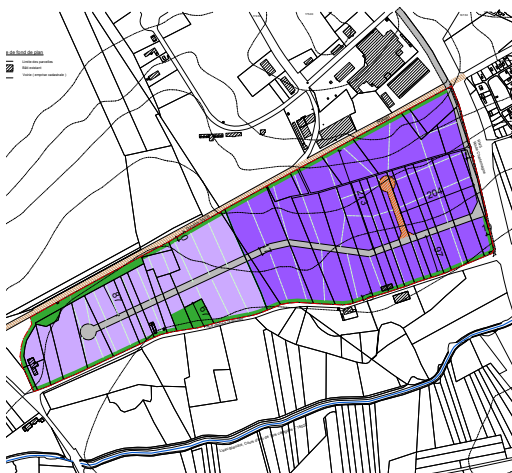


Extension - Walcourt

• Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

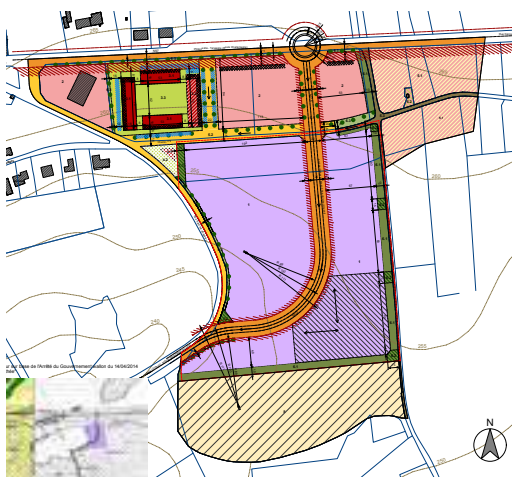
Le dossier de PCA et le dossier de demande de reconnaissance ont été soumis respectivement à l'avis du fonctionnaire délégué et du fonctionnaire dirigeant fin 2016.



Extension - Mariembourg

• Couvin - Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg. En novembre 2016, le Gouvernement wallon a pris un arrêté adoptant l'avant-projet de révision des planches du plan de secteur de Philippeville-Couvin et validant le contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement relatif à ces modifications du plan de secteur. L'extension envisagée est de 25,6 ha en zone industrielle et de 13,9 ha en zone d'activité économique mixte.



Nouvelle zone d'activité économique - Onhaye

• Onhaye

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée. Suite à l'adoption de l'avant-projet en novembre 2015 par le Conseil communal, le rapport sur les incidences environnementales a été réalisé durant l'année 2016.

• Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole à l'est de la zone d'activité existante.

Le dossier de demande de révision du plan de secteur est en cours d'étude.

• Dinant

Le projet vise à étendre le parc d'activité économique existant de Sorinnes, sur une quinzaine d'hectares. L'affectation demandée est la même que celle du parc existant, à savoir une zone destinée à l'activité économique mixte et d'artisanat.

Le dossier de demande de révision du plan de secteur est en cours d'étude.

• Philippeville - Les Baraques

Le projet vise la création d'un nouveau parc d'activité économique d'environ 27 ha à proximité de Philippeville. Ce projet inscrit au plan prioritaire nécessite une analyse de localisation et de son périmètre afin d'intégrer les 5 hectares non développés sur les 4 Vents.

Le dossier de demande de révision du plan de secteur a été déposé en novembre 2016 et est en cours d'instruction par la Cellule du Développement territorial.



Nouvelle zone d'activité économique Philippeville
« Les Baraques »

• Profondeville

Le projet vise la relocalisation d'un site du Plan prioritaire bis pour un nouveau parc d'activité de 6 ha.

En 2015, le dossier de demande de révision a été élaboré mais la Commune a décidé de ne pas poursuivre le projet. Des réunions avec le Cabinet du Ministre du Développement Territorial ont eu lieu afin de proposer une nouvelle localisation de ces hectares ciblés dans le plan prioritaire.

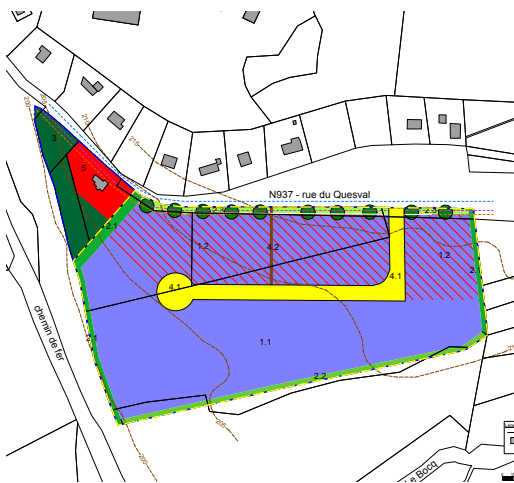


Extension - Mettet

• Mettet

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet. L'extension envisagée porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole et dont la moitié est propriété communale.

Sur base du dossier de demande de révision du plan de secteur finalisé en 2015, la commune a obtenu en juin 2016 un Arrêté ministériel autorisant l'élaboration d'un avant-projet de plan communal d'aménagement révisant le plan de secteur. Les études techniques ont ainsi pu commencer et une première esquisse d'aménagement a été présentée à la commune.



Nouvelle zone d'activité économique - Yvoir (Spontin)

• Yvoir

Le projet de rapport urbanistique et environnemental (RUE) vise la mise en œuvre d'une zone d'aménagement communal concerté (ZACC) à Spontin. Le projet envisagé concerne 6,7 ha de zone d'activité économique mixte.

L'Arrêté validant le plan communal d'aménagement ainsi que la procédure de reconnaissance a été signé par les deux Ministres compétents en décembre 2016.

PARCS COMMUNAUX

• Bièvre

La mission vise la révision partielle du plan communal d'aménagement n°1 dit « Les Fontaines » à Bièvre. Cette révision vise à permettre l'inscription d'une zone d'activité économique en extension du zoning actuel.

En juillet 2016, le Ministre a validé la demande de révision et a autorisé l'élaboration du plan communal d'aménagement. L'avant-projet de plan communal d'aménagement est en cours.

• Gedinne

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Gedinne-Station. L'extension envisagée est de 5 ha en zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone forestière.

Le dossier de plan communal d'aménagement et le dossier de demande de reconnaissance ont été validés définitivement par le conseil communal en septembre 2016. L'Arrêté validant le plan communal d'aménagement ainsi que la procédure de reconnaissance sont attendus.

• Houyet

Le plan communal d'aménagement transcrit le projet de reconversion du site de la Briqueterie à Wanlin. Le dossier de demande de révision (de zone d'extraction en zone d'activité économique) a été déposé en avril 2015. L'Arrêté ministériel a été octroyé en septembre 2016. L'avant-projet de plan communal d'aménagement est en cours d'élaboration.

• Ohey

Le projet vise la création d'une micro-zone d'activité en milieu urbanisé d'une superficie de 2 à 3 ha au sein du village d'Ohey. Ce projet s'intègre dans la réflexion plus large menée par la Commune en partenariat avec le BEP et porte sur la création d'un nouveau quartier regroupant une mixité de fonctions en vue de répondre aux besoins (espace d'accueil pour les PME locales, mixité de logements adaptés à la demande notamment petits collectifs et publics, espaces verts et équipements communautaires).

2016 a permis de réaliser les études urbanistiques et financières en vue de définir un projet cohérent.

• Vresse

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte de 5 ha à Nafraiture. L'avant-projet a été adopté par le Conseil communal en 2016 et une notice d'évaluation des incidences sur Natura 2000 a également été réalisée.

• Fosses-la-Ville

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte de 10 ha à Fosses-la-Ville. L'élaboration du dossier de demande de révision a commencé en 2016.

• Florennes

Le BEP accompagne la commune dans la réalisation d'un dossier de reconnaissance économique en vue de la création d'une petite zone d'activité de 3 ha sur terrains communaux. Courant 2016, les études techniques de création de voiries et équipements ainsi que les estimations des coûts d'infrastructures ont été réalisés en partenariat avec l'INASEP.

PERSPECTIVES FUTURES - NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au-delà des projets en cours de procédure urbanistique, le BEP a initié un marché de services relatif à une mission de positionnement des nouveaux parcs d'activité économique en Province de Namur. Dans un premier temps, la mission du soumissionnaire consistera à délimiter précisément les sites et à réaliser les dossiers de demande de révision du plan de secteur.

Cette étude doit se compléter dans un second temps d'une réflexion sur les services qu'offre le BEP, ainsi que sur l'attractivité et le positionnement de ses parcs d'activité. Cette étude commencée mi-2016 se poursuivra au premier semestre 2017.

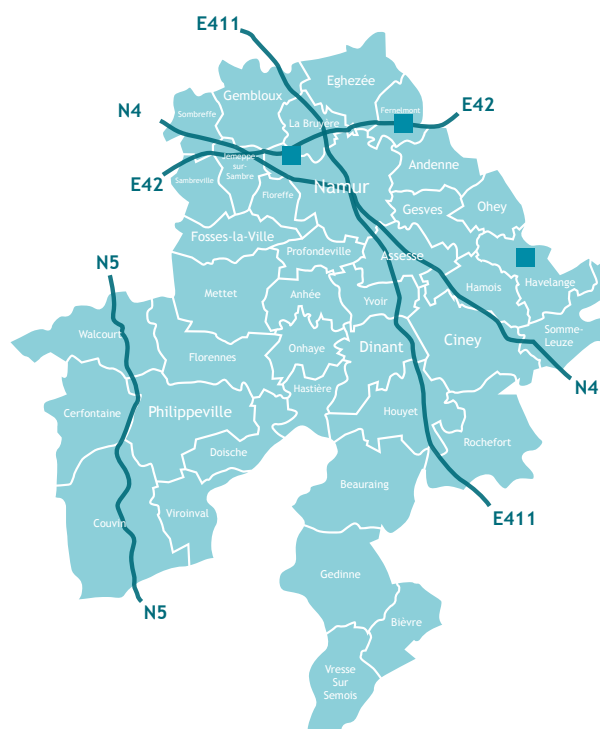
B) L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Une septantaine d'hectares sont actuellement en phase d'équipement.

En 2016, le parc de Mecalys® a franchi un nouveau cap : la finalisation des voiries et la pose des impétrants rendent ce parc commercialisable.

Le parc de Beauraing a été inauguré en mai.

Les parcs d'Havelange et d'Ecolys® sont toujours en phase d'équipement. Havelange se terminera en 2017 tandis que l'extension du parc d'Ecolys® sera disponible en 2018.



FOCUS SUR...

Havelange

Ce projet de parc d'activité s'inscrit dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert qui vise à promouvoir le développement de micro-zones d'activité économique en tissu urbanisé. Le projet permet ainsi l'installation d'entreprises dont les activités artisanales ou de services sont compatibles avec le cadre de vie et le bon aménagement des lieux, au sein d'un tissu de type urbain. Il permet de répondre à un besoin économique local tout en profitant de la proximité du centre de Havelange, de ses services et commerces.

Les travaux de voirie et d'impétrants se sont poursuivis en 2016.



Équipement du parc d'activité - Mécalys®

LES AUTRES PARCS EN COURS D'ÉQUIPEMENT

- Mécalys®

Le parc de Mécalys® dispose d'une superficie totale d'environ 45 hectares en zone mixte. Les équipements liés aux voiries, égouts et aux impétrants à l'intérieur de la zone ont été finalisés en 2016. En 2017, il restera la finalisation des trottoirs et l'équipement lié au bouclage du réseau électrique et gaz à l'extérieur du parc.

- Ecolys®

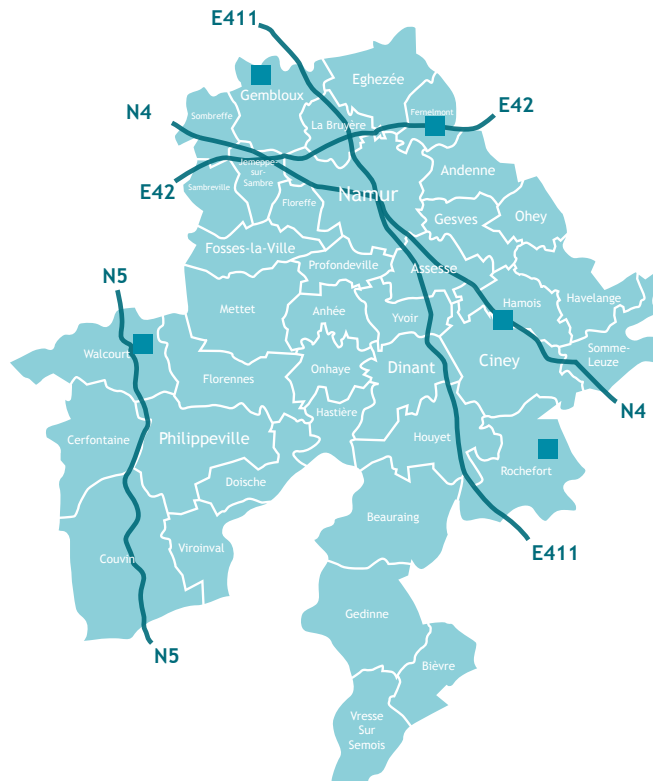
Le parc Ecolys® mis en œuvre en 2012 est dédié à l'éco-construction/construction durable pour partie (10 ha) ; l'autre partie du site restant accessible à tous types d'entreprises à conditions de respecter certaines exigences en matière de construction durable, gage de la qualité du site à long terme.

Afin d'équiper les terrains acquis en entrée de zone, des travaux de mise en œuvre d'une voirie et de ses équipements ont débuté en août 2016. Cette dernière extension permettra d'offrir une petite quinzaine d'hectares dont 3 hectares ont déjà été vendus.



Équipement de l'extension - Ecolys®

C) LA REDYNAMISATION DES PARCS EXISTANTS



En 2013, le Ministre wallon de l'Economie lançait un appel à projets en matière de redynamisation de zones d'activité économique existantes (antérieures à 1990). La particularité de cet appel, au regard du précédent, résidait dans le fait que le Ministre octroyait deux taux de subside différents en fonction de l'implication des entreprises privées dans la redynamisation des zones.

Les dossiers ont été étudiés en 2015 et les travaux ont été mis en œuvre en 2016.

• Parc d'activité de Ciney-Biron :

Les projets envisagés pour le parc sont :

- réfection de voirie : carrefours et rue du marché couvert,
- remplacement d'arbres,
- remplacement des luminaires,
- le renforcement du réseau télécom.

Les travaux ont débuté en juin 2016 et se clôtureront début 2017.

• Parc d'activité de Fernelmont :

Le projet envisagé pour le parc concerne la réfection de voirie (rue Ernest Montellier et rue du Tronquoy).

En complément au projet déposé, des travaux de renforcement du réseau télécom ont été entrepris dans « l'ancienne partie » du parc car le réseau existant ne dispose pas de fibre optique.

La redynamisation de Fernelmont s'est clôturée en octobre 2016.

• Parc d'activité de Gembloux-Sauvenière :

Les projets envisagés pour le parc sont la réfection de voirie, le renforcement du réseau télécom et le remplacement des luminaires. Les travaux ont débuté en novembre 2016.

• **Parc d'activité de Chastrès-Walcourt :**

Les projets envisagés pour le parc sont la réfection de voirie, la réfection d'un accotement empierré le long de la rue des Linaires, le renforcement des réseaux de télécom et le remplacement des luminaires. Les travaux ont débuté en novembre 2016.



4) Démarche environnementale au sein des parcs

Le BEP se fixe pour objectif de veiller au développement économique durable du territoire namurois en mettant en exergue ses atouts en matière d'innovation et de créativité. Afin de rencontrer cet objectif, plusieurs actions sont menées en matière environnementale.

En 2016, le BEP a établi plusieurs concertations avec le Département Nature et Forêts (DNF), ce qui a permis de déboucher sur des projets d'aménagement qui favorisent davantage la biodiversité.

A) CHARTE « ENTREPRISE NATURE ADMISE »

Désireux d'améliorer le cadre de vie et l'image des parcs d'activité économique qu'il gère, le BEP souhaite développer la biodiversité dans ses parcs et sensibiliser les entreprises à s'intégrer dans une dynamique de préservation de la nature. Le BEP a officiellement pris part à la démarche et aux actions du Réseau Wallonie Nature « la nature partout, par tous ! ». Ce réseau, instauré par le SPW, a pour objectif d'augmenter sensiblement le potentiel d'accueil de la vie sauvage sur le territoire wallon, en impliquant les différents acteurs de la conception et de la gestion des parcs d'activité.

Le BEP s'est engagé à élaborer des chartes locales spécifiques aux différents parcs d'activité économique. La première charte locale réunissant la Commune de Fernelmont, le CEFER (club d'entreprises de Noville-les-Bois), le BEP et le SPW a été signée fin 2015. Un des premiers engagements de cette charte a été de réaliser une étude pour estimer le potentiel en matière de biodiversité sur le parc d'activité. En 2016, un programme d'actions a été imaginé et validé par un comité d'accompagnement regroupant la commune, le BEP, le DNF, le CEFER, Natagora, l'INASEP... Une douzaine de fiches projets ont été élaborées et seront mises en œuvre.



B) LA CERTIFICATION ISO 14001

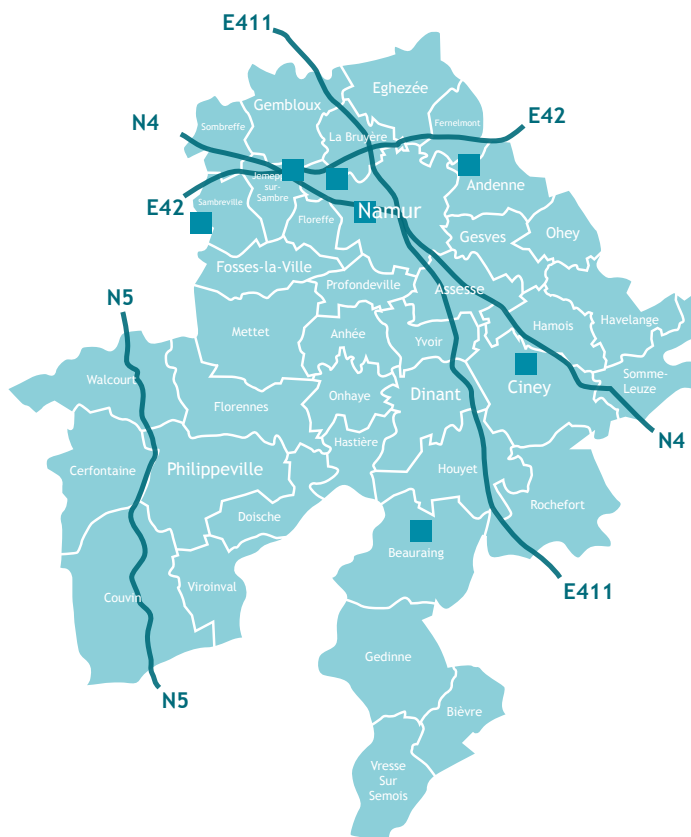
Le parc Crealys® est certifié ISO 14001 depuis 2009. Les principaux résultats de cette certification sont une réduction globale des consommations énergétiques et en eau des bâtiments du BEP et une sensibilisation importante des entreprises présentes dans le parc.

2016 a permis de poursuivre ces démarches et, au terme de 7 ans d'expérience, l'ambition a été de revoir en profondeur le système de management environnemental et d'étendre la démarche au processus de conception et de gestion de l'ensemble des parcs d'activité économique et bâtiments du BEP.

2016 a permis de désigner l'association française PALME, afin d'accompagner le BEP dans cette démarche. L'année 2017 permettra de définir les nouveaux axes de suivi environnemental.

5) De nouveaux incubateurs

A) LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES NOUVEAUX INCUBATEURS



B) LES NOUVEAUX INCUBATEURS

• Hall-relais de Beauraing

Situé à l'entrée du nouveau parc d'activité économique de Beauraing, le projet visait la construction du deuxième bâtiment de deux modules (430 m²). Le chantier s'est achevé en avril 2016.



Hall-relais - Beauraing

• Centre d'entreprise de Ciney

La rénovation d'une partie du bâtiment du centre de transfert de déchets de Biron a permis la création d'espaces de bureaux (210 m²). Le chantier s'est terminé en octobre 2016.



Centre d'entreprises - Ciney-Biron

- **TRAKK à Namur**

Le BEP porte le projet de rénovation et d'extension de l'ancien centre sportif de l'Université de Namur qui a été acquis en 2016, en vue d'y héberger un hub créatif (1800 m²), appelé TRAKK, également retenu dans le cadre de l'appel à projets FEDER. L'auteur de projet (architecte, architecte d'intérieur, designer hub et ingénieurs) a été désigné en octobre 2016. Les travaux devraient débuter fin 2017.



TRAKK - Namur

- **Food is life 2 à Sambreville**

Dans le parc de Sainte-Eugénie, l'extension de « Food is life » a été retenue dans le cadre de l'appel à projet FEDER. Le projet d'un bâtiment de six cellules (trois bureaux et quatre ateliers (960 m²) dans la zone nouvellement équipée a été initié en 2015. Le permis d'urbanisme a été obtenu et le marché de travaux lancé fin 2016.



Hall-relais - Food is life (Sambreville)

- **Hall-relais II à Mecalys®**

En 2015, l'étude d'un nouveau hall-relais composé d'un grand atelier de 380 m² a été initiée. L'auteur de projet sera désigné début 2017.

- **Gamma à Ecolys®**

L'étude d'un nouveau hall-relais, baptisé Gamma (600 m²) a débuté en 2016 et fera l'objet d'une attention particulière en éco-construction.

- **Centres d'entreprises 1 et 2 à Crealys®**

La rénovation des centres d'entreprises 1 et 2 (1200 m²) a débuté en 2016.







2.2

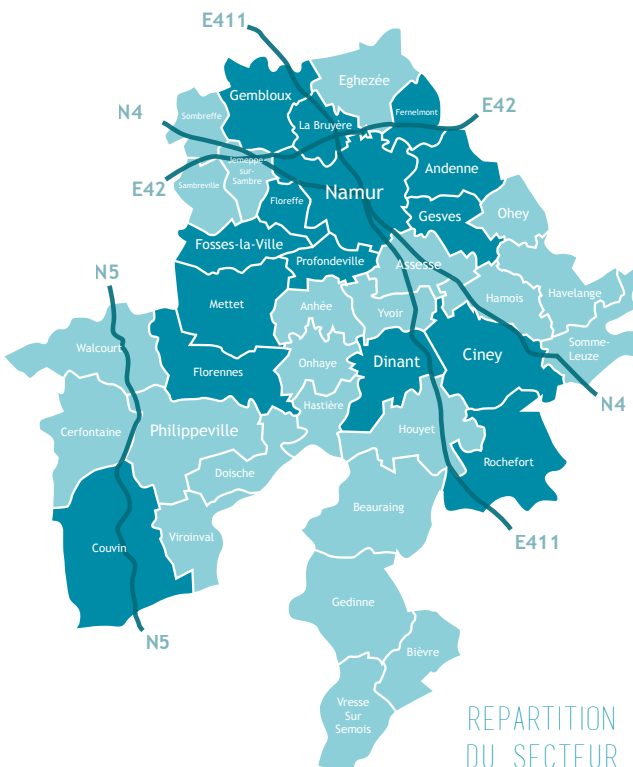
L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

1) Les résultats chiffrés

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre de créateurs accompagnés	10	30
Nombre de créations d'entreprises effectives	5	5
Nombre d'entreprises existantes accompagnées	50	39
Nombre de dossiers à l'international	15	10
Nombre d'entreprises accompagnées dans le cadre du TRAKK	10	4
Nombre d'interventions de conseils aux entreprises	150	290
Nombre de manifestations en faveur des entreprises	50	45
Nombre d'ateliers et formations à la carte	10	8
Nombre de participants aux manifestations	750	1399

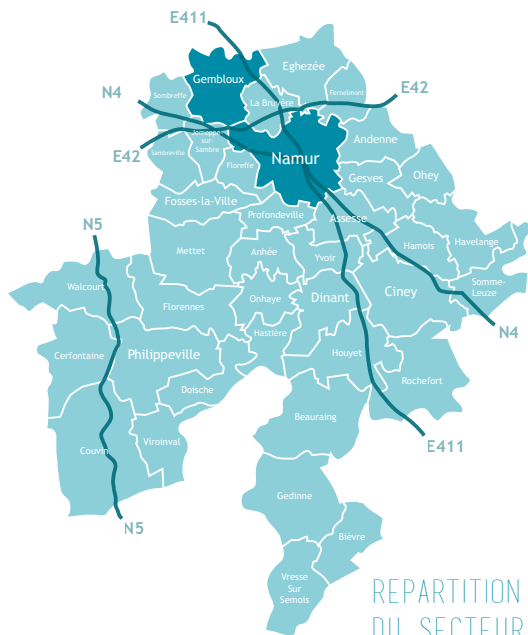
2) Les filières d'activité prioritaires

• L'agroalimentaire



En 2016, dans le cadre du Smart Gastronomy Lab notamment, un travail important a été effectué sur le développement de propositions de services et sur la mise en place de méthodologies créatives, de prototypage et de phase de test pour les entreprises du secteur agroalimentaire. Les méthodologies ont été formalisées et différents types d'ateliers ont été définis (défis culinaires, Focus Group, ateliers exploratoires, Xperstorming...) et testés. Différentes entreprises ont bénéficié de cet accompagnement. Il s'agit notamment de Nectar & co, Fruikiss, l'Atelier de Bossimé...

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES
DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE ACCOMPAGNEES

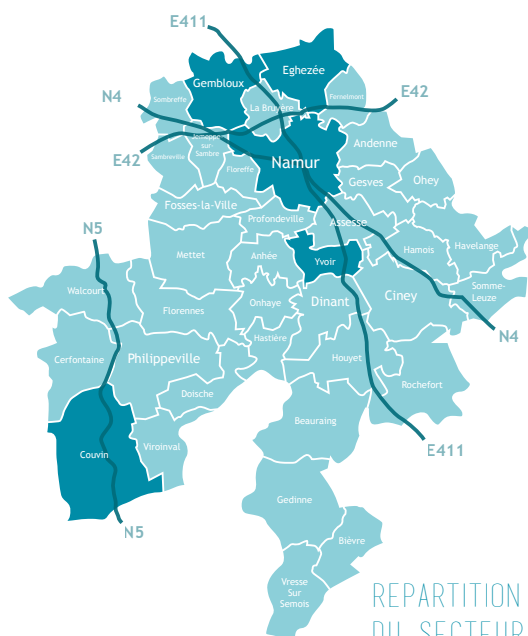


REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES
DU SECTEUR DE LA SANTE ACCOMPAGNEES

• **La santé**

Les actions et les accompagnements du BEP visent les PME actives dans :

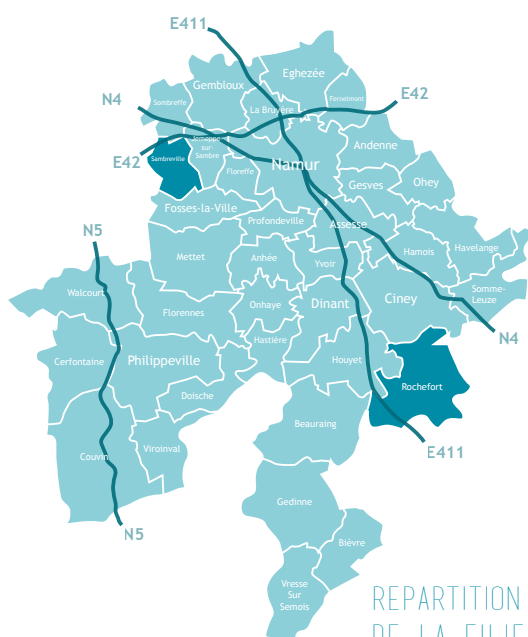
- l'industrie des biotechnologies, de l'industrie pharmaceutique (biopharmacie, diagnostic, cosmétologie) ;
- le secteur biomédical, de la nutrition/nutraceutique ;
- les activités liées à l'hygiène et à la sécurité au travail, des activités liées à la santé animale, des activités TIC appliquées à la santé (e-santé).



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES
DU SECTEUR NUMERIQUE ACCOMPAGNEES

• **Le numérique**

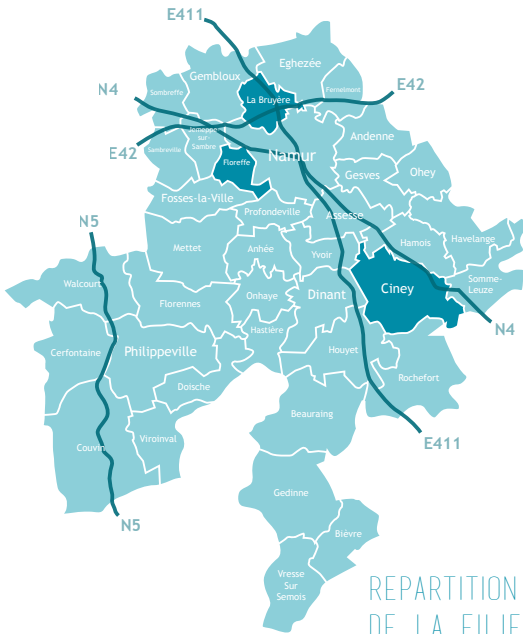
Vu l'émergence d'un écosystème de start-ups initié au TRAKK dans le secteur du numérique et des industries culturelles et créatives, l'accompagnement est plus spécifiquement orienté, dans ce secteur, vers les porteurs de projets ou jeunes entreprises.



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES
DE LA FILIERE ENVIRONNEMENT ACCOMPAGNEES

• **L'environnement**

En s'appuyant sur les dispositifs wallons (AEI) et européens (Interreg) en la matière, le BEP a développé une offre de services spécifique en économie circulaire.



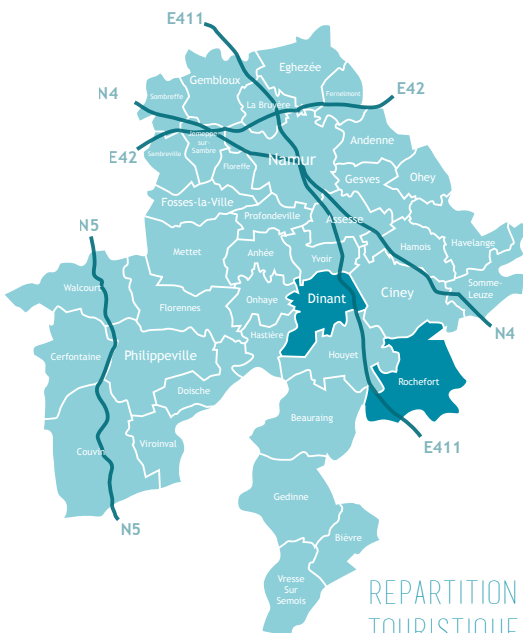
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES DE LA FILIERE ECOCONSTRUCTION ACCOMPAGNEES

• **L'écoconstruction**

Le BEP accompagne les entreprises actives dans :

- la construction classique et souhaitant proposer des solutions durables et l'écoconstruction ;
- la conception de nouveaux produits (bureaux d'études...) ;
- la production de matières premières ;
- la fourniture, la vente et la production de matériaux et d'énergie.

Pour renforcer les synergies et les compétences, le BEP a mis sur pied des partenariats wallons et français depuis quelques années : Bois & Habitat, le Cluster écoconstruction, Ligne Bois et l'Office Economique Wallon du Bois. Ces partenariats se sont une nouvelle fois concrétisés avec le projet Interreg Bati C² qui a démarré en 2016.

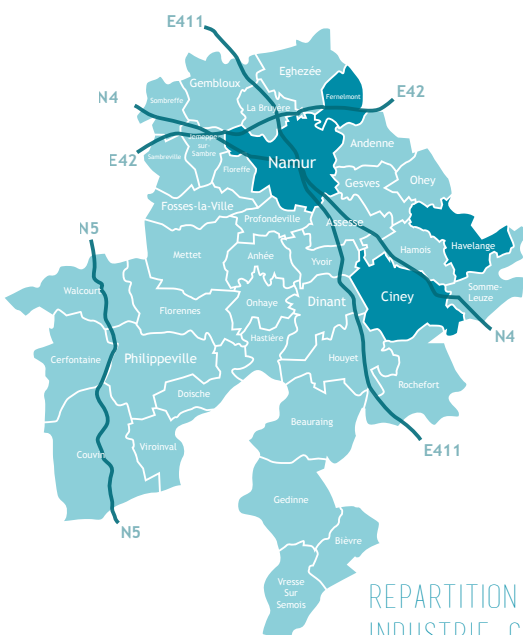


REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES DE LA FILIERE ECONOMIE TOURISTIQUE ACCOMPAGNEES

• **L'économie touristique**

Le BEP se positionne comme un relais privilégié pour répondre à des enjeux tels que la professionnalisation et la modernisation de l'offre mais aussi l'innovation en vue de proposer une expérience touristique originale et à valeur ajoutée.

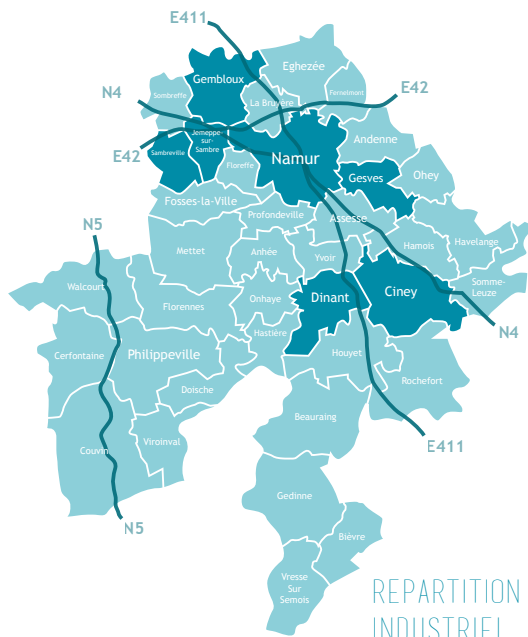
Les clients du BEP dans ce secteur sont les hébergements (principalement les hôtels), les parcs de loisirs et attractions touristiques, les opérateurs privés et les sites visitables.



REPARTITION TERRITORIALE DES ENTREPRISES DE LA FILIERE INDUSTRIE CULTURELLE ET CREATIVE ACCOMPAGNEES

• **Les industries culturelles et créatives**

Afin de cibler et cerner son action, le BEP accorde une attention particulière aux entreprises actives sur les marchés de la publicité, de la communication, du marketing et du design. L'implication du BEP dans le TRAKK et les actions menées au départ de ce nouvel espace renforce sa présence auprès des industries culturelles et créatives.



REPARTITION TERRITORIALE DES ENTREPRISES DE LA FILIERE PROCESS INDUSTRIEL ACCOMPAGNEES

• **Les process industriels**

Les services du BEP s’adressent aux PME namuroises qui fabriquent des produits en série (outillage, équipement de prospection, machines spéciales...), des entreprises qui développent des machines uniques ou qui travaillent à façon et, enfin, des bureaux d’étude.

3) L’accompagnement collectif

A) LES ACTIONS SPÉCIFIQUES PAR FILIÈRE

• **Agroalimentaire**

Salon Tavola « Alimentation fine et Produits frais » à Kortrijk

Axé sur les producteurs actifs en produits de bouche et boissons haut de gamme, ce salon a permis à 4 entreprises namuroises d’exposer leur savoir-faire et rencontrer des distributeurs afin d’étendre leurs parts de marché.



Atelier exploratoire « Restaurant du futur »

Le Smart Gastronomy Lab a mis en place différents ateliers exploratoires dont celui sur le restaurant du futur. Il a réuni 15 participants amenés, par un protocole créatif précis, à identifier des besoins ou problématiques pouvant donner lieu à des opportunités d’innovation.

Atelier exploratoire « Cuisine connectée »

Via le Smart Gastronomy Lab, 18 participants ont pris part à cet atelier exploratoire. Répartis par groupes représentant chacun un profil-type d’utilisateurs, ils sont amenés à trouver des pistes de solutions et les modéliser.



Salon Tavola (Kortrijk)

Défi culinaire multipartenaires

6 entreprises ont participé à ce défi culinaire lancé par le Smart Gastronomy Lab et qui a fait l’objet d’un accord entreprise-partenaire.





Food Business Meeting - Tavola (Kortrijk)

Food Business Meetings

En collaboration avec des partenaires du réseau Enterprise Europe Network répartis en Europe, des rendez-vous préprogrammés ont été mis sur pied entre entreprises agroalimentaires de Namur et d'ailleurs. L'objectif était de leur permettre de nouer des partenariats commerciaux, techniques, de sous-traitances, technologiques ou autres. 6 entreprises namuroises y ont participé et 29 rencontres B2B ont été organisées en leur faveur.



Carrefour du Bois - Nantes

• Ecoconstruction

Carrefour du Bois à Nantes

En juin, le BEP a invité les entreprises à participer au Carrefour du Bois à Nantes, en collaboration avec différents partenaires (le Cluster Eco-Construction, CAP 2020 et Ressources Naturelles Développement ASBL). Conférences et visites de bâtiments étaient au programme afin de permettre aux 7 entreprises namuroises participantes de s'informer plus avant sur l'évolution de ce matériau à haut potentiel. Le thème de la conférence était : « Réinventer la ville : Ville durable, créative et matériau bois : regards sur 3 expériences européennes ». Les chantiers variaient d'une école à une crèche, en passant par d'autres types de bâtiment.



Midi du Développement durable

• Environnement

Séminaire « Comment élaborer l'avenir énergétique de votre entreprise », organisé avec l'UCM

Ce séminaire, organisé en mai 2016 à l'intention des chefs d'entreprises et des responsables énergie de PME avait pour but de les sensibiliser aux manières d'améliorer la performance énergétique de leur infrastructure, par le biais d'atelier de co-création pour parvenir à des pistes de solutions concrètes et adaptée à l'entreprise. 5 entreprises namuroises y ont participé.



• Numérique

Séminaire « Mieux réussir grâce au numérique - Vision partagée Kim Auclair (Québec) - Fred Colantonio (Belgique) »

27 entrepreneurs ont participé à cet échange portant sur la vision prospective, les tendances en matière de communication et réseautage au travers du numérique (réseaux sociaux, blogs) et sur des conseils pratiques de mise en œuvre dans le milieu entrepreneurial. Cela a permis aux participants d'avoir une vision globale via une mise en contexte suivie de faits concrets, d'exemples pratiques, vécus.

B) LES ACTIONS TRANSVERSALES À L'ENSEMBLE DES FILIÈRES

• En matière de créativité et d'innovation



Formation - NEC

Un programme de formation et de coaching : le NEC - Namur Entrepreneurship Center - 13^e édition

Le NEC vise à encourager le développement de l'économie en Province de Namur. En 2016, pour la première fois, un accélérateur a été mis en place en amont des modules, suivi d'un jury de sélection et enfin des modules en soirée. Ces modules permettent aux porteurs de projet, y compris aux étudiants entrepreneurs intégrés dans Linkube, de bénéficier d'informations génériques dans différents domaines (marketing, finances, Business Model Canvas, intelligence stratégique, l'art du pitch...). Par ailleurs, un coaching individualisé sur du long terme est mis en œuvre, activable par le porteur du projet au moment qui lui semble opportun. En 2016, 26 personnes ont participé à l'ensemble.



Atelier - BEProdigious

BEProdigious

Ce challenge organisé par le BEP avec le soutien de l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) a pour objectif de stimuler et susciter l'entrepreneuriat chez les jeunes du supérieur, universitaire ou haute école. Pour ce faire, quelques workshops sont organisés en soirée, sur des thèmes tels que créativité, intelligence stratégique, prototypage rapide et storytelling avant une défense orale des projets devant un jury de professionnels. En 2016, 12 projets ont été proposés par 29 étudiants.



Événement Linkube

Linkube

L'incubateur Etudiants Entrepreneur Namur s'est positionné dans le paysage wallon des incubateurs mis en place avec le concours de l'Agence de l'Entreprises et de l'Innovation. Les étudiants acceptés par le comité de sélection ont pu suivre les modules d'information du NEC, bénéficier d'un accompagnement individuel, d'un parrain, des conseils d'un expert et d'un espace où travailler, au sein du TRAKK. En 2016, les partenaires du Pôle Académique de Namur ont également mis au point un Comité de sélection pour l'accès au statut académique. Celui-ci apporte un confort et une reconnaissance complémentaires à l'étudiant entrepreneur et à son entourage. Ce sont 33 étudiants représentant 14 projets qui se sont engagés dans l'aventure de l'entrepreneuriat en 2016.

• En matière technique

Séminaire « Un café, des croissants et les nouveaux ISO 9001 et 14001 - MWQ »

Organisé le 13 septembre 2016 par le Mouvement Wallon pour la Qualité et le Cequal, en partenariat avec le BEP, ce séminaire s'adressait aux entreprises soucieuses de s'inscrire dans les évolutions ISO 9001 et 14001. 20 sociétés ont répondu présent.

Séminaire « ISO 9001 et 14001 »

Les 13 septembre et 13 octobre, le CEQUAL, en collaboration avec le BEP, a organisé 2 séminaires sur la certification ISO. Ce sont en tout 10 entreprises namuroises qui ont répondu présent.



Ptit déj Techno

Ptit déj Techno : « Des matériaux moins salissants »

Le 25 novembre s'est déroulé un séminaire sur les matériaux moins salissants mis en œuvre par Innovatech et relayé par le BEP. Les entreprises namuroises ont été invitées à y participer afin de s'informer quant aux toutes nouvelles techniques permettant de réduire les taches sur des textures et matériaux d'usage fréquent en process industriels.



Séminaire - Tax Shelter

Séminaire « Le Tax Shift : quels impacts pour mon entreprise ? »

Le BEP, en collaboration avec l'UCM Namur a mis sur pied un séminaire le 3 février afin de renseigner au mieux les entreprises sur les nouvelles mesures fiscales du tax shift. 153 entrepreneurs ont répondu présents à cette invitation chez WOW Technology, dans le parc de Naninne, qui a également pu témoigner de l'impact du tax shift sur son activité.

Séminaire « Primes à l'investissement : quel avantage pour votre entreprise ? »

Le 23 juin 2016 s'est tenu un séminaire organisé conjointement par le BEP, l'UCM et le SPW sur la thématique des nouvelles dispositions relatives aux primes à l'investissement, au sein de l'entreprise Schmitz Digital Printing à Ciney-Biron. Son directeur a également témoigné de son expérience en matière de prime à l'investissement face à 41 participants.

Séminaire « Comment activer l'épargne privée pour votre entreprise ? »

Le 9 mai à la Brasserie du Clocher à Malonne, le BEP, en collaboration avec l'UCM a organisé un séminaire portant sur « Le financement alternatif pour les PME ou comment activer l'épargne privée ? » L'objectif était de fournir aux entrepreneurs un panel complet des outils à leur disposition : crowdfunding et tax shelter PME et d'en connaître les évolutions et perspectives. 154 entrepreneurs y ont pris part.

Séminaire à la carte « Optimisez votre développement de l'autre côté de la frontière »

Le 30 septembre, le BEP, en collaboration avec l'AWEX a mis sur pied à Bièvre un séminaire intitulé « Optimisez votre développement de l'autre côté de la frontière ». L'objectif était de permettre aux entreprises du canton de Gedinne et des environs immédiats de s'informer sur la problématique « export » vu leur grande proximité géographique avec la France. Ce sont 8 entrepreneurs qui ont eu l'occasion de s'informer et poser toutes les questions utiles à leur déploiement international, tant au spécialiste du BEP qu'aux personnes de l'AWEX qui en ont profité pour présenter les incitants financiers export.

• En vue de stimuler le networking

Stimulation du partenariat au sein du GEG (Groupement des Entreprises de Gembloux)

Un dîner tournant s'y est déroulé le 28 avril à Gembloux et a permis aux entreprises du GEG de nouer des partenariats entre elles.



Dîner conférence C2P

Stimulation du partenariat interentreprises via le club C2P (Club des 2 provinces)

Organisé le 18 novembre, un dîner conférence a permis à chaque entreprise participante d'en rencontrer d'autres (60 participants).



Inauguration CEWAL

Stimulation du partenariat interentreprises via le CEWAL (Club des Entreprises de Walcourt-Chastrès)

Le 24 juin 2016, le CEWAL était inauguré en présence de nombreux entrepreneurs de Walcourt, Chastrès et de la région. Les 8 et 9 octobre 2016, le CEWAL a organisé l'action « Zoning en fête » pour laquelle 21 entreprises s'étaient engagées à ouvrir leurs portes et à promouvoir leurs activités, faisant ainsi montre du dynamisme économique de Walcourt.



Séminaire - club d'entrepreneurs de Ciney

Stimulation du partenariat interentreprises via le Club de Ciney

Le centre de transferts de déchets et le centre d'entreprises de Ciney-Biron ont été inaugurés le 11 octobre. A cette occasion, le BEP et le Club d'entreprises de Ciney ont collaboré à la mise sur pied d'un networking entre les entreprises présentes, après que le club eut l'opportunité de présenter ses activités et objectifs.



Séminaire - club d'entrepreneurs de Ciney

Séminaire d'information au Club de Ciney

Le 21 novembre 2016 s'est déroulé un séminaire d'information à l'usage des entreprises cinaciennes implantées dans le parc de Ciney-Biron. Celui-ci était organisé par le BEP, en collaboration étroite avec le Club d'entrepreneurs de Ciney et l'ADL de Ciney. Son objectif était de permettre à tous de s'informer sur 3 thématiques clés : les résultats d'une étude de biométhanisation qui a eu lieu précédemment, les projets d'extension du PAE de Brion et les événements collectifs prévus en 2017 par le BEP au niveau du Club de Ciney afin de faciliter le réseautage. 25 entrepreneurs étaient présents.



Afterwork du GREPAN

Stimulation du partenariat interentreprises via le GREPAN4

Le GREPAN4 a mis sur pied différentes manifestations parmi lesquelles une balade mosane en ancêtres en mai, le traditionnel barbecue et un « afterwork », qui sont autant d'occasions de se rencontrer, échanger et faire des affaires entre entrepreneurs.

Stimulation du partenariat interentreprises via Idealsy

Le Jogging ELA, le barbecue de la rentrée, les « afterwork chefs d'entreprise » ont permis de réunir les entrepreneurs du parc scientifique Créalys®. En parallèle, une réflexion sur la mutualisation des services relatifs au gardiennage a eu lieu.



Rallye « éco » - Valléeco

Stimulation du partenariat interentreprises via Valléeco

Un rallye « éco » a eu lieu le 14 avril à l'initiative du Club, qui rassemble les entreprises de la Haute-Meuse (Anhée, Dinant, Hastière, Onhaye et Yvoir). L'objectif était de faire connaître le club, visiter et rencontrer des entreprises du parc de Sorinnes et échanger entre entrepreneurs. Le 8 décembre, c'est à un dîner-conférence que les entrepreneurs étaient conviés.

Stimulation du partenariat interentreprises via #Tous à table

Une opération sur l'effet rassembleur qu'ont la table et les repas qu'on y prend, avec un parallélisme sur l'effet rassembleur des clubs d'entreprises, a été lancée par MATélé, la télévision locale de l'arrondissement de Dinant. C'est ainsi que les clubs de l'arrondissement Dinant-Philippeville ont participé à cette action, réunissant par la même occasion les entrepreneurs de leur région.



Coworking Namur

C) LES MISSIONS INTERNATIONALES

Se lancer à l'international demande une sérieuse préparation proposée par le BEP et ses partenaires tels que l'AWEX au travers d'actions telles que :

- **Les missions économiques à l'étranger**



Séminaire Québec Numérique

Semaine du numérique à Québec

En avril s'est déroulée la semaine du numérique à Québec. 7 entreprises se sont rendues sur place afin d'y affiner leurs contacts et y rencontrer des partenaires potentiels. Le BEP était présent pour promouvoir les actions mises en œuvre dans le cadre du KIKK 2017.



Smart City Expo - Barcelone

Smart City Expo à Barcelone

Le BEP a participé aux conférences et visité le salon. Une rencontre avec Vilanova et l'agence de développement économique Néapolis a également eu lieu pour apprécier l'opportunité d'y organiser une mission avec des entreprises namuroises en 2017 et mesurer les tendances du marché pour assurer un retour vers les entreprises namuroises concernées.

- **Les séminaires et salons à l'étranger**

Présentation de la réforme des incitants financiers

Un séminaire à destination des entreprises actives à l'export a eu lieu à Gedinne, assorti de rendez-vous personnalisés entre ces entrepreneurs et des représentants de l'AWEX et du BEP aptes à les renseigner en matière d'export. Trois entreprises y ont pris part.



Mobile World Congress - Barcelone

Mobile World Congress

Des rencontres d'affaires y ont été organisées par EEN Wallonie dans le cadre du salon Mobile World Congress à Barcelone. Deux entreprises y ont participé.



Semaine du numérique - Québec

Séminaire Québec Numérique

Ce séminaire, organisé en partenariat avec l'ADN et l'Infopôle Cluster TIC en mars, a permis de rassembler 7 entreprises. Il avait pour objectif de préparer les entreprises à la mission à Québec.

• Les séminaires et salons en Belgique

Salon WEIF (Wallonia Export Invest Fair)

En avril 2016 s'est tenu le salon WEIF avec différentes actions à destination des entreprises souhaitant exporter ou exportant déjà. Le BEP y était présent sur le stand Enterprise Europe Network.

Séminaire sur le nouveau code des douanes

Ce séminaire organisé en novembre a permis à 12 participants représentant 7 entreprises de s'informer sur le tout nouveau code douanier.



B2B - KIKK Festival

B2B dans le cadre du KIKK Festival

6 entreprises namuroises ont pris part au B2B organisé le 5 novembre en marge du festival international du numérique qu'est le KIKK. Elles ont pu bénéficier de rendez-vous avec des entreprises venant de France, Suisse, Canada, Allemagne et Finlande.

• L'accueil d'Ambassadeurs ou de délégations étrangères

Accueil de l'ambassadeur de Colombie

Le 7 juin 2016, le BEP a accueilli l'Ambassadeur de Colombie afin d'envisager avec lui et les entrepreneurs namurois présents les relations de partenariat et d'export à pouvoir mettre en place avec la Colombie.



Visite - délégation tunisienne

Accueil de délégation de Tunisie

Le 25 mai, une délégation tunisienne institutionnelle a été accueillie au cours de laquelle le BEP et Keyfood lui ont été présentés.



4) L'accompagnement individuel

A) L'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES

L'ambition du BEP en matière d'accompagnement individuel se matérialise dans le « parcours client entreprise ». L'année 2016 a été consacrée à l'opérationnalisation de celui-ci. Les outils et la méthodologie de travail ont été affinés ou développés pour chaque étape du parcours afin de rencontrer les orientations stratégiques définies par la Wallonie en matière d'animation économique pour la période 2014-2020, à savoir :

- Un ciblage efficient des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- Une démarche proactive vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- La réalisation d'un diagnostic 360° conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- La réalisation d'une feuille de route de développement et la formalisation d'une proposition de plan d'accompagnement personnalisé réalisé par le BEP (account manager et accompagnateurs généralistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de l'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation) ;
- La contractualisation avec les entreprises et la mise en œuvre efficiente du plan d'accompagnement ;
- L'auto-évaluation et l'évaluation du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2016, le BEP a développé une démarche proactive de prise de contact avec les entreprises identifiées comme prioritaires. Cette prospection s'est effectuée via des contacts « en dur » (phoning) mais également par une approche de réseautage (rencontre lors d'évènements collectifs organisés par le BEP ou par des partenaires).

Une phase d'évaluation précède toujours l'accompagnement d'une entreprise. L'outil central pour la réalisation de cette phase est le Business Model Canvas (BMC). Celui-ci permet de créer le dialogue avec l'entrepreneur, de se forger une vision commune du projet tout en le challengeant. Il permet aux conseillers d'avoir une vue à la fois globale et analytique du projet, de poser un diagnostic 360° afin de proposer le meilleur plan d'accompagnement du projet de croissance de l'entreprise. Celui-ci est co-construit par les conseillers (account manager et spécialistes). Une attention particulière est portée sur l'utilisation efficiente des ressources d'accompagnement au service de la croissance et de la valeur ajoutée des entreprises et du territoire namurois.

B) LA CONTRACTUALISATION

Les coachs du BEP proposent aux entreprises accompagnées de contractualiser la mission à réaliser en termes de services à prester, de timing, de livrables ainsi que les contributions d'organismes tiers à la réalisation de la mission.

Le BEP a défini un catalogue des services d'accompagnement qui comprend 10 familles de services. L'année 2016 a permis de tester et de faire évoluer l'offre du BEP. En 2016, 69 contrats ont été signés avec des entreprises namuroises.



FOCUS SUR...

Le back office du parcours client : l'organisation humaine et technique du BEP

L'orientation client est au cœur de l'organisation du BEP. Pour le servir au mieux, le Bep fonctionne en équipe projet. Elle se compose de l'account-manager, qui est le leader de l'équipe et le point de contact unique de l'entreprise, et d'accompagnateurs spécialisés dans les thématiques sur lesquelles porte l'accompagnement de l'entreprise.

Au-delà de l'aspect humain, le BEP a misé sur l'excellence opérationnelle en s'appuyant sur différents outils numériques pour suivre la bonne exécution de son parcours client sur un plan individuel et collectif. A ce titre, 3 principaux outils appuient notre action :

- Le « CRM coaching » permet de suivre le parcours du client depuis la prospection jusqu'à la clôture de l'intervention de l'équipe projet en passant par la génération du contrat d'accompagnement. Il offre une vue globale permettant de piloter le travail de l'équipe du pôle entreprises et facilite le reporting (indicateurs, statistiques).
- « Team Time Sheet » permet de suivre les prestations de chaque agent ou équipe projet (# jours réalisés/contrat/client) afin d'optimiser la gestion des ressources.
- « Qlikview » offre une vue croisée et analytique des prestations d'accompagnement (par agent/par équipe projet) par rapport aux services prévus dans un contrat donné.

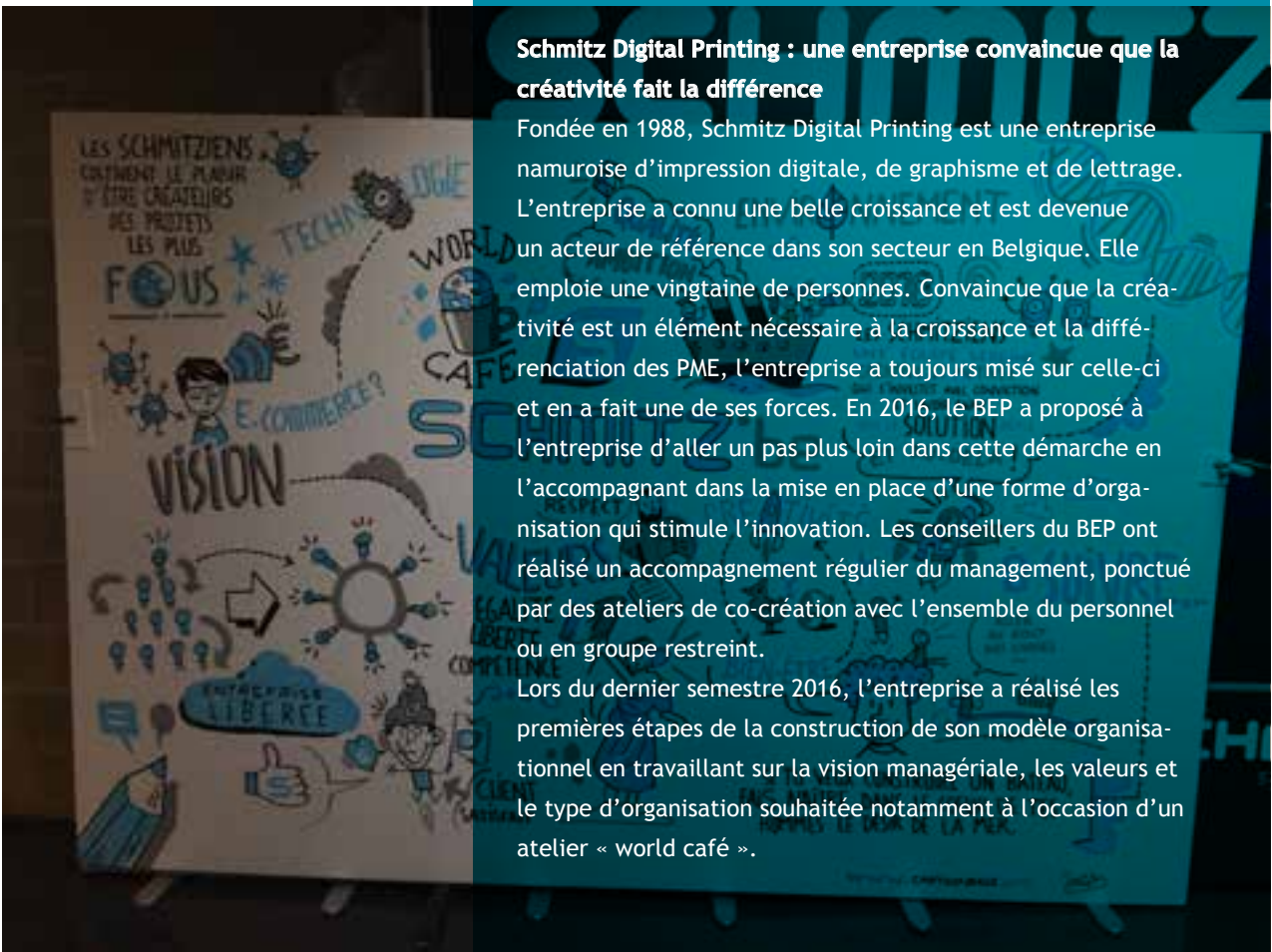


FOCUS SUR...

Schmitz Digital Printing : une entreprise convaincue que la créativité fait la différence

Fondée en 1988, Schmitz Digital Printing est une entreprise namuroise d'impression digitale, de graphisme et de lettrage. L'entreprise a connu une belle croissance et est devenue un acteur de référence dans son secteur en Belgique. Elle emploie une vingtaine de personnes. Convaincue que la créativité est un élément nécessaire à la croissance et la différenciation des PME, l'entreprise a toujours misé sur celle-ci et en a fait une de ses forces. En 2016, le BEP a proposé à l'entreprise d'aller un pas plus loin dans cette démarche en l'accompagnant dans la mise en place d'une forme d'organisation qui stimule l'innovation. Les conseillers du BEP ont réalisé un accompagnement régulier du management, ponctué par des ateliers de co-création avec l'ensemble du personnel ou en groupe restreint.

Lors du dernier semestre 2016, l'entreprise a réalisé les premières étapes de la construction de son modèle organisationnel en travaillant sur la vision managériale, les valeurs et le type d'organisation souhaitée notamment à l'occasion d'un atelier « world café ».



Fresque schmitz Digital Printing

UNIVERSEM : Un accompagnement du BEP dans différents domaines

Installée dans le parc d'activité économique Crealys®, Universem a débuté dans le domaine des cadeaux d'entreprise avant de se concentrer sur le marketing digital. Leur objectif est de fidéliser les visiteurs, de générer du trafic et de développer la notoriété des sites. Les 3 jeunes partenaires ont fait appel au BEP en 2013 pour trouver des partenaires à l'étranger. Ils ont ensuite participé à un atelier collectif en intelligence stratégique. Et, récemment, ils ont suivi un cycle de formation sur l'innovation managériale organisé par le BEP. Le management était un point essentiel pour le bon fonctionnement de l'entreprise qui, aujourd'hui, travaille en plusieurs équipes autonomes. En 2016, ils ont reçu l'Alfer du meilleur jeune entrepreneur namurois.

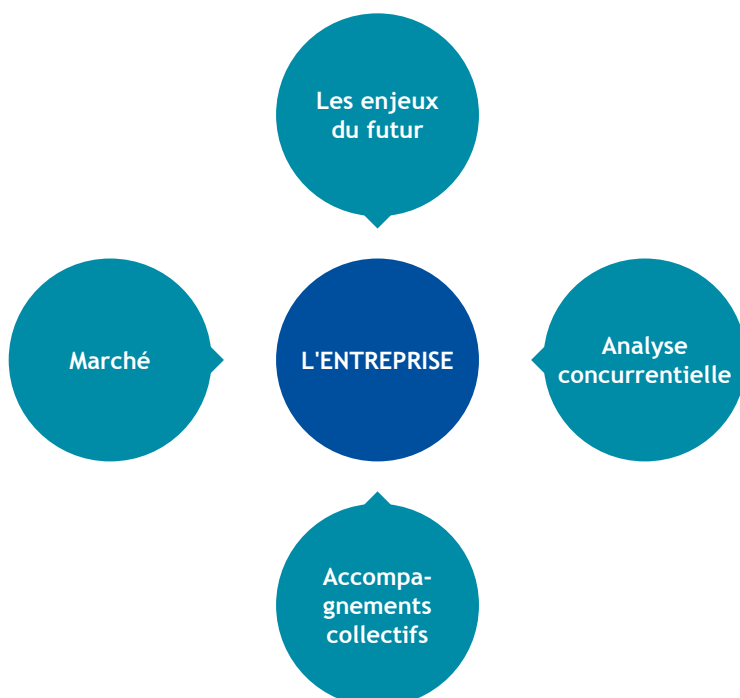


5) L'intelligence stratégique

Pour une entreprise, il s'agit de transformer collectivement les informations en connaissances actionnables afin d'améliorer sa position concurrentielle, protéger son patrimoine immatériel et influencer son environnement.

A) UNE APPROCHE INNOVANTE DE L'INTELLIGENCE STRATÉGIQUE

Les accompagnements en intelligence stratégique s'orientent selon 4 axes :



Les 3 axes « Marchés », « Enjeux du futur » et « Analyse concurrentielle » sont déclinés en services spécifiques mis en œuvre dans le cadre de l'accompagnement individuel en parfaite synergie avec les accounts managers.

15 entreprises ont été suivies en 2016.

B) LES ACTIONS EN INTELLIGENCE STRATÉGIQUE



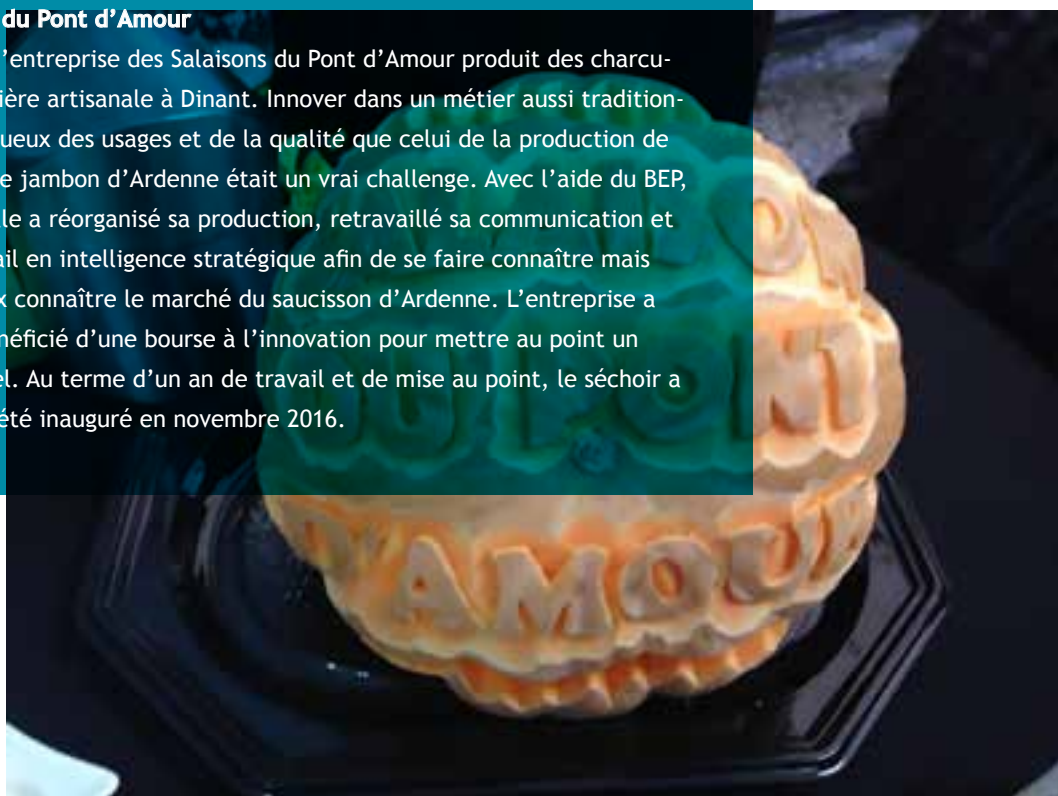
Outre les accompagnements individuels, des séances de sensibilisation, des workshops et des ateliers collectifs ont été organisés en 2016.

- Une séance pratique dans le cadre du Namur Entrepreneurship Center a permis d'attirer l'attention des entrepreneurs en herbe sur les tendances de leur environnement et sur la recherche d'informations. Objectifs : Permettre aux porteurs de projets et jeunes entrepreneurs de concevoir leur modèle économique en tenant compte de facteurs et de contraintes extérieurs comme les nouveaux besoins des consommateurs, les nouvelles technologies, les législations, les concurrents directs ou indirects... (20 participants) ;
- Un cycle d'ateliers en intelligence stratégique a été organisé en collaboration avec l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation et Idelux (20 participants).

FOCUS SUR

Les Salaisons du Pont d'Amour

Depuis 1926, l'entreprise des Salaisons du Pont d'Amour produit des charcuteries de manière artisanale à Dinant. Innover dans un métier aussi traditionnel et respectueux des usages et de la qualité que celui de la production de saucisson et de jambon d'Ardenne était un vrai challenge. Avec l'aide du BEP, la PME familiale a réorganisé sa production, retravaillé sa communication et mené un travail en intelligence stratégique afin de se faire connaître mais aussi de mieux connaître le marché du saucisson d'Ardenne. L'entreprise a également bénéficié d'une bourse à l'innovation pour mettre au point un séchoir naturel. Au terme d'un an de travail et de mise au point, le séchoir a été créé et a été inauguré en novembre 2016.



6) Le TRAKK

Le projet du TRAKK, hub créatif, s'est développé depuis 2015 en partenariat avec le KIKK, l'UNamur, Gembloux Agro-Bio Tech et la Ressourcerie Namuroise. Les actions menées par le BEP ont particulièrement concerné :

- La création d'un espace physique à Namur permettant d'avoir un lieu dans lequel peuvent se croiser les différents publics cibles du TRAKK : étudiants, chercheurs, start-up, porteurs de projet, entreprises, citoyens...



Les bureaux et ateliers sont occupés par :

Superbe

Entreprise namuroise active dans les technologies et le design, créant des expériences et installations interactives

Level Studio

Bureau d'architectes, travaillant principalement dans l'architecture, mais également dans l'imagerie de synthèse et l'animation, dans le design d'objet et la conception de mobilier, ainsi que dans le conseil en développement durable

Superstrong

Agence créative digitale spécialiste des solutions web sur mesure

Thingsplay

Société active dans l'internet des objets spécialisée dans les solutions permettant aux entreprises industrielles de connecter les objets existants au monde internet

KSize

Kingsize est une agence créative namuroise mettant à la disposition de ses clients un large panel de services qui couvrent tous les domaines de l'art graphique (image de marque, direction artistique et développement de site web).

- La mise en place d'un programme d'animations collectives visant à favoriser l'émergence d'entreprises nouvelles et le soutien à la croissance d'entreprises du territoire grâce au concept d'économie créative et au développement de nouveaux business models. Une dizaine d'actions ont été menées par le BEP en 2016.



Animation au TRAKK

• Accompagnement collectif :

1) Action : Cycle « Pensée créative Le processus créatif : étapes et outils pour gérer mes projets de manière créative »

Les objectifs de ce cycle sont de décrypter, avec les participants à ces ateliers, les différentes étapes du processus créatif et de leur faire découvrir les outils applicables, pour chaque étape, dans leur réalité professionnelle. 21 personnes y ont participé.

2) Workshop « I(d)Project »

Via différents outils et méthodes pratiques, les porteurs de projet sont amenés lors des permanences ID project à analyser au plus juste le mode de fonctionnement et les attentes de leurs futurs clients, ceci dans l'objectif de rendre leur service ou produit plus pertinent, désirable et efficace. 6 porteurs de projet y ont participé.

3) Atelier « Boîte à outils »

Chaque mois, le TRAKK propose des formations collectives sur des outils concrets et implémentables (tels que le Business Model Canvas, le Pitch...) à travers une approche associant théorie et pratique. Tous les derniers mardis du mois, c'est un workshop consacré à la découverte et à la formation à un ou plusieurs outils concrets qui est proposé. 23 personnes y ont participé.

4) Midi Pizz'Act

L'objectif est d'apprendre, de partager des connaissances et d'échanger sur des thématiques aussi intéressantes que variées telles que l'économie créative, les différents moyens de financement pour les start-up, les échecs et les réussites possibles dans l'économie digitale... 11 personnes y ont participé.

5) Fablab+

Tous les 2 mois, le TRAKK met le fablab à l'honneur en démontrant les corrélations possibles et imaginables entre un fablab et des secteurs d'activités qui en sont a priori très éloignés. L'objectif de cet atelier est de découvrir toutes les possibilités que peut offrir un fablab à une entreprise (prototypes techniques, meubles, objets artistiques ou design, objets interactifs, etc.). 7 personnes y ont participé.

• Participation à des salons et événements :

28/10/16 : Salon Evolu'Tic - 700 visiteurs

3-4-5/11/16 : KIKK Festival - 15.000 visiteurs tant entreprises/porteurs de projets qu'étudiants et citoyens

25-26-27/11/16 : Salon Récupère - 15.500 visiteurs dont environ 500 personnes passées sur le stand



KIKK Festival



KIKK Festival

7) Les circuits courts

Le BEP aide les entreprises namuroises à développer leurs activités en intégrant de nouveaux modèles économiques.

Dans le cadre d'un développement durable, les circuits courts et l'économie circulaire sont des enjeux primordiaux pour les entreprises. Le BEP s'investit de plus en plus dans ces thématiques à travers différents projets :

Economie circulaire

- **Interreg Re C² - REutilisation (REcyclage, REemploi) en Circuit Court** : ce projet a pour objectif de rechercher des complémentarités d'entreprises pour réduire la production de déchets, stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers, par le recours aux circuits courts.
- **Dispositif wallon en économie circulaire** : le BEP a été désigné comme référent en Province de Namur pour détecter le potentiel économie circulaire au sein des entreprises. Un diagnostic approfondi et une bourse ont été développés pour accompagner les entreprises dans leur transition en économie circulaire.

Circuits courts

25 projets de producteurs et/ou transformateurs de produits agroalimentaires ont fait l'objet d'un accompagnement individuel portant notamment sur l'identification du potentiel marché, le marketing et la communication, le montage financier.

12 projets ont été encadrés afin d'assurer l'analyse de faisabilité économique et juridique.

Parallèlement à l'accompagnement individuel et collectifs des producteurs et artisans, le BEP a proposé un accompagnement spécifique aux porteurs de projets qui ont sollicité l'aide à l'investissement dans le cadre de l'appel à projet « hall-relais agricole ». Dans ce cadre, 3 projets ont été accompagnés par le BEP et retenus par le Ministère wallon de l'Agriculture : une plate-forme à Floreffe via la coopérative Paysans-Artisans, un projet de création d'atelier de découpe à l'abattoir de Gedinne et un projet de halle Producteurs porté par la Grelinette de Florennes.

- **Interreg Bâti C² pour Bâtiment (écoconstruction) circuit court** : L'objectif du projet est d'enrichir les filières d'éco-matériaux sur la zone transfrontalière et de favoriser les circuits courts en s'appuyant sur le réseau de partenaires du projet.
- **Interreg AD-T - alimentation saine et durable** : L'objectif est d'accompagner les entreprises du secteur agroalimentaire dans le développement de leur activité en circuit court transfrontalier.



2.3

L'ACCOMPAGNEMENT
DES COMMUNES

1) Les résultats chiffrés

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre de communes accompagnées	38	30
Nombre de projets communaux en cours d'accompagnement	78	56
Nombre de projets communaux conventionnés en 2016	20	12
Nombre de projets communaux finalisés en 2016	20	6
Nombre de projets énergie	1	1
Nombre de projets touristiques	5	12
Nombre de sites désaffectés	5	3

2) L'accompagnement des communes dans la gestion de leur territoire



Espace Rogier - Namur

Le BEP soutient et accompagne les communes dans la gestion de leur territoire dans des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'auteur de projet.

L'aide du BEP vise à concrétiser et finaliser leurs projets, en les accompagnant dans les domaines suivants :

- **études stratégiques** : elles visent à planifier les opérations d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement socio-économique et touristique, de mobilité ou d'énergie ;
- **construction de bâtiments** : administrations, services de secours, crèches, maison de repos, équipements sportifs ou culturels, efficacité énergétique...
- développement de **projets immobiliers** : éco-quartiers, partenariats public/privé, logements sociaux...
- **infrastructures touristiques** : signalétique touristique, études de faisabilité...
- **smart city** : conseils techniques, projets d'espaces publics et de services intelligents, techniques créatives d'animation et de collaboration...

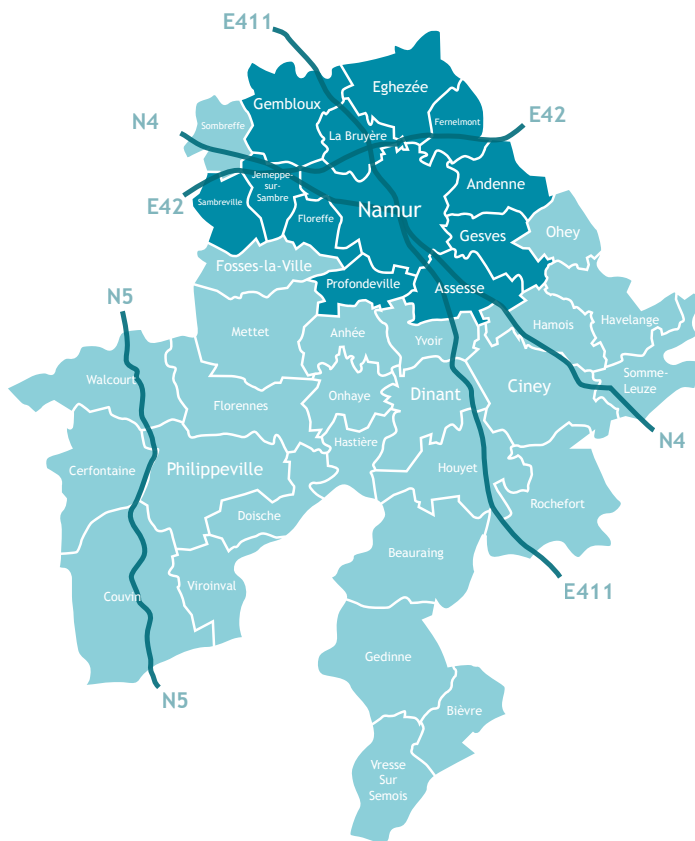
3) La stratégie territoriale

A) LE RÔLE DU BEP EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les missions confiées au BEP portent sur des matières stratégiques multiples telles que :

- Projets de territoire : supra-communal, communal ou thématique (tourisme, mobilité, vallée...);
- Réalisation de programmes communaux de développement rural (PCDR);
- Stratégie énergétique globale et efficacité énergétique des bâtiments;
- Développement et dynamisation des centres urbains : praticabilité et convivialité des espaces publics, renforcement urbanistique de la structure commerciale;
- Assistance dans la définition d'une identité locale (positionnement, charte graphique, logo...).

B) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ASSISTANCES « STRATÉGIE »



FOCUS SUR...

Le PCDR de Fernelmont

En 2016, après trois années d'étroite collaboration avec le BEP et la Fondation Rurale de Wallonie, le Conseil communal de Fernelmont est prêt à adopter son Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Celui-ci vaut également Agenda 21 Local (concept européen et international de développement durable).

Le PCDR de Fernelmont concerne 42 fiches projet portant sur quatre thématiques précises, à savoir le développement économique, la vie villageoise et les services à la population et le territoire durable.

Les projets inscrits peuvent dès lors bénéficier de subsides wallons, qui s'élèvent à 80 % du montant global du projet.



Maison multiservices - Fernelmont



FOCUS SUR...

9 Communes namuroises signataires de la Convention des Maires

Suite au lancement de la campagne POLLEC 2, le BEP a pris l'initiative d'inviter 9 Communes namuroises à se regrouper pour parvenir à un plan d'action commun, en faveur de l'énergie et du climat. Cette initiative supra-locale, menée par le BEP est unique en Wallonie. Et, grâce à l'expérience de Namur et Gembloux, déjà signataires de la Convention des Maires, le BEP a rencontré l'adhésion d'Andenne, Assesse, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Gesves, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère et Profondeville. Les 9 Communes ont signé la Convention des Maires le mardi 13 décembre 2016.



Signature de la Convention des Maires

Elles s'engagent à :

1. Concevoir, sur base d'un inventaire de référence des émissions et d'une évaluation des risques, une politique en faveur de l'énergie durable et adaptée au changement climatique avec une planification des actions, une gestion continue et la coordination des ressources internes à l'administration ;
2. Etablir un plan d'actions dans les 2 ans de la signature de l'acte d'adhésion ;
3. Contrôler tous les 2 ans les résultats du plan d'actions et vérifier que les objectifs fixés ont été atteints.

Fort de son expérience, le BEP a sollicité la participation des communes des arrondissements de Dinant et Philippeville, dans le cadre de la campagne POLLEC 3, pour étendre et amplifier la démarche à l'ensemble du territoire de la Province de Namur. La candidature conjointe des communes de ce territoire a été rentrée en février 2017.

D) LES AUTRES PROJETS EN MATIÈRE DE STRATÉGIE TERRITORIALE

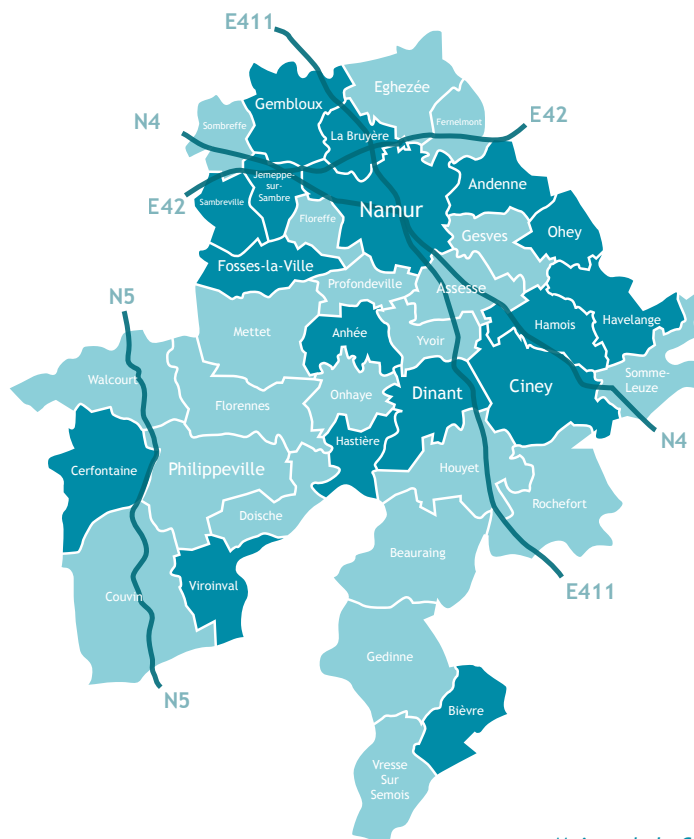
TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT
Assesse - PCDR	Auteur de projet du PCDR d'Assesse en partenariat avec l'INASEP pour la réalisation des fiches-projets	Adoption par le Gouvernement wallon en octobre 2016
Fernelmont - PCDR	Auteur de projet du PCDR de Fernelmont	Fiches-projets finalisées en 2016
Etude subvention Pollec	Le projet consiste en l'accompagnement de 11 communes, dans la réalisation d'une politique locale énergie	Candidature acceptée ; inventaire et bilan carbone réalisés
Sambreville - Jemeppe-sur-Sambre - Etudes stratégiques	Plan de redéploiement intégré du Val de Sambre et projet de territoire de Sambreville	Elaboration du cahier spécial des charges et lancement marché

4) Les projets de bâtiments publics

Le BEP apporte un accompagnement administratif (notamment le montage de dossiers de financement public), technique et juridique de projets de construction de bâtiments.

Dans un souci d'optimisation de ce type d'infrastructure, le BEP accompagne également les communes dans des projets de réorganisation des services administratifs ou pour la mise en place de facility management.

A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS



Maison de la Culture - Province de Namur

FOCUS SUR...

La nouvelle Maison de la Culture de la Province de Namur

Le BEP a été chargé en 2013 d'accompagner la Province pour la rénovation et l'extension de la Maison de la Culture. Celle-ci ne répondait plus aux exigences de sécurité et de performances scénographiques et énergétiques pour une telle infrastructure. Le BEP s'est chargé de la rédaction du cahier des charges et du lancement du marché en conception et réalisation.

En 2016, le travail du BEP a permis de désigner une équipe composée d'une entreprise générale, Thomas & Piron secondée par une équipe d'auteurs de projet dont le chef de file est le Bureau Samyn & Partners.

Le BEP a également accompagné la Province dans le dépôt et le suivi de la procédure de permis unique, délivré fin 2016. Le chantier pourra démarrer au printemps 2017 pour se terminer fin 2018.

Maison de la Culture - Province de Namur

C) LES PROJETS DE BÂTIMENTS ACCOMPAGNÉS

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS - BUREAUX		
Fosses-la-Ville - Château Winson	Rénovation et extension du château Winson en vue d'y accueillir la nouvelle administration communale et le CPAS	En chantier



Château Winson - Fosses-la-Ville



Château Winson - Fosses-la-Ville

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Gembloux - Relevé surfaces bâtiments publics	Analyse du potentiel foncier de l'administration communale de Gembloux suite au déménagement des services dans la nouvelle construction	Fin de l'analyse en avril 2016
Hastière - Aménagement de l'administration communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale, mission d'auteur de projet, y compris stabilité	Redémarrage en décembre 2016
La Bruyère - Nouvelle administration communale	Construction d'une nouvelle infrastructure mutualisée entre l'administration communale et le CPAS	Permis déposé ; Cahier spécial des charges en cours pour le marché de travaux



Maison communale - La Bruyère

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Province - Maison administrative	Construction d'un nouveau complexe intégrant la quasi-totalité des agents provinciaux des services namurois, soit 480 agents, intégrant le principe du NWOV (Nouveau monde du travail)	Finalisation du cahier spécial des charges en conception et réalisation ; lancement de l'appel à candidatures

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
BÂTIMENTS DE SERVICES D'INTERVENTION		
Province - Ecole du feu Sambreville	Construction d'un centre de formation pour les sapeurs-pompiers namurois	Fin des travaux en avril 2016
Sambreville - Caserne des pompiers	Construction d'un nouvel arsenal pour la zone Val de Sambre	Fin des travaux en octobre 2016



Ecole du feu - Sambreville



Caserne des pompiers - Sambreville

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
BÂTIMENTS D'ACCUEIL - CRÈCHE, MAISON DE REPOS, RÉSIDENCES SERVICES		
Bièvre - Nouvelle maison de repos	Construction d'une nouvelle maison de repos permettant de répondre aux nouvelles exigences énergétiques et augmenter la capacité actuelle de lits	Lancement d'un marché de promotion
Ohey - Nouvelle résidence pour seniors	Construction d'une nouvelle infrastructure dans la commune	Etude programmatique et juridique en cours
BÂTIMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET MAISON ASSOCIATIVE		
Ciney - Salle des fêtes du marché couvert	Etude de faisabilité de la construction d'une nouvelle salle des fêtes sur le site du marché couvert	Rédaction du cahier des charges en conception et réalisation
Dinant - Complexe footballistique	Construction d'un nouveau complexe footballistique permettant de regrouper un ensemble de club	En stand-by
Gembloux - Centre culturel	Rénovation et extension du centre culturel de Gembloux	Adjudication marche en conception et réalisation
Hamois - Hall omnisport Natoye	Construction d'une nouvelle salle de sport à Natoye	Chantier terminé Réception provisoire
RÉCEPTION PROVISOIRE		
Havelange	Rénovation d'un hall industriel en vue d'y aménager une maison rurale polyvalente	Esquisse d'aménagement
Jemeppe - Centre culturel	Équipements scénographiques et cabine haute tension	Etude programmatique en cours
Namur - Hall sportif Belgrade	Construction de nouveaux vestiaires et mise en conformité PMR, mission d'auteur de projet	Cahier spécial des charges en cours d'élaboration
Namur - Espace Rogier	1. Construction d'une nouvelle salle de spectacle d'une grande qualité acoustique, marché de conception et réalisation, étude de programmation préalable 2. Construction de la Cité des Métiers de Namur, de logements publics, de logements privés, d'un parc public et d'un parking souterrain - étude de programmation, ensuite lancement d'un marché de conception et réalisation	Marché attribué Marché publié, ouverture des offres en mars 2017



Hall - sportif - Belgrade



Espace Rogier - Namur



Espace Rogier - Namur



Espace Rogier - Namur

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Province - Maison de la Culture de Namur	Rénovation et extension de la Maison de la Culture	Marché attribué et permis unique délivré



Maison de la Culture - Province de Namur



Maison de la Culture - Province de Namur

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Viroinval - Centre culturel	Extension du centre culturel régional, mission d'auteur de projet	Elaboration du dossier d'exécution et dépôt de permis
Viroinval - Gare d'Olloy	Travaux de rénovation de l'enveloppe de l'ancienne gare pour le SPW Mission pour l'aménagement des locaux en vue d'y installer un centre d'interprétation des contes et légendes	Travaux de rénovation réceptionnés provisoirement

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
BÂTIMENTS - AUTRES		
Anhée - Camping Respes à Denée	Assainissement de l'ancien site sportif de Denée (piscine et abords) pour le SPW	Marché de travaux en cours d'attribution
Andenne - site Saint-Lambert	Evaluation du potentiel de réaffectation du site Saint-Lambert	Analyse des bâtiments
Cerfontaine - Ferme du Moulin	Aménagement du site de l'ancien moulin : démolition d'un bâtiment et réaménagement des abords	Chantier terminé
Ciney - Cinéma Caméo	Démolition de l'ancien cinéma, mission d'auteur de projet	Chantier terminé
Hastière - Ecole d'Hermeton	Rénovation de la toiture de l'école et mise en conformité, mission d'auteur de projet	Redémarrage en décembre 2016
Namur - Eglise des Oblats Jambes	Transformation de l'Eglise des Oblats, mission d'auteur de projet	Offres reçues
Namur - Sart-Hulet - Centre de formation	Etude de potentialité d'aménagement du site pour la future Cité des Métiers de Namur	Programmation terminée



Eglise des Oblats - Jambes



Espace Rogier - Namur

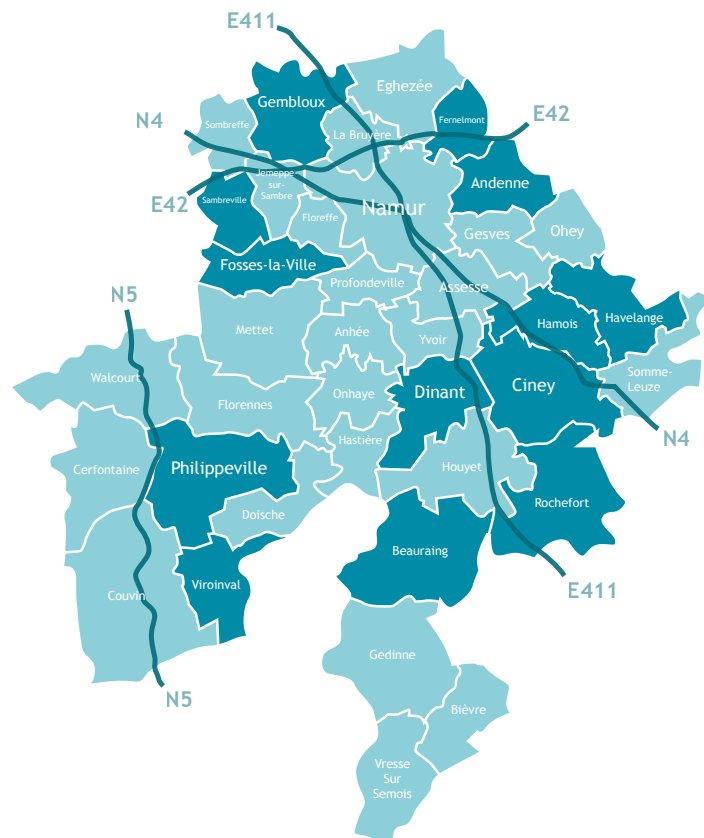
5) Les projets de logements et d'espaces publics

Le BEP, auteur de projet agréé en urbanisme, conseille et accompagne les projets communaux de logements et d'aménagement d'espaces publics.

Les Communes sollicitent le BEP pour :

- Le montage de projet en partenariat public/privé,
- La valorisation foncière des terrains,
- L'assistance en réhabilitation de sites, rénovation urbaine et revitalisation urbaine,
- L'assistance dans l'aménagement d'espaces publics et paysagers (parcs, places...).

A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS



FOCUS SUR...

Gembloux, plan communal d'aménagement - Gare

Le projet vise à développer un nouvel espace de vie, reconnu comme « Quartier Nouveau » par la Wallonie. Idéalement situé entre la gare de Gembloux et la nationale 4, le site de 15 ha est destiné à accueillir une mixité de fonctions à savoir 1000 logements, des services et équipement de proximité, dont une école.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs habitants, une attention particulière est portée au cadre de vie avec des immeubles de logements à l'architecture contemporaine intégrés dans un espace public de grande qualité et doté d'un beau parc arboré. La conception du quartier intègre également une réflexion en matière de mobilité favorisant la circulation des modes doux en lien avec la gare.

Le BEP, auteur de projet du plan communal d'aménagement épaulé d'experts en immobilier et en programmation urbaine, accompagne également la Commune dans ses actions de concertation.



Quartier de la gare - Gembloux

FOCUS SUR...

Projet d'agriculture urbaine à Andenne

La Commune d'Andenne et le BEP mènent depuis 2016 une étude dont la finalité est d'identifier de manière précise quels types d'agriculture urbaine pourraient s'installer à Andenne, sur une superficie de 50 hectares, en extension du centre-ville et de son nouveau quartier d'Anton. Un partenariat avec l'Institut Saint-Lambert en vue de favoriser l'insertion des personnes handicapées mentales dans l'agriculture urbaine est envisagé. Outre les aspects scientifiques relatifs à production alimentaire, l'étude a pour objectif d'identifier des acteurs locaux et des professionnels désireux de s'impliquer dans ce projet d'agriculture urbaine. Le but est qu'à terme, 15.000 Andennais puissent s'approvisionner en fruits et légumes par cette production.

C) LES PROJETS DE LOGEMENTS ET D'ESPACES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
LOGEMENTS		
Andenne - Plan communal d'aménagement révisionnel Andennelle Est	Projet de restructuration du quartier en entrée de ville	En cours
Andenne - Plan communal d'aménagement révisionnel - Les Roseurs	Requalification d'un site industriel	Analyse d'opportunité
Andenne - Plan communal d'aménagement - Révision du PPA n° 3 dit Pégard	Projet de restructuration d'un quartier à côté du centre-ville	Terminé
Andenne - Rapport urbanistique et environnemental - Anton	Projet retenu dans l'appel à manifestation d'intérêt « Quartier Nouveau » lancé par le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire	En cours
Andenne - Révision du plan de secteur - Extension Anton	Projet visant à prévoir une extension au projet de nouveau quartier à Anton	En cours



Anton - Andenne

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Andenne - Plan communal d'aménagement - Andennelle Ouest	Projet de restructuration d'un quartier à côté du centre-ville	En cours

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Ciney - Rue du Condroz	Rénovation de bâtiments existants afin d'y réaliser 6 logements publics, mission d'auteur de projet	En cours



Rue du Condroz - Ciney



Rue du Condroz - Ciney

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Fernelmont - Nouveau quartier d'habitation à Pontillas	AMO visant à revoir le plan particulier d'aménagement qui couvre actuellement la partie ouest du village de Pontillas et qui ne permet pas de valoriser au mieux la propriété de la commune ainsi que celle de la Société Wallonne du Logement	Abrogation du plan particulier d'aménagement et réflexion urbanistique et de programmation
Gembloux - Plan communal d'aménagement - Gare	Projet visant à développer un « Quartier Nouveau » avec une mixité de fonction (+/- 1000 logements) à côté de la gare de Gembloux	En cours d'étude



Quartier de la gare - Gembloux

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Hamois - Permis d'urbanisation à Natoye	Projet visant à la création d'un nouveau quartier d'habitation sur des terrains communaux situés à Natoye en prolongement des quartiers existants et intégrant 8 logements sociaux	En stand-by
Havelange - Logement de transit à Flostoy	Transformation d'une ancienne salle de classe en logement de transit, mission d'auteur de projet	En cours
Philippeville - Plan communal d'aménagement révisionnel - La Calamine	Projet visant la création d'un quartier mixte d'habitat (+/- 250 logements) à proximité du CPAS, d'une crèche et de logements sociaux à l'est de Philippeville	En cours d'étude
Philippeville - Rapport urbanistique et environnemental - Gueule de Loup à Sautour	Réflexion urbanistique en vue de requalifier le domaine de loisirs marqué par la problématique de l'habitat permanent en zone de loisirs	Mission abandonnée
Viroinval - Plan communal d'aménagement - Tienne du Loret	Projet visant à encadrer l'urbanisation sur les terrains communaux situés au Tienne du Loret ainsi qu'à permettre le développement du village de Dourbes	Terminé
Rochefort - Vente conditionnelle de terrain	Analyse urbanistique et définition des conditions de ventes	Analyse urbanistique

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Sambreville - projet Ville + Sambre + Ville	Projet de développement d'un nouveau quartier d'habitat en rive gauche de la Sambre, face à l'administration communale, en lien avec le concours European	Étude de dépollution en cours



Ville+Sambre+Ville - Sambreville

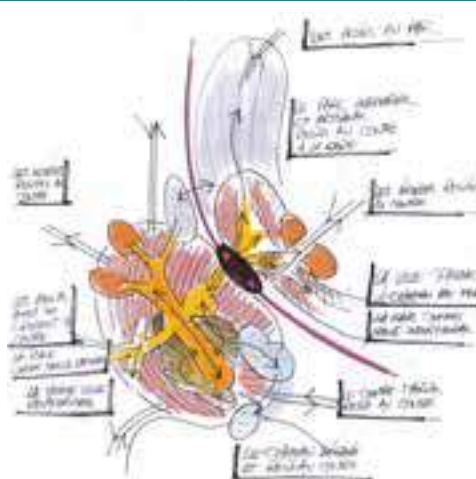


Ville+Sambre+Ville - Sambreville

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
ESPACES PUBLICS		
Andenne - Agriculture urbaine	Etude de potentialité d'un projet d'agriculture urbaine	Définition du projet et désignation consultant
Beauraing - Aménagement du centre-ville	Réflexion urbanistique visant à rendre plus attractif le centre-ville de Beauraing	Terminé



Andenne - agriculture urbaine



Centre-ville - Beauraing

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Dinant - Projet de ville	Stratégie de positionnement du centre-ville de Dinant	Terminé
Fernelmont - Aménagement d'un verger	Aménagement d'un verger et d'espaces verts sur une parcelle communale	Esquisse et programmation réalisée
Fosses-la-Ville - Rénovation urbaine	réalisation d'un parking de délestage, d'une plaine de jeux, d'un aménagement d'espaces verts et d'une promenade urbaine piétonne	Conception de l'avant-projet

COMMERCES

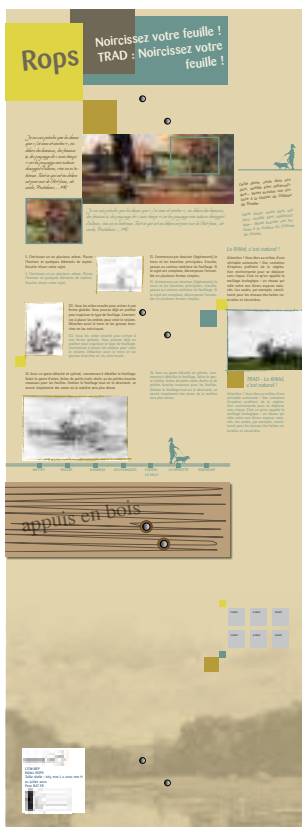
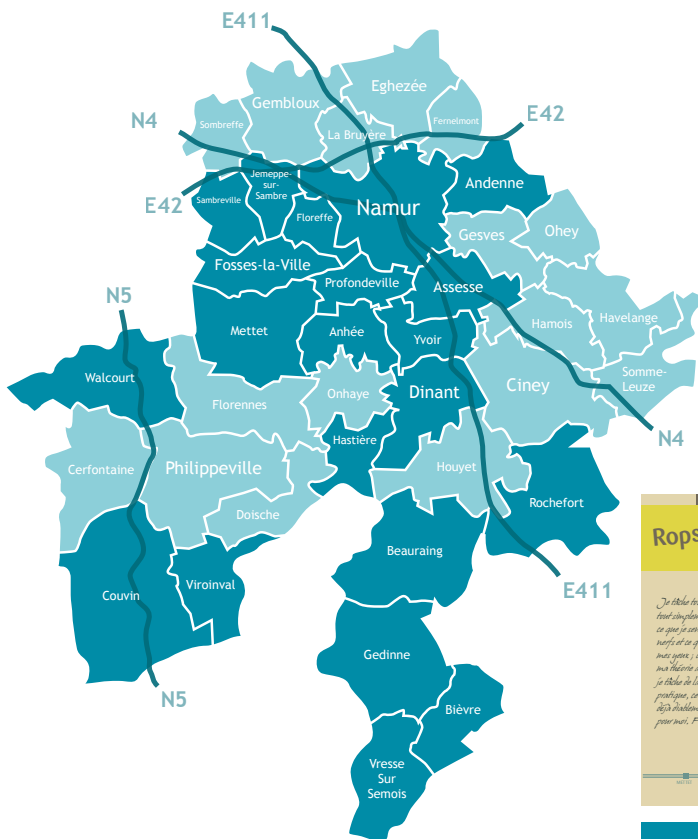
Philippeville - Plan communal d'aménagement - Les 4 Vents	Aménagement d'un complexe commercial et d'un petit parc PME local	Dépôt du dossier de demande de révision
---	---	---

6) Les projets touristiques

Le tourisme constitue un secteur d'activité économique important de la Province.

Le BEP apporte un accompagnement au montage de projets de signalétique touristique et à la mise en valeur de patrimoine et de sites remarquables.

A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS TOURISTIQUES ACCOMPAGNÉS



FOCUS SUR...

La signalétique du RAVeL Rops

Les Communes de Mettet (lieu de naissance de Félicien Rops) et Fosses-la-Ville proposent désormais aux promeneurs du RAVeL de se mettre dans la peau du peintre. Ces Communes misent sur ce parcours thématique pour développer une offre touristique originale, ludique et intelligente.

Le BEP a assuré la coordination de cette nouvelle signalétique entre les différents acteurs : les communes de Mettet et Fosses-la-Ville, le Syndicat d'initiative de Fosses, la Maison du Tourisme de Pays de Namur, le Musée Rops, l'Académie des Beaux-Arts, le SPW et la direction du RAVeL. Le comité d'accompagnement a permis de recueillir les avis, connaître les besoins, définir les thèmes abordés et les panneaux à implanter. Le BEP s'est également occupé du montage opérationnel du dossier : choix, préparation et suivi du marché public ainsi que des travaux.

C) LES PROJETS TOURISTIQUES ACCOMPAGNÉS

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
HÉBERGEMENT		
Hastière - Camping du Pairy	Lancement d'un marché de promotion afin de désigner un investisseur pour le développement touristique du site	Accompagnement de l'investisseur, relance du projet début 2017
Province - Resort - Domaine de Chevetogne	Etude de pré-faisabilité relative à l'implantation d'un resort à Chevetogne	Etude finalisée
Vresse-sur-Semois - Problématique des campings en zone inondable	Evaluation de l'impact socio-économique de la fermeture potentielle des campings situés en zone inondable	Terminé
Yvoir - Plan communal d'aménagement - Le Launois	Projet de plan communal d'aménagement visant la mise en œuvre d'une zone de loisirs (création d'un village de vacances, complexe hôtelier...)	En cours
ATTRACTION ET ESPACES PUBLICS		
Province - Namur, Province au fil de l'eau	Recherche de subsides et stratégie de mise en œuvre du programme d'actions visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre	Etude finalisée



« Namur au fil de l'eau »



Projet « Namur au fil de l'eau »



TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Massif forestier du Pays de Chimay	Pré-étude de faisabilité pour la concrétisation d'un équipement structurant	Etude finalisée
Massif forestier de la vallée de la Semois et de la Houille	Pré-étude de faisabilité pour la concrétisation d'un équipement structurant	Etude finalisée
Namur - Musée archéologique	Marché de conception et travaux pour l'aménagement scénographique du bâtiment rénové par la commune	Cahier des charges en cours
Walcourt - Valorisation de la Basilique et de son trésor	Désignation d'un auteur de projet pour la mise en lumière du trésor de la Basilique	En cours



Basilique et son trésor - Walcourt



Basilique et son trésor - Walcourt

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Mettet - Abbaye de Brogne	Réalisation d'études dans le domaine de la signalétique, de l'éclairage et du patrimoine	Etude finalisée
Viroinval - Gare d'Olloy	Aménagement intérieur et équipement de l'ancienne gare d'Olloy pour la transformer en centre d'interprétations des légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse	Dossier FEADER accompagné mais financé sur subventions wallonnes
Rochefort - Parc des Roches & point tourisme	Aménagement du Parc des Roches par un espace couvert formant une perspective entre la place et le parc et création d'un point tourisme visible	Dossier FEADER accompagné et accepté
Dinant - Maison du patrimoine médiéval mosan	Rénovation de la maison Monin pour une extension de la Maison du patrimoine médiéval mosan et réaménagement d'une partie des infrastructures de la Maison espagnole	Dossier FEADER accompagné et accepté
Province de Namur - Zone humide de Chevetogne	Reconstitution de la zone humide de Chevetogne en lieu et place de l'ancien caravaning	Dossier FEADER accompagné et accepté
Assesse - Centre de Crupet	Projet d'aménagement de l'espace public dans le centre villageois de Crupet, un des « Plus Beaux Villages de Wallonie »	Dossier FEADER accompagné et accepté
Sud-Namurois (Vresse, Gedinne, Bièvre et Beauraing) - projet Interreg	Pré-projet « Ardenne Cyclo » visant à la création d'une boucle cycliste transfrontalière	Pré-projet déposé et retenu
SIGNALÉTIQUE		
Signalétique touristique - Ardennes namuroises	Développement de la signalétique touristique	En cours (subsidés octroyés)
RAVeL Rops	Mise en œuvre d'une signalétique sur la thématique Rops concernant les communes de Mettet et Fosses	Finalisé
POTENTIEL DANS LA PROVINCE		
Stratégie de développement des zones de loisirs	Note stratégique pour le développement des zones de loisirs non encore urbanisées - étude des potentialités	Finalisé
Ardenne namuroise - projet Interreg	Portefeuille de projet « Destination Ardenne » : élaboration d'une boucle cycliste	Dossier déposé mais non retenu, nouveau dépôt prévu en 2016

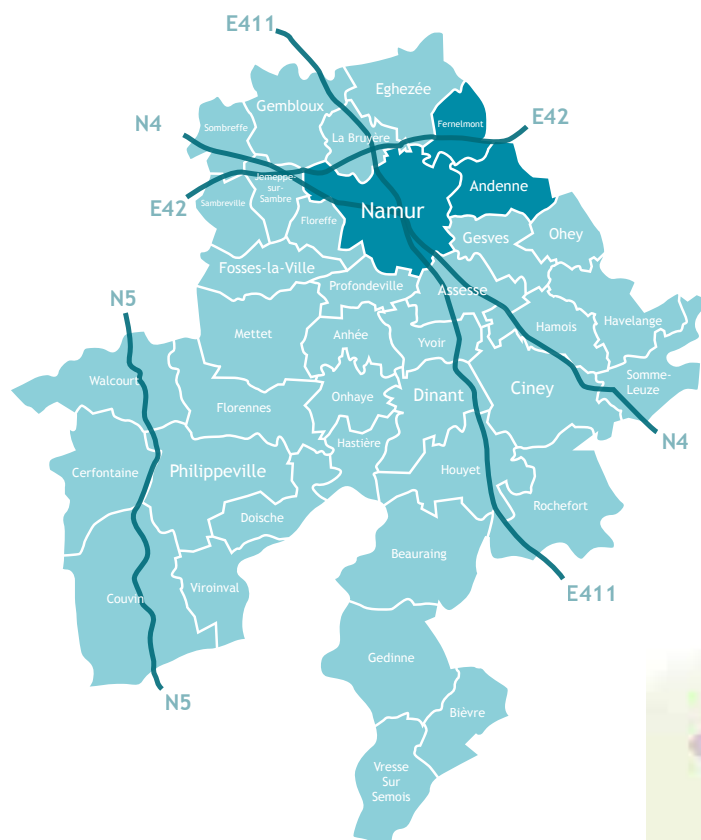
7) Le développement de la smart city

A travers son programme d'actions « Smartcity by BEP », le BEP propose des moyens de rendre notre territoire plus ingénieux, plus collaboratif, plus impliquant, plus attractif en permettant à l'ensemble du territoire namurois et à l'ensemble de ses acteurs de tirer profit de la mutation numérique actuelle.

Les services aux communes portent sur :

- l'accompagnement de projets d'espaces publics et de services intelligents ;
- l'identification et l'accompagnement de projets locaux par des techniques créatives d'animation et de collaboration ;
- l'accompagnement de projets numériques liés à la valorisation du territoire ;
- l'identification et l'accompagnement à la mise en place d'outils numériques répondant à des problématiques identifiées sur le territoire en termes de mobilité, gouvernance, gestion énergétique...
- l'accompagnement de projets numériques qui visent à favoriser l'engagement, l'implication et la participation des citoyens dans et au bénéfice de leur territoire.

A) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS



FOCUS SUR...

L'atelier « L'intelligence collective génératrice de nouvelles solutions de mobilité au sein des communes namuroises ? »

Le 19 mai 2016, le BEP a organisé un atelier à l'attention des élus locaux namurois et de leurs administrations, en particulier à destination des communes rurales du territoire.

Cet atelier avait pour objectifs :

- d'inspirer les communes par quelques présentations de start-up sur les potentialités qu'offrent le numérique d'une part et l'économie du partage d'autre part en matière de mobilité.
- de réfléchir à des solutions concrètes pour le territoire en mettant autour de la table, communes, start-up et acteurs et experts régionaux de la problématique.

Il a réuni 48 participants.

Suite à cet atelier, un projet a été déposé dans le cadre du programme Interreg France - Wallonie - Flandres. Il s'agit d'une solution de mobilité innovante au bénéfice du territoire du Sud de la Province (Dinant- Givet- Hastière). Il a pour partenaires, côté wallon, le TEC Namur-Luxembourg, la SRWT et le BEP.

C) LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

TITRE	FINALITÉ DU PROJET	ÉTAT D'AVANCEMENT
Atelier Smartcity by BEP	« L'intelligence collective génératrice de nouvelles solutions de mobilité au sein des communes namuroises ? » - Atelier à destination des communes rurales du territoire	Terminé
Andenne-Fernelmont-Wasseiges : GAL	Soutien technique dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement rural du GAL	Terminé

Namur - Accompagnement Smartcity	Mission générale d'appui à la Ville pour opérationnaliser la dimension « smart city » dans la mise en œuvre des projets FEDER	En cours
Crowdfunding by BEP	Création d'une plateforme de crowdfunding provinciale	En cours
Agenda partagé - Fernelmont	Réflexion sur la création d'une plateforme partagée entre toutes les associations de la commune de Fernelmont et lien entre celles-ci et les nouveaux habitants	En cours
SmartTransMob - Mobilité innovante	Projet de mobilité innovante sur le territoire transfrontalier Dinant-Beauraing-Givet - Dépôt du pré-projet dans le cadre de l'appel à projet Interreg f-w-vl	En cours (dépôt du projet)
OpenData by BEP	Réflexion sur l'offre de services que peut offrir le BEP aux communes en matière d'OpenData	En cours

Atelier mobilité - Smartcity by BEP



8) Les services environnementaux

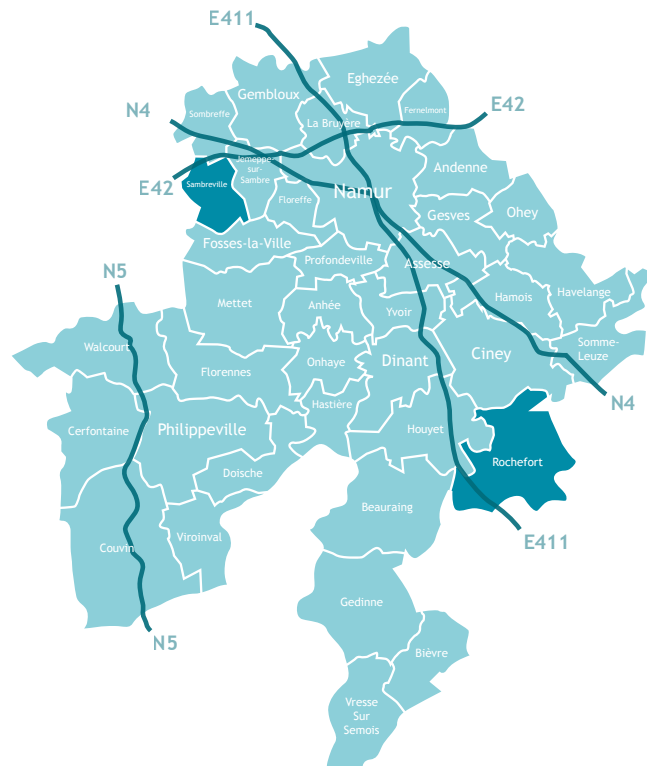
Le BEP met son expertise dans les matières environnementales au service des communes.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien centre d'enfouissement technique (CET) de Classe 3 du Ry des Loges ainsi que de la modification du relief du sol du terrain jouxtant cet ancien CET, entamée précédemment, a été poursuivie pour la **Commune de Rochefort**.

En matière de pollution du sol, le BEP a été chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par la **Commune de Sambreville**, en vue d'assainir des anciens bassins de décantation des glaciers d'Auvélais et y construire une école du feu et une caserne. Dans ce cadre, 2016 a été consacré au suivi des travaux d'assainissement.

Une nouvelle mission d'assistance a également été confiée au BEP par Sambreville en vue de réaliser des investigations de sol sur une ancienne friche industrielle dite « Rive gauche » pour laquelle un projet d'éco-quartier existe. Dans ce cadre, 2016 a été consacrée à la sélection d'un expert agréé chargé des investigations du sol et des eaux souterraines ainsi qu'au lancement et suivi des études.

A) RÉPARTITION DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX ACCOMPAGNÉS





ENCOMBRANTS
ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS
ENCOMBRANTS

BOIS
BOIS

LE SOLUTION POUR VOS...

RESSOURCE
081/28
numeros gratuit



5

2.4

LA GESTION DES
DÉCHETS MÉNAGERS

1) Les résultats chiffrés

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Production globale de déchets	Maximum 530 kg/an/habitant	527 kg/an/habitant
Taux de recyclage	53 %	56,0 %
Taux de compostage/biométhanisation	17 %	17,7 %
Valorisation énergétique	28 %	25,5 %
Mise en centre d'enfouissement technique	2 %	0,8 %
Nombre de personnes sensibilisées (hors campagnes mass media)	40.000	69.176

A) L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN PROVINCE DE NAMUR

En 2016, 260.686 tonnes de déchets ménagers (527 kg/an/habitant) ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 494.382 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 communes de la Province de Namur et de la Commune de Héron, Province de Liège), soit une légère hausse de 2,3 kg/an/habitant par rapport à la production de déchets en 2015.

C'est en 1999 que la production maximale a été observée (572 kg/an/habitant). Sachant qu'en 2011, elle était encore de plus de 550 kg/an/habitant, une décroissance sensible de la production a été observée ces dernières années.

Cette augmentation de 2,3 kg/an/habitant (+ 2.218 tonnes par rapport à 2015) s'explique principalement par la hausse de près de 9 % des déchets verts récoltés dans les recyparcs, en raison des conditions climatiques particulièrement chaudes et humides.

Mais soulignons aussi la belle augmentation de 13,6 % de la quantité de déchets organiques collectés sélectivement entre 2015 et 2016, et la baisse de 4,5 % des déchets ménagers résiduels sur la même période.



B) L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAITEMENT

• Déchets recyclés/compostés ou valorisés

192.143 tonnes - 388 kg/an/habitant de déchets :

- récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques...);
- collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC et déchets organiques);
- récupérés dans les bulles à verre;
- issus du tri-broyage des encombrants dans l'unité de Floreffe.

• Déchets incinérés avec valorisation énergétique

66.513 tonnes - 135 kg/an/habitant de :

- déchets ménagers et assimilés et d'encombrants résiduels issus de la chaîne de tri-broyage de Floreffe, incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à Herstal (Uvelia), et dans celle d'IPALLE (lors de la période d'arrêt pour maintenance d'Uvelia);
- fines d'encombrants résultant du broyage de ceux-ci, valorisées en cimenterie.

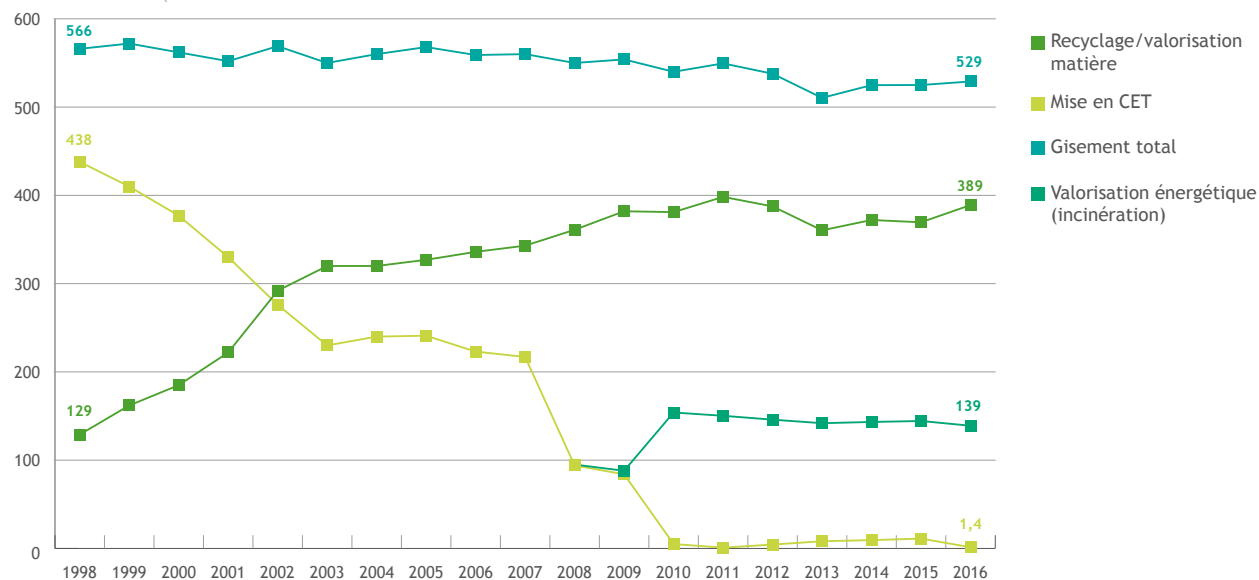
• Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)

2.029 tonnes * - 4 kg/an/habitant de :

- déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment);
- déchets ménagers et encombrants lors de la période d'entretien d'UVELIA; en cas de manque de capacité disponible dans d'autres incinérateurs.

* Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés.

ÉVOLUTION COMPAREE : RECYCLAGE/VALORISATION MATIÈRE VS VALORISATION ÉNERGETIQUE VS MISE EN CET



C) AUTRES CHIFFRES CLÉS



1.255.300 visites
enregistrées dans les
recyparcs



2.103.327 km
parcourus par les camions
de BEP Environnement

47.968 tonnes
de déchets transférées
par la voie d'eau entre
la station de transfert
de Floreffe et l'unité de
valorisation énergétique
Uvelia d'Herstal

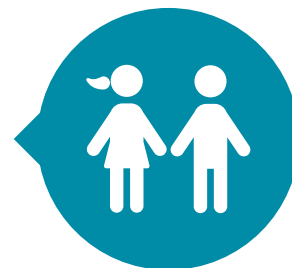


115 kg/an
soit la production
moyenne de déchets
ménagers en Province de
Namur



2.400 visiteurs
sensibilisés à la pré-
vention des déchets
dangereux lors du salon
Récupère

3.484 élèves
sensibilisés à la prévention
et au tri des déchets dans
les écoles namuroises



7.045 citoyens
ayant participé à des ac-
tions de nettoyage dans
le cadre de la campagne
BE WAPP ou d'autres
initiatives communales



135.132 gobelets
réutilisables prêtés sur
50 événements menés
dans 19 communes de la
Province



68 stands et animations
de prévention/tri/sensibilisation
animés par le BEP, lors de mani-
festations locales avec un contact
direct avec 17.291 personnes

FOCUS SUR...

Les travaux de rénovation du site de collecte/transfert de Ciney-Biron

A Biron, des travaux de rénovation complète du bâtiment administratif et de ses abords se sont terminés mi-2016. Ces travaux ont porté sur :

- La création de nouveaux locaux administratifs (bureaux pour le personnel, bureau d'accueil, salle de réunion...),
- La création de nouveaux locaux sociaux (vestiaires, réfectoires, sanitaires...),
- La pose d'un nouveau pont de pesée,
- La création d'une nouvelle station de lavage,
- La rénovation de l'atelier,
- La création d'un centre d'entreprises dont les bureaux sont proposés à la location.

Le déménagement a eu lieu fin juin à la plus grande satisfaction du personnel, après plus d'un an de travaux. Les locaux ont été équipés en priorité par du mobilier de seconde main (R2Use) en parfait état ou par du mobilier neuf. Le montant total des travaux est de 1.550.000 euros dont environ 300.000 euros dédiés à la création du centre d'entreprises (bureaux à louer).

3) Le programme intégré de gestion des déchets ménagers

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la hiérarchie définie au niveau européen et régional, à savoir, par ordre d'importance :

- La prévention/sensibilisation,
- La réutilisation et le réemploi,
- Le recyclage et la valorisation matière,
- Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
- L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2016, BEP Environnement s'inscrit pleinement dans les lignes directrices définies en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers par la Wallonie, notamment au travers de la Déclaration de Politique Régionale. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente dès à présent ses actions dans les axes directeurs du Plan Wallon des Déchets-Ressources en voie d'adoption.

4) La prévention et la sensibilisation

A) LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION



Produits dangereux

- « **Les produits dangereux, je m'en passe !** » et la diminution de l'usage des produits néfastes pour l'environnement étaient le thème central de la campagne de prévention des déchets, commune à toutes les intercommunales wallonnes en 2016, et déclinée en 2 sous-thématiques : les **produits d'entretien naturels** au jardin (pendant le « Printemps sans pesticides ») et les **produits d'entretien naturels dans la maison** (pendant la Semaine Européenne de Réduction des déchets en novembre).



Produits dangereux

Chacune des thématiques a été soutenue par la création d'un site internet www.moinsdedechetsdangereux.be, 10 vidéos pédagogiques montrant des usages à éviter et des recettes pour fabriquer soi-même des produits respectueux de l'environnement, des fiches pratiques à télécharger et 2 concours « grand public ». Au sein des communes, des **ateliers de fabrication de produits d'entretien naturels** ont été proposés à Héron, Doische, Bièvre et Viroinval à une centaine de participants. Et ce, en plus des ateliers organisés dans le cadre de formations octroyées à des professionnels (aides familiales, étudiantes aides familiales) et des étudiants du secondaire professionnel en services sociaux. Des stands de sensibilisation à la prévention des déchets dangereux ont également été animés dans 4 communes.



Tous à table

- La **réduction du gaspillage alimentaire** a été soutenue par l'animation de formations vers les aides familiales et les étudiants du secondaire. Une petite centaine de personnes dans 4 structures (dont IFAPME) ont également été sensibilisées à la réduction de l'empreinte écologique grâce au jeu Alimen'terre.

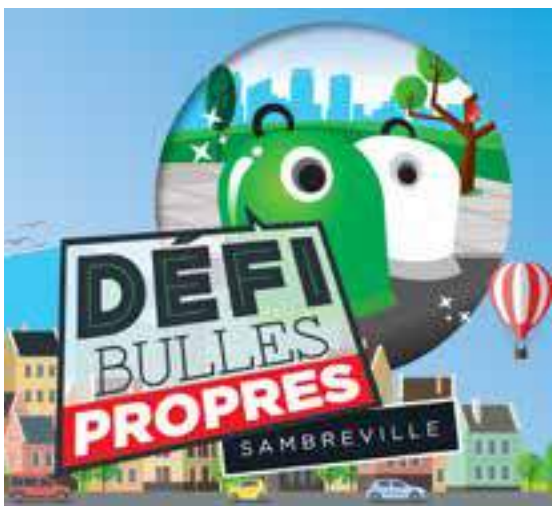


Tous à table

- Dans le cadre du projet « **#tousàtable** » de MAtélé, BEP Environnement a diffusé une dizaine de messages liés à la prévention des déchets et échangé avec des citoyens sur la bonne conservation des aliments, l'utilisation des restes, les achats locaux et de saison, le suremballage... Ce qui a permis de sensibiliser plus de 1000 internautes.

- Enfin, afin de promouvoir les différents outils pédagogiques portant sur la prévention, le tri et la propreté publique, une journée a rassemblé 45 représentants des communes le 7 décembre. A cette occasion, un **catalogue reprenant l'ensemble des outils de sensibilisation** disponibles a été remis aux représentants communaux.

B) LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE



Défis bulles propres

- « **Défi bulles propres - ambassadeurs de la propreté** » est un projet mené avec la Commune de Sambreville et Fost Plus pour sensibiliser la population à la propreté autour des bulles à verre et visant à mettre en place un réseau d'ambassadeurs du tri et de la propreté. Différentes actions de sensibilisation ont été menées : apposition d'autocollants sur toutes les bulles à verre, stands d'animation sur le marché d'Auvelais et à l'entrée d'une grande surface à Tamines, signatures de chartes par 218 citoyens, exposition à l'administration communale, recrutement d'ambassadeurs, 3 représentations du spectacle de la Compagnie de la Sonnette « Les gros dégueulasses »... Différents acteurs de la commune se sont investis dans le projet :

agents constatateurs, gardiens de la paix, médiatrice en matière d'amendes administratives pour incivilités environnementales, agent sanctionnateur, éco-conseiller, échevin de la propreté, conseil consultatif des aînés... Au final, 15 citoyens se sont engagés à devenir ambassadeurs du tri et de la propreté. Le projet sera poursuivi en 2017 et étendu à d'autres communes intéressées.

- La « **Formation Outikit** » a été donnée à une trentaine de responsables « Accueil temps libre », des représentants de la Province et de l'ONE, 17 membres de Comités de quartier, agents constatateurs, animateurs Patro, accueillantes extrascolaires et coordinateurs de stages pour jeunes. L'« Outikit », constitué d'un jeu de société « A la poubelle », d'une grille d'audit et d'un kit propreté, permet de sensibiliser les jeunes (10-14 ans) à la propreté publique en abordant la prévention, le tri et le recyclage. Il a été demandé en prêt par 3 communes (Beauraing, Walcourt, Fossela-Ville) et animé par l'équipe du BEP pour les plaines de Floreffe, Gembloux et Havelange, ainsi que dans des écoles à Profondeville, Sambreville et Namur.
- La 2^e édition du « **Grand Nettoyage de Printemps** » des 15, 16 et 17 avril 2016 a rassemblé 40.592 wallons autour de la propreté publique. En Province de Namur, toutes les communes ont participé à l'opération (32 en 2015) et près de 3000 sacs PMC et de déchets résiduels ont été récoltés par 5.434 bénévoles. Pendant ce week-end, 28 kits propreté ont été prêtés aux Communes par le BEP. Tout au long de l'année, 4 communes ont également emprunté ces kits.
- Vu l'importance de cette problématique, BEP Environnement s'est équipé de **10 kits « propreté publique » supplémentaires**, ce qui porte le nombre de kits à 40 et permettra de soutenir en force les actions de propreté des communes.



Guide de tri - Visez juste



Autocollant - main rouge

C) LES ACTIONS EN FAVEUR DU TRI

- La **campagne PMC « Visez juste »**, menée en collaboration avec les intercommunales IBW et ICDI ainsi que Fost Plus a été menée de début juillet à fin octobre. Pour cette campagne de communication radio, TV, web et via les bulletins communaux, ce sont les résidus observés au centre de tri Valtris qui ont déterminé le choix des 4 messages à respecter pour être « Champion du tri en visant juste » : « Videz bien vos emballages », « N'accrochez pas vos bidons aux sacs ! », « Jetez les barquettes en plastique dans les poubelles de déchets ménagers non recyclables ! », « Jetez les sacs et films plastiques propres au parc à conteneurs ! ». Ces slogans ont été expliqués via des insertions et banniers pour les bulletins communaux et les sites internet des communes et du BEP ainsi que sur les réseaux sociaux.
- Un **nouvel autocollant « main rouge »** a été créé pour soutenir le travail des collecteurs sur le terrain. Plus clair, il s'appuie sur des pictogrammes illustrant les 4 messages de la campagne.



Guide de tri - roue



Tristan et le trésor des poubelles



Action « Ambassadeur de tri » dans les écoles

- Un nouveau **guide de tri « Roue des déchets »** a également été réalisé, en version papier et autocollants, pour les professionnels se rendant chez des particuliers bénéficiaires (aides familiales, infirmières...).

- « **Tristan ou le trésor des poubelles** » est un livret jeu, destiné aux élèves du fondamental. Il a été conçu afin de les sensibiliser au tri et au recyclage des différentes fractions de déchets ménagers.

- Le premier **appel à projet « ambassadeur du tri des déchets et de la propreté »**, lancé en début d'année scolaire 2015-2016 dans les écoles fondamentales, a mobilisé 20 classes ambassadrices. Elles ont développé leur projet de sensibilisation au tri des déchets et à la propreté après avoir reçu par 2 fois la visite des ambassadeurs du BEP. Les 3 classes primées, soit pour la qualité du tri dans l'école, la propreté ou la mobilisation des élèves, ont passé une journée au domaine provincial de Chevetogne. Le second appel à projet a été lancé en septembre 2016 et mobilise également des écoles du secondaire. Les meilleurs ambassadeurs de cette édition 2016-2017 seront primés en mai 2017 au terme de l'année scolaire.



Salon RécupERE

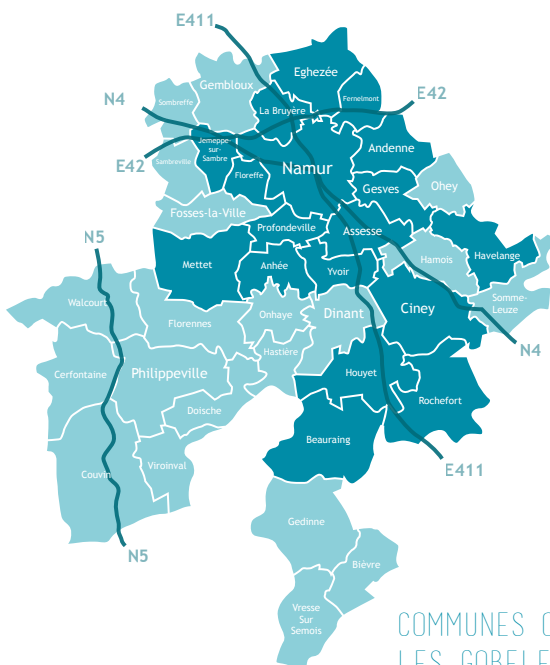
D) LES ACTIONS EN FAVEUR DU RÉEMPLOI

- Durant les 3 jours du **Salon Récupère**, les 25, 26 et 27 novembre 2016, BEP environnement a intégré la thématique du « **Do It Yourself** » (ou faire-soi-même) visant la réduction de l'usage des produits d'entretien dangereux dans la maison. Près de 900 visiteurs ont pu fabriquer eux-mêmes des produits naturels (désodorisants, produits pour le lave-vaisselle, bain douche...). Cette thématique éco-responsable a également été illustrée dans le **labyrinthe de l'éco-consommation**, exposition composée de 6 bornes interactives pour jouer, découvrir et comprendre l'importance de chacun des gestes du quotidien.

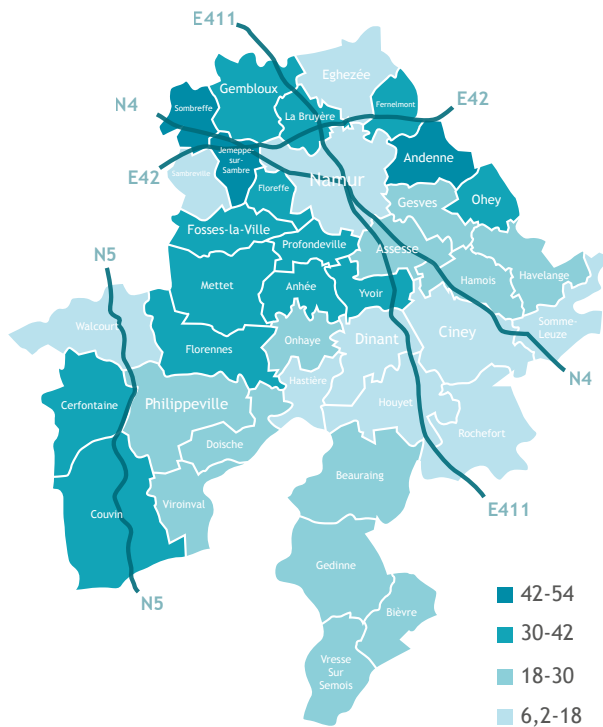


Collecte des jouets dans les parcs à conteneurs

- **3 collectes « réemploi » au profit d'associations locales** ont été menées de manière ponctuelle dans tous les recyparcs à l'initiative des 7 intercommunales wallonnes, sous la coordination de la COPIDEC (conférence permanente des intercommunales wallonnes de gestion des déchets) : **collectes de vélos, de jouets et de livres**. En 2016, ces actions ont permis de collecter **692 vélos** (816 en 2015), **15.500 jouets** (10.419 en 2015) et **89,05 m³** de livres.



- Le **prêt de gobelets réutilisables** permet de lutter contre le jetable lors de festivals ou manifestations locales. En 2016, **135.132 gobelets** ont été prêtés dans **42 manifestations** organisées dans **19 communes**.



QUANTITES DE DECHETS ORGANIQUES COLLECTES PAR COMMUNE EN 2016

5) La collecte des déchets

A) LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

Preuve de l'adhésion croissante de la population, le tonnage de déchets organiques collecté sélectivement a augmenté sensiblement en 2016, pour atteindre une moyenne de 23,70 kg/an/habitant. Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre communes (près de 34 kg/an/habitant en moyenne dans les communes où les déchets résiduels sont collectés par conteneurs à puce contre moins de 11 kg/an/habitant en moyenne dans les communes utilisant le sac payant pour les ordures ménagères résiduelles).

Cet écart important a conduit à la réalisation en 2014 d'une enquête marketing menée dans les 13 communes collectant à l'époque les déchets résiduels en sacs payants, afin de tirer des enseignements pour y améliorer la collecte sélective des déchets organiques. 4 projets concrets découlant de cette enquête ont été menés en 2016 :

• Campagne de communication ciblée sur les erreurs de tri

Entamée en 2015 et reproduite en 2016, l'analyse du contenu des sacs organiques a permis de tirer 2 constats importants :

- 92,8 % des déchets organiques sont bien triés
- $\frac{3}{4}$ des erreurs de tri constatées concernent 4 types de résidus (les langes adultes, les films plastiques, les litières minérales, les petits sacs remplis de déchets ménagers). Les autres erreurs plus marginales sont les plastiques durs (barquettes de beurre, charcuterie...) et les serviettes hygiéniques et textiles (éponges, lavettes).

Sur cette base et en fonction des différents publics concernés, de nouveaux outils de communication ont été réalisés :

- Réalisation d'un livret grand public, de 5 insertions Facebook et de 5 vidéos ;
- Edition de feuillets de sensibilisation diffusés dans les animaleries ;
- Sensibilisation via un autocollant « mini-guide du tri » diffusé via un mailing vers les infirmières à domicile et les aides familiales pour diffusion auprès de leurs bénéficiaires (1750 autocollants).



• Test de sacs organiques plus épais

Ce projet a été mené en collaboration avec 9 Communes (Ciney, Eghezée, Fosses-la-Ville, Héron, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, Namur, Somme-Leuze et Walcourt). Les citoyens « testeurs » se sont engagés à essayer pendant 6 semaines les nouveaux sacs plus épais et à répondre à un questionnaire en ligne à l'issue du test. Sur le millier de ménages participants, près de 90 % d'entre eux ont souhaité que le nouveau sac remplace le modèle disponible dans les commerces. Plus épais et légèrement plus petit, il permet de mieux conserver les déchets organiques et d'améliorer la qualité du tri. Il remplace l'ancien modèle de sac depuis septembre dans les points de vente.

B) LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Il y a 20 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux communes le conteneur à puce, le système de collecte des déchets ménagers le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre de communes y ont adhéré puisqu'en 2016, avec le passage au conteneur à puce à Fosses-la-Ville et Jemeppe-sur-Sambre au 1^{er} janvier 2016, 28 communes sur 39 recourent à ce mode de collecte des déchets ménagers résiduels (52 % de la population ou 257.873 habitants), les 11 autres communes ayant recours au sac payant, soit 236.509 habitants (48 % de la population).

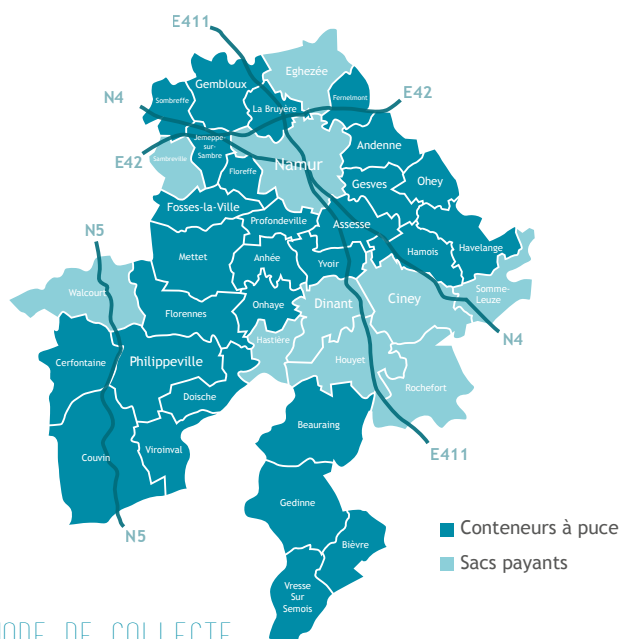
Avec en sus, la généralisation à l'ensemble des communes de la collecte sélective des organiques, le Namurois est devenu sans conteste un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie : 115 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte en 2016 contre une moyenne régionale de 144,5 kg/an/habitant en 2015*.

* Source : portail environnement de Wallonie

Modes de collecte par commune en 2016 :

2 CONTENEURS À PUCE : GRIS : DÉCHETS MÉNAGERS VERT : DÉCHETS ORGANIQUES	DÉCHETS MÉNAGERS : CONTENEUR À PUCE ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE		DÉCHETS MÉNAGERS : SAC PAYANT ORGANIQUES : SAC BIODÉGRADABLE
Beauraing Bièvre Gedinne Vresse-sur-Semois	Andenne Fernelmont Gembloux La Bruyère Profondeville Anhée Havelange Yvoir Couvin Florennes Viroinval	Assesse Floreffe Gesves Ohey Sombreffe Hamois Onhaye Cerfontaine Doische Philippeville Mettet	Eghezée Héron Namur Sambreville Ciney Dinant Hastière Houyet Rochefort Somme-Leuze Walcourt
↓	Depuis le 1/1/2016 : Fosses-la-Ville Jemeppe-sur-Sambre ↓		↓
En moyenne : Déchets ménagers = 132,4 kg/an/habitant ou 117,8 kg/an/équivalent habitant Organiques = 21,6 kg/an/habitant ou 19,2 kg/an/équivalent habitant*	En moyenne : Déchets ménagers = 90,4 kg/an/habitant Organiques = 36,9 kg/an/habitant		En moyenne : Déchets ménagers = 137,7 kg/an/habitant Organiques = 10,5 kg/an/habitant

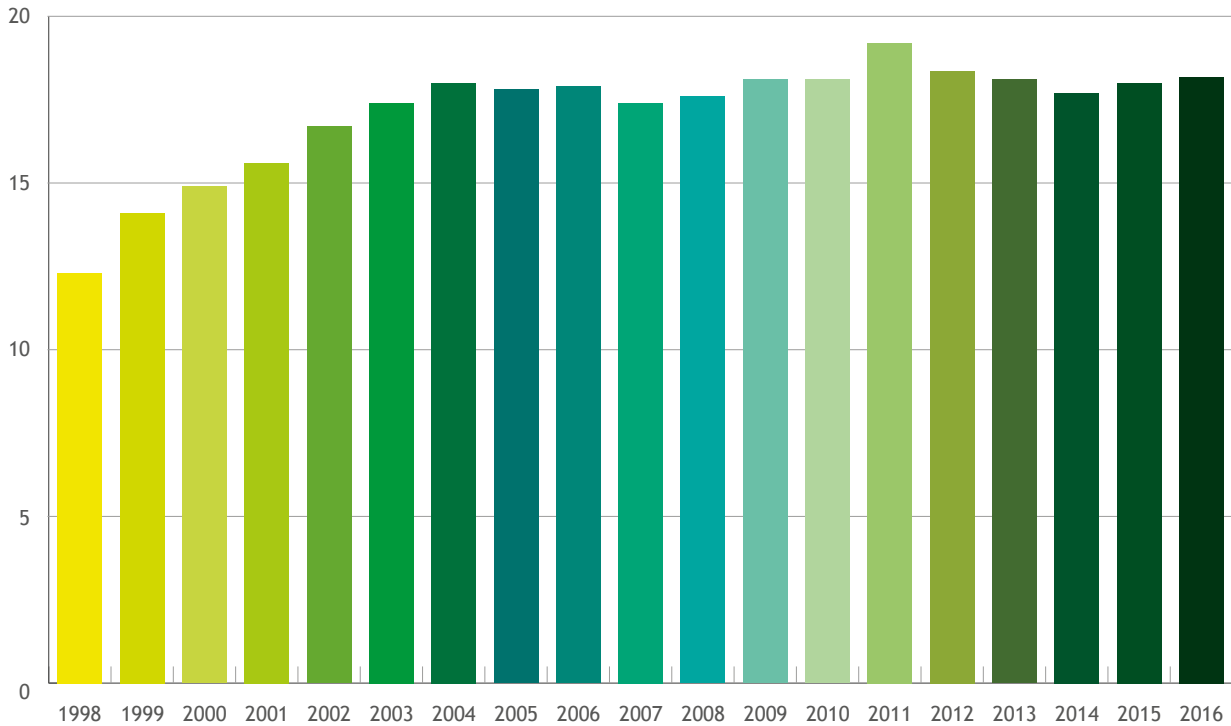
* Ces 4 communes étant très touristiques, l'expression des quantités de déchets produits est plus adéquate par équivalent-habitant (intégrant les secondes résidences et hébergements de tourisme) que par habitant.



C) LA COLLECTE DES PMC

La collecte sélective de la fraction PMC a atteint une stabilité en termes de quantités collectées depuis plusieurs années maintenant. Chaque année, de l'ordre de 9.000 tonnes de PMC (8.985 tonnes en 2016) sont collectées sur le territoire de l'intercommunale, ce qui représente environ 18 kg/an/habitant (contre une moyenne régionale de l'ordre de 15 kg/an/habitant).

EVOLUTION DES QUANTITES EN KG/HAB*AN DE PMC COLLECTES EN PORTE - A - PORTE



En partenariat avec les intercommunales de gestion de déchets, Fost Plus analyse la faisabilité d'élargir les matières acceptées dans le sac PMC à d'autres emballages en plastique, c'est le projet « P+MC ». Début 2016, des projets tests ont débuté dans six villes et communes belges (hors Province de Namur). Le sac bleu PMC y a été remplacé par un sac mauve P+MC, dans lequel d'autres emballages en plastique comme les barquettes, les ravers et les pots sont acceptés.

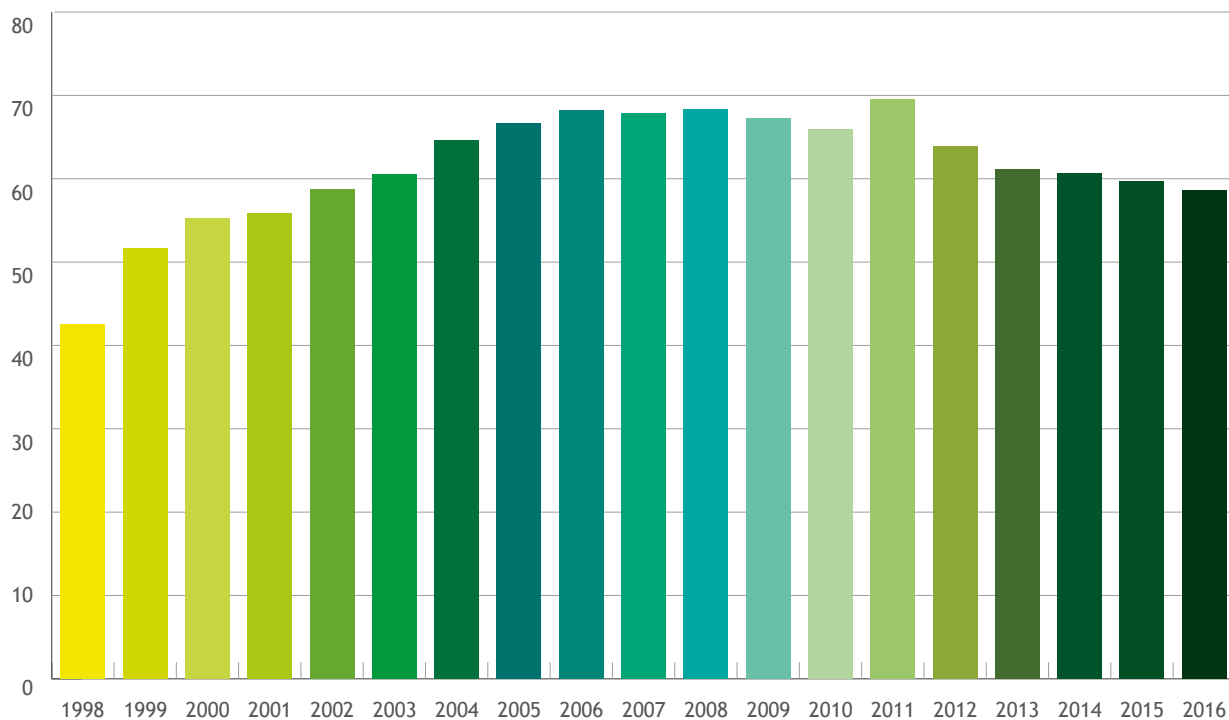
Un premier bilan de Fost Plus évoque une augmentation annuelle des quantités collectées de l'ordre de 25 % (+ 3,7 kg par habitant). La qualité des matières obtenues après tri est également en cours d'évaluation.

Les discussions sur la faisabilité de ce projet et sa généralisation progressive sont suivies de près par BEP Environnement.

D) LA COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS

En 2016, 29.012 tonnes de papier-carton ont été collectées sur le territoire de l'intercommunale, soit 59 kg/an/habitant. Comme partout, une tendance à la baisse est clairement observée depuis 2011 (quantité collectée en baisse de 12,5 % entre 2011 et 2016). Elle s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues en papier.

EVOLUTION DES QUANTITES EN KG/HAB*AN DE PAPIERS - CARTONS COLLECTES EN PORTE - A - PORTE ET DANS LES PARCS A CONTENEURS

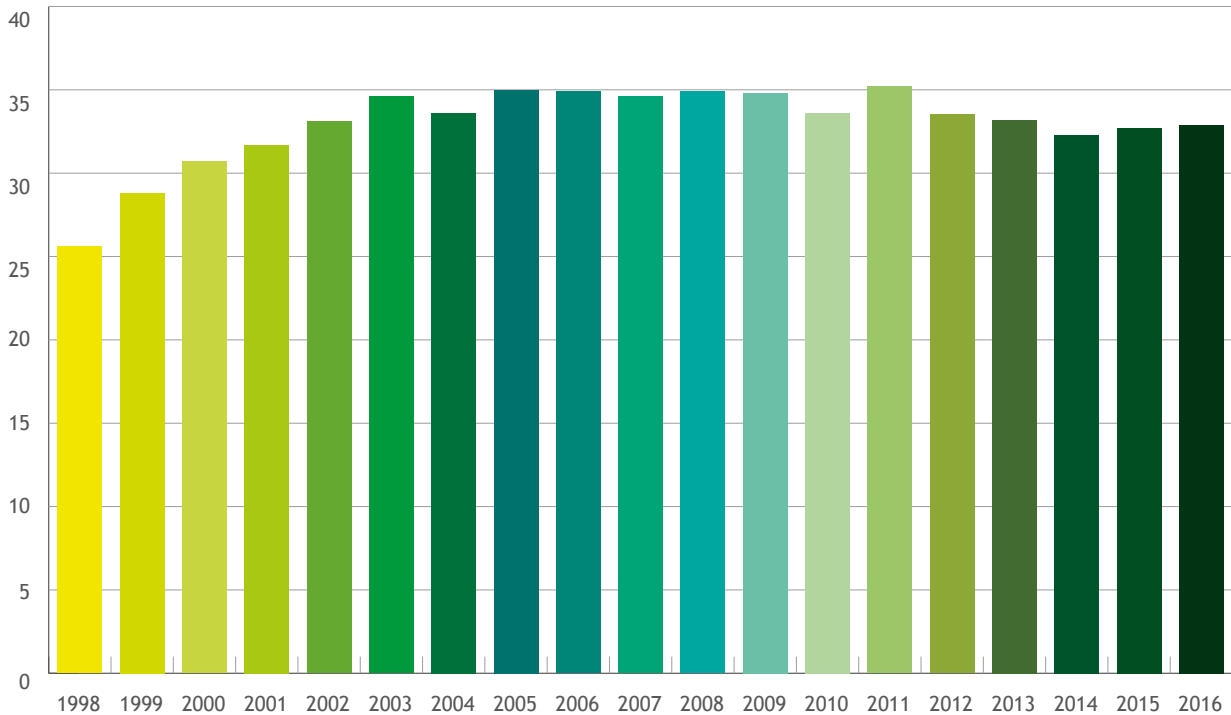


E) LA COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre sur le territoire représente 16.262 tonnes récoltées par an dans un réseau de 1.990 bulles à verre réparties sur 771 sites, soit un point de collecte pour environ 640 habitants.

Le réseau de bulles à verre et les rendements de collecte n'évoluent plus que très légèrement d'une année à l'autre avec un rendement sur le territoire namurois de l'ordre de 33 kg/an/habitant.

EVOLUTION DES QUANTITES EN KG/HAB*AN DE VERRE COLLECTES DANS LES BULLES A VERRE



Comme prévu dans son agrément, Fost Plus alloue des moyens financiers aux intercommunales pour l'amélioration du réseau de bulles à verre. Soucieux de renforcer la propreté autour des sites de bulles, BEP Environnement a proposé aux communes des actions concrètes donnant des résultats satisfaisants sur le terrain.

Ces actions se déclinent en quatre axes :

1. **Intégration paysagère** afin de créer un site « propre » aux bulles par le biais de travaux de plantations, de pose de clôture, gabions... ;
2. **Fourniture de signalétique** visant à lutter contre les incivilités autour des sites de bulles à verre ;
3. **Fourniture et pose de conteneurs enterrés** plus esthétiques qui mettent en valeur le site et réduisent fortement les dépôts sauvages ;
4. **Création d'une dalle de propreté** en béton sous les bulles à verre, afin de permettre un entretien plus aisé et améliorer l'aspect visuel des sites.



Courant 2016, des conteneurs enterrés ont été installés à Gesves (Faux-les-Tombes) et Gembloux (Bossière). Fin 2016, des conteneurs étaient en cours d'installation dans sept communes (Ciney, Gedinne, Hastière, Couvin, Viroinval et Walcourt).

Par ailleurs, le changement des bulles à verre pour un modèle recyclable se fait progressivement, en fonction de leur vétusté ou dégradation dans les 24 communes ayant souhaité changer de modèle.

Bulle blanche et verte

F) LA COLLABORATION AVEC LA RESSOURCERIE NAMUROISE EN FAVEUR DU RÉEMPLOI

BEP Environnement collabore avec La Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filière de recyclage et de valorisation tous les flux collectés par La Ressourcerie et non destinés au réemploi et, plus largement, dans la concrétisation de leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » à l'ensemble des communes namuroises intéressées.

Ce projet commun s'inscrit parfaitement dans les orientations de la Wallonie et notamment du Plan wallon des Déchets-Ressources en projet, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un objectif de collecte de 8 kg/an/habitant ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises d'économie sociale (Ressourceries) et les personnes morales de droit public.

Jusqu'à présent, le désistement statutaire des communes au profit de BEP Environnement ne couvrant pas les activités de collectes en vue du réemploi, La Ressourcerie Namuroise devait répondre aux marchés de service lancés par les communes.

A partir de 2017, suite à un important travail juridique et administratif mené conjointement par BEP Environnement et La Ressourcerie en 2016, les communes qui le souhaitent, via leur désistement statutaire au profit de BEP Environnement, pourront confier à cette dernière la mission de collecte préservante des encombrants, qui elle-même, dans le cadre d'une relation « in house » confiera cette collecte à La Ressourcerie. Fin 2016, les Communes de Héron, Mettet et Florennes ont pris la décision de recourir à ce service à partir de mars 2017.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation a été rendue possible par :

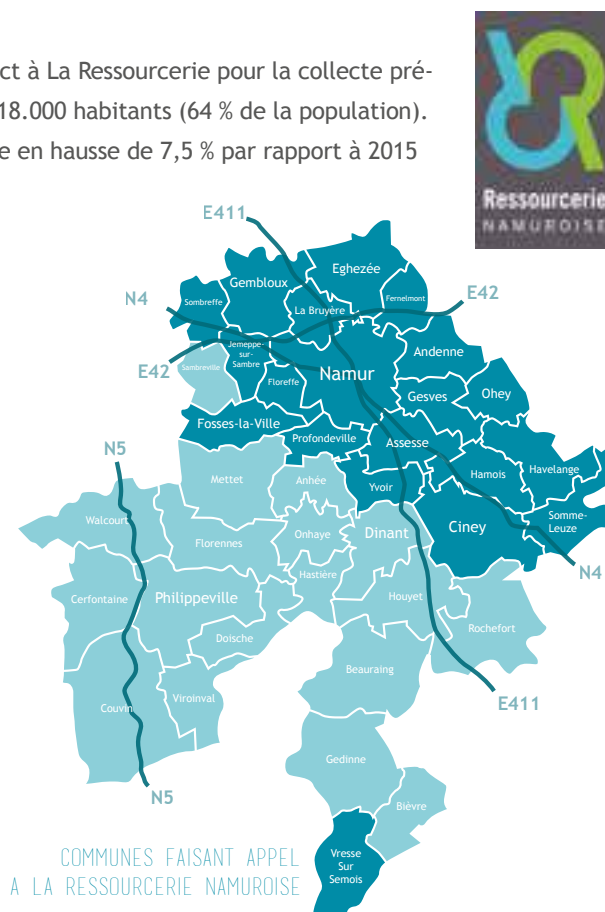
- L'élargissement de l'objet social de BEP Environnement ;
- La mise en œuvre d'une relation « in house » entre BEP Environnement et la Ressourcerie Namuroise, transformée pour ce faire en une structure 100 % publique.

En 2016, ce sont toujours 20 communes qui font appel en direct à La Ressourcerie pour la collecte préservante des encombrants, soit une population desservie de 318.000 habitants (64 % de la population). 2.901 tonnes d'encombrants ont été récoltées, soit un tonnage en hausse de 7,5 % par rapport à 2015 (2.699 tonnes).

Sur la totalité des déchets collectés, 8,3 % ont fait l'objet d'un réemploi/vente, 68,7 % sont mis en filières de recyclage/valorisation (bois, métaux, DEEE, plastiques durs, verre plat...) et seulement 16,7 % sont traités comme encombrants résiduels (tri-broyage) au SIGD de Floreffe. Le solde de 6,3 % constitue le stock.



Ressourcerie namuroise



6) La problématique du financement des infrastructures

En 2007 et 2009, le Gouvernement wallon a adopté une liste d'infrastructures (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs...) éligibles aux subsides régionaux, sous forme d'annuités remboursables au fur et à mesure de l'amortissement des outils. Les intérêts des emprunts, en principe subsidiés au taux réel jusqu'à un taux maximum de 5 %, ont dans les faits toujours été limités à un taux de 2 %.

En septembre 2016, après plus d'un an et demi de moratoire, un nouvel Arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des installations de gestion de déchets organise la subvention de nos infrastructures. Celui-ci est cependant nettement moins favorable que le précédent (limitation du taux de subsides, suppression du financement des intérêts d'emprunts, réduction des taux de subsides en cas de décloisonnement d'outils entre plusieurs intercommunales).

Signalons toutefois qu'en 2016, la Wallonie a décidé de solder la totalité des subsides dus pour certaines infrastructures (pour le BEP, il s'agissait de différents dossiers liés au centre de compostage de Naninne, aux Recyparcs de Bièvre et Ohey ainsi que des extensions des Recyparcs de Dinant, Jemeppe-sur-Sambre, Naninne, Ciney et Fosses-la-Ville).

7) Les recyparcs

Le Plan Wallon des Déchets-Ressources envisage de donner une appellation commune à l'ensemble des parcs à conteneurs de Wallonie, dont les dénominations varient aujourd'hui selon les régions. L'objectif est de mettre en avant leur fonction première, à savoir collecter sélectivement un maximum de flux de déchets en vue de leur recyclage, d'où l'appellation retenue de « recyparcs ». Les supports de communication de BEP Environnement seront progressivement adaptés en ce sens, en fonction des besoins de renouvellement.



A) LES FLUX COLLECTÉS

Les 25 fractions différentes collectées dans les recyparcs font de ceux-ci l'outil incontournable de collecte des déchets ménagers en Province de Namur.

L'informatisation des recyparcs généralisée en 2012 avait pour but d'obtenir des données fiables quant aux apports des citoyens, afin de fixer ensuite des quotas annuels adaptés aux besoins de la population tout en maîtrisant les apports pour certains types de déchets.

L'instauration des quotas permet en particulier la maîtrise des déchets de construction depuis 2010 comme le prouve le tableau ci-dessous.



TYPE DE DÉCHETS	2010 AVANT INFORMATISATION (EN TONNES)	2016 (EN TONNES)
Déchets inertes	55.794	50.775
Déchets pouvant contenir de l'amiante ciment	264	191

Soucieux de mettre en place des filières supplémentaires de recyclage, BEP Environnement a recherché en 2016 une nouvelle filière de recyclage de la fraction plastique des encombrants. La collecte séparée de ce nouveau flux sera mise en place en janvier 2017 sur 11 des 33 recyparcs, avant généralisation éventuelle à l'ensemble des recyparcs courant 2017.

B) LA RECHERCHE D'HARMONISATION DE FONCTIONNEMENT

À la demande du Ministre wallon de l'Environnement, la COPIDEC et ses 7 intercommunales membres ont formulé une proposition d'harmonisation du fonctionnement des recyparcs.

Ce travail d'harmonisation vise les fractions collectées et l'acceptation des PME dans certains recyparcs, pour des quantités limitées de déchets.

La proposition formulée ne pourra toutefois être mise en œuvre qu'après validation de certains prérequis (accord des obligataires de reprise, adaptations législatives...).

Dans la même logique de fonctionnement commun, les intercommunales Intradel, BEP Environnement et ICDI se sont associées en une centrale d'achat pour l'acquisition du matériel informatique mobile identique et commun à l'identification des citoyens sur les 3 zones. Enfin, toujours dans un souci d'harmonisation et d'économie d'échelle, Intradel a souhaité acquérir une partie de l'application informatique de BEP Environnement, celle relative à la lecture de la carte d'identité électronique.

C) LES SERVICES EN LIGNE

Parallèlement à l'informatisation des recyparcs, une application web, à l'attention des usagers, permet de :

- visualiser l'état de remplissage des conteneurs pour un parc selon sa proximité avec le code postal renseigné ;
- consulter l'état de consommation de ses propres quotas ;
- obtenir différents formulaires d'accès particuliers et/ou de talons de préparations pour l'achat de compost et de sacs « amiante ».

En 2016, suite à une recommandation de la Commission de la Protection de la Vie Privée, la consultation des quotas en ligne ne se fait plus par le numéro de registre national mais bien avec un code identifiant et un mot de passe particulier à chaque usager.



Parc à conteneurs - service en ligne

D) LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE PARCS EXISTANTS

En raison du moratoire évoqué au point 6 ci-avant (problématique du financement des infrastructures), la plupart des travaux prévus dans le réseau de recyparcs ont été mis en attente en 2016. Seules quelques améliorations urgentes (réfections de revêtements béton et hydrocarboné) ont été apportées aux infrastructures d'Andenne et de Gembloux.

E) SURVEILLANCE DES RECYPARCS PAR CAMÉRAS

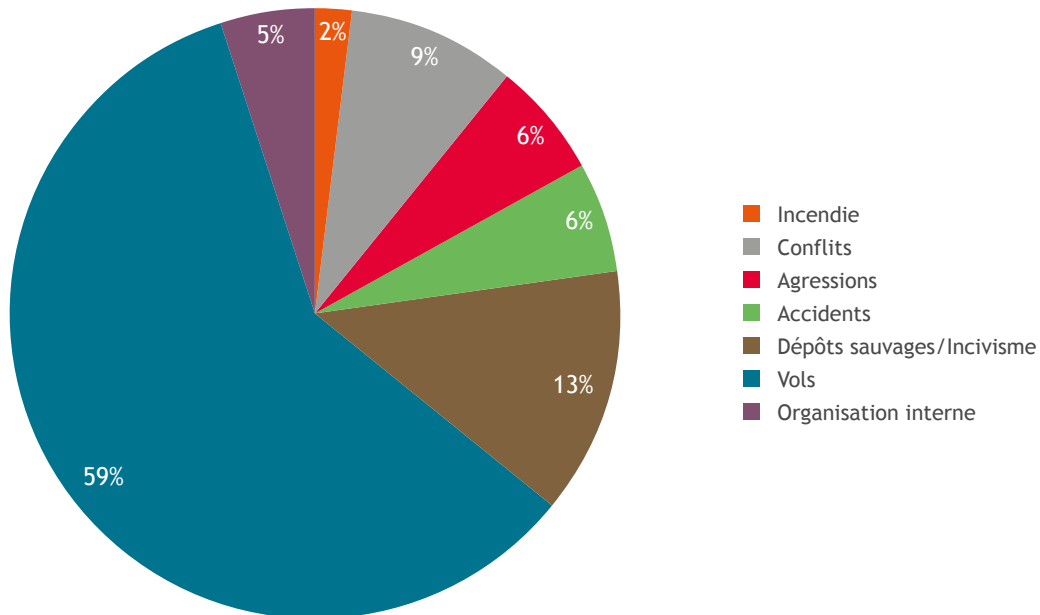


BEP Environnement a constaté ces dernières années une recrudescence des vols et du vandalisme dans les recyparcs (vols de métaux, déchets électriques et électroniques, batteries, voire de conteneurs entiers de 30 m³ avec leur contenu, mais aussi des dégradations de bureaux, clôtures, barrières...).

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, le placement de caméras devenait indispensable. Ces placements ont été divisés en 3 phases.

Fin 2015, 13 recyparcs jugés prioritaires ont été équipés de caméras. Il s'agit des parcs d'Andenne, Assesse, Cerfontaine, Champion, Couvin, Eghezée, Fosses-La-Ville, La Bruyère, Malonne, Naninne, Ohey, Rochefort et Sombreffe. La 2^e phase de déploiement a eu lieu fin 2016, dans les recyparcs d'Havelange, Florennes, Philippeville, Héron, Jemeppe-Sur-Sambre, Ciney, ainsi que les sites de transfert de Biron et Floreffe.

En 2016, sur 202 incidents rapportés dans les recyparcs, 57 ont nécessité le visionnage des images de vidéosurveillance. Elles ont, dans certains cas, été transmises à la Police en cas d'effraction, de vol, de dépôt sauvage ou d'agression.



Après 1 an d'utilisation, les constats sont :

- Une augmentation des déchets d'équipement électrique et électronique dans les parcs équipés de caméras (+ 7 % tandis que la moyenne globale est de 2,3 %) ;
- La résolution de plusieurs incidents grâce au visionnage des images de vidéosurveillance ;
- L'identification et la gestion de comportements inciviques.

L'installation de la vidéosurveillance s'inscrit donc pleinement dans la sécurisation des parcs et la protection du personnel contre les agressions. La vidéosurveillance a démontré à plusieurs reprises son utilité.

F) CAMPAGNE « COURTOISIE : LE SOURIRE, C'EST CONTAGIEUX... ON A TOUS SES PETITS TRACAS, ALORS RESTONS COURTOIS »



Brochure « Courtoisie »

Du 3 mai au 10 septembre, BEP Environnement a mené une campagne « Courtoisie » dans tous ses recyparcs. Cette action a été déclinée par chaque intercommunale wallonne, membres de la Copidec, selon ses spécificités et priorités locales. Au BEP, mois par mois, les différents messages de la campagne illustrés par le caricaturiste Kanar, ont été diffusés au sein des parcs sur des bâches et relayés vers le grand public grâce au web. Quelques vidéos ont également permis de partager l'avis des citoyens sur les dépôts sauvages aux abords des parcs et celui des préposés sur le recyclage et la valorisation.

Le 10 septembre, une journée de clôture de la campagne a eu lieu à l'attention des visiteurs des parcs. Ils ont reçu à cette occasion un guide de la courtoisie, reprenant les conseils partagés pendant les 5 mois de la campagne.

G) LA FORMATION CONTINUE DES PRÉPOSÉS

L'accueil des citoyens est une des missions dévolues aux préposés des recyparcs. Cet accueil peut influencer le visiteur quant à la qualité du tri effectué mais aussi l'image de l'intercommunale et de ses services. C'est pourquoi une formation en « accueil » a été dispensée à l'ensemble des préposés. La formation était divisée en plusieurs modules :

- La mise en situation et la présentation d'outils théoriques pour une écoute active ;
- La formation des équipes encadrantes pour assurer le suivi ;
- Le coaching sur le terrain en petit groupe de 6 préposés avec le formateur afin de vérifier si les outils sont bien appliqués et au besoin les ajuster.

Cette dernière phase est prévue pour mars-avril 2017.

Cette formation est donnée dans le cadre d'un marché lancé par la Copidec, à la demande de 5 intercommunales gestionnaires de recyparcs, marquant encore notre volonté d'harmonisation du fonctionnement de nos infrastructures.

8) Les outils de transfert, de valorisation et de traitement

A) LA CHAÎNE DE TRI-BROYAGE DU BOIS ET DES ENCOMBRANTS

L'unité de tri-broyage des bois et encombrants constitue la partie industrielle du site de Floreffé.

La chaîne de tri-broyage est constituée de deux lignes de production séparées, l'une pour le bois, l'autre pour les déchets encombrants ménagers. Pour le traitement du bois, elle fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'Intercommunale ICDI.

En 2016, le site a transformé de l'ordre de 32.300 tonnes de bois brut (+ 12 % par rapport à 2015) en plaquettes et fines de bois. Le site a également réceptionné de l'ordre de 13.600 tonnes d'encombrants bruts (+ 7 % par rapport à 2015), desquels sont extraits différents flux valorisables avant incinération du solde.



Chaîne de tri-broyage bois et encombrants

BOIS		ENCOMBRANTS	
ORIGINE	TONNAGE	ORIGINE	TONNAGES
Communes	349,60	Communes	864,22
Tiers	11,64	Tiers	87,30
ICDI	10.698,02	Collectes porte-à-porte	0
Recyparcs	15.672,44	Recyparcs	8.564,10
Venant des autres stations de transfert du BEP	4.358,58	Venant des autres stations de transfert du BEP	3.296,96
Ressourcerie Namuroise	1.213,96	Ressourcerie Namuroise	505,8
TOTAL	32.304,24	TOTAL	13.318,38

Grâce au nouveau contrat de reprise de 12.000 tonnes de plaquettes de bois établi avec Woodenergy (Groupe François), au contrat en cours avec Carmeuse pour 12.000 tonnes par an également et à la reprise de quantités moins importantes par d'autres sociétés actives dans le secteur bois, un total de 25.550 tonnes de plaquettes de bois ont été valorisées en 2016.

Dans un contexte de marché du bois très tendu, un total de 3.468 tonnes de bois brut ont été externalisées en 2016 principalement au départ du site de l'ICDI à Couillet.



Chaîne de tri-broyage bois et encombrants

B) LE CENTRE DE COMPOSTAGE



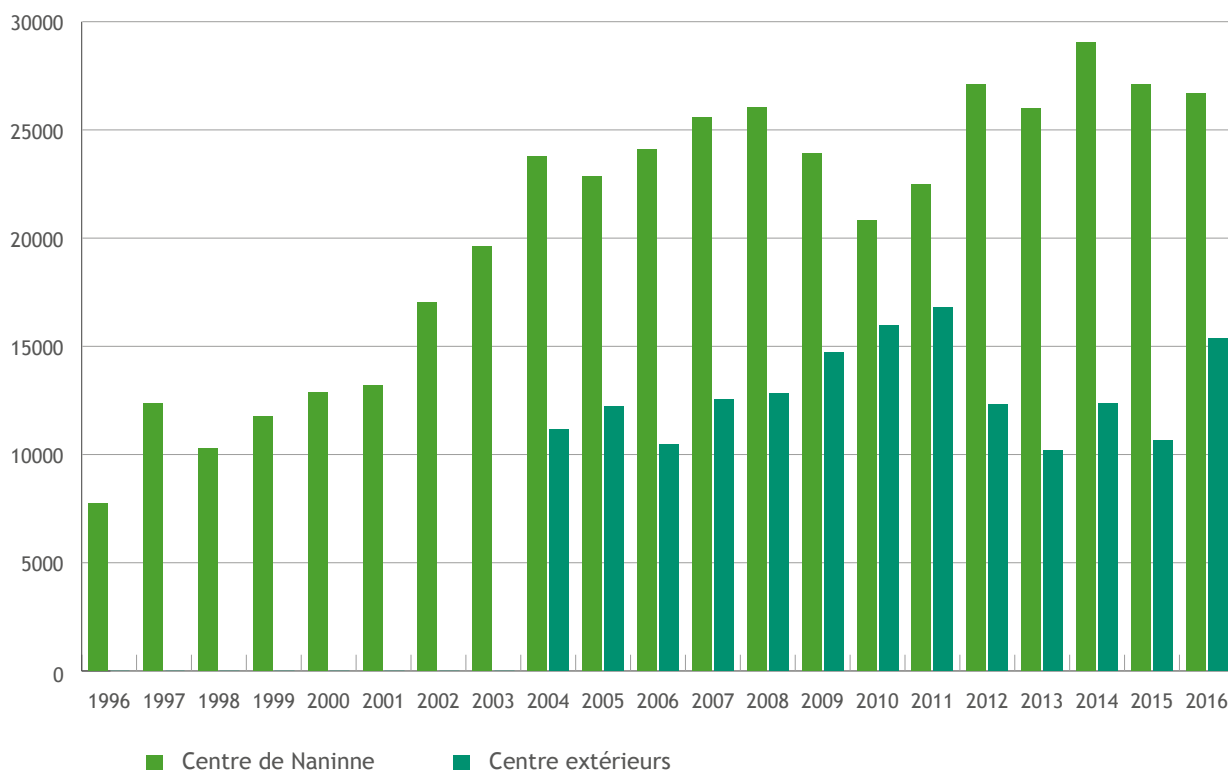
Centre de compostage - Naninne

La quantité totale annuelle de déchets verts collectée dépend fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations parfois importantes observées d'une année à l'autre. En 2016, un climat particulièrement chaud et humide est à l'origine d'une production de déchets verts importante avec un total de 42.087 tonnes collectées. La majorité (63 %, 26.700 tonnes) a été traitée au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne.

Le solde (15.400 tonnes) a été directement dirigé de certains recyparcs vers des centres de compostage privés situés à proximité : Compostage Parmentier à Thorem-bais-Les-Béguines, Sambre Compost à Farciennes et Suez à Sombreffe.

	TONNAGE TRAITÉ AU CENTRE DE COMPOSTAGE	TONNAGE TRAITÉ PAR DES SOCIÉTÉS EXTÉRIEURES	TOTAL	PROPORTION DE DÉCHETS VERTS TRAITÉ PAR BEP ENVIRONNEMENT
2010	20 878	16.229	37.107	56 %
2011	22 464	16.797	39.261	57 %
2012	27 114	12.321	39.435	69 %
2013	26 011	10.173	36.184	72 %
2014	29.048	12.363	41.412	70 %
2015	27.111	10.734	37.845	72 %
2016	26.704	15.382	42.087	63 %

EVOLUTION DES QUANTITES EN TONNES DE DECHETS VERTS TRAITES ANNUELLEMENT



Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la valorisation énergétique.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la Province de Namur. En 2016, 21.500 m³ de compost ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 12 % de la matière. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres (sous-produits forestiers...). En 2016, 3.350 tonnes de biomasse ont été produites sur le site de Naninne et valorisées auprès d'installations situées en Wallonie.

Centre de compostage - Naninne

C) LES CENTRES DE TRANSFERT DE DÉCHETS

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de 4 stations de transfert au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés flux par flux avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.



Site intégré de gestion des déchets - Floreffe

• Floreffe

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur ; le service collecte qui y est basé dessert 12 communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58 % de la population.

En 2016, 123.751 tonnes de déchets ont transité par le SIGD de Floreffe.



Travaux de rénovation - Ciney-Biron

• Biron (Ciney)

C'est le 2^e plus grand centre de transfert de BEP Environnement ; son service collecte est actif sur 14 communes, soit 22 % de la population. 37.285 tonnes de déchets y ont transité en 2016.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la Province. En 2016, 3.954 tonnes de DEEE ont transité par ce site.



Site de transfert - Vodecée

• Vodecée (Philippeville)

Avec 8 communes desservies en porte-à-porte, soit 16 % de la population, le site de Vodecée constitue le 3^e centre de transfert de la Province. Y ont transité 14.199 tonnes de déchets en 2016 (déchets ménagers, organiques et encombrants). Suite à la refonte des tournées et afin d'optimiser les transports, les PMC y sont depuis juin 2016 regroupés et transportés en double conteneurs de 40 m³. Les papiers-cartons quant à eux sont directement livrés chez le trieur-repreneur dont les établissements sont à courte distance.

• Malvoisin (Gedinne)

Il s'agit ici du plus petit centre de transfert duquel partent les collectes en porte-à-porte des 4 communes du sud de la Province (Beauraing, Bièvre, Vresse/Semois et Gedinne), ce qui représente 4 % de la population et un transfert de 3.861 tonnes (déchets ménagers, organiques et encombrants), les PMC et papiers-cartons transitant, eux, par le site de Biron.

9) Les partenariats d'exploitation

A) LA BIOMÉTHANISATION À TENNEVILLE (PARTENARIAT AIVE, BEP ENVIRONNEMENT, INTRADEL)

Les déchets organiques collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les intercommunales AIVE et Intradel. L'outil est saturé par les apports des 3 Intercommunales précitées mais aussi par des apports de l'ICDI. Pour 2016, ils s'établissent comme suit :

AIVE	14.780 tonnes
BEP Environnement	11.861 tonnes
Intradel	6.689 tonnes
Autres (ICDI)	3.626 tonnes
Sous-total biodéchets	36.956 tonnes
Déchets verts	2.437 tonnes (pour raisons de process)



Biométhanisation

La production électrique s'est élevée à 8.685.322 kWh électrique, soit la consommation annuelle de 2.500 ménages, en progrès de 3 % par rapport à 2015.

La production et surtout l'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 8.754.918 kWh thermique, soit l'équivalent de 875.000 litres de mazout, en progrès de 8 % par rapport à 2015. Cette belle performance est liée à l'optimisation du réseau de chaleur du site et des consommations par les différents utilisateurs.

Le nombre de certificats verts octroyés en 2016 s'élève à 14.584, en progrès de 9 % par rapport à 2015. Cette augmentation est principalement liée à l'optimisation du réseau de chaleur.

B) UVÉLIA (PARTENARIAT INTRADEL, AIVE, BEP ENVIRONNEMENT)

Dans le cadre de la société interne « Energywall » constituée entre Intradel, BEP Environnement et l'AIVE, les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble des 39 communes affiliées à BEP Environnement sont destinées à être valorisées dans l'Unité de Valorisation Énergétique Uvélia d'Herstal.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants sortis de la chaîne de tri-broyage, le gisement global de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établi à 77.573 tonnes en 2016. En raison d'une importante maintenance d'Uvélia réalisée en 2016, approximativement 5 % de ce gisement a dû être dévié vers d'autres exutoires (2.224 tonnes en valorisation énergétique chez Ipalle et 1.975 tonnes en centre d'enfouissement technique chez Intradel).

Au global, en 2016, 326.051 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois Intercommunales précitées ont été valorisées par Uvélia, de même que 47.211 tonnes de déchets venant du secteur privé.



Uvélia

La vente d'électricité s'est élevée à approximativement 199.875 MWh en 2016 (en hausse de 5 % par rapport à 2015), pour une recette brute de 6.854.629 € (contre 9.123.313 € en 2015). L'excellent fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique en 2016, qui se traduit par une hausse de la production, a été malheureusement largement contrebalancé par les prix de vente faibles de l'électricité produite.

C) VALTRIS (PARTENARIAT ICDI, AIVE, BEP ENVIRONNEMENT)



Valtris

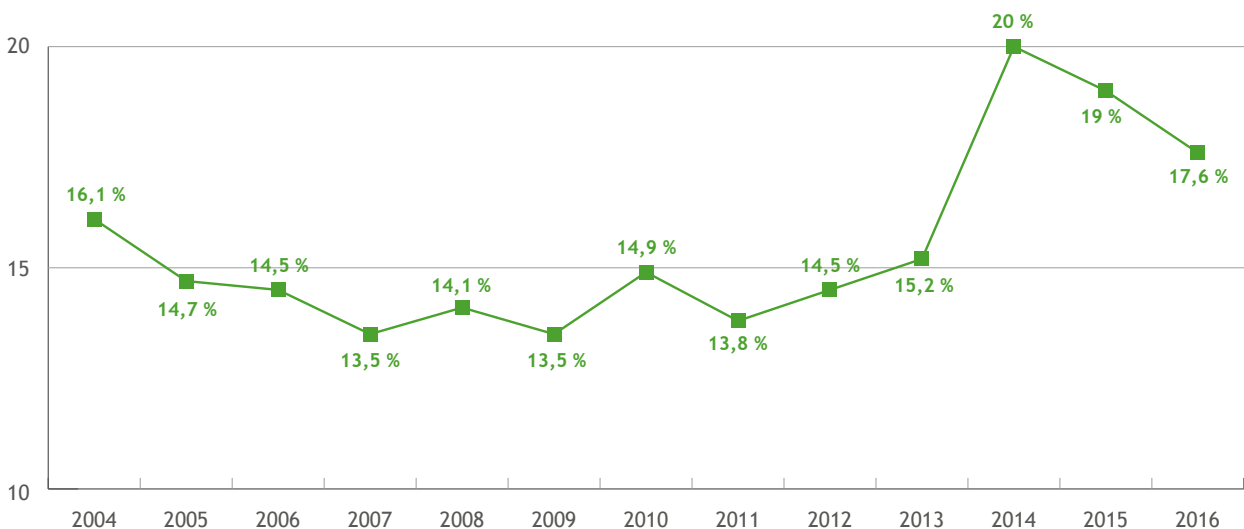
Pour assurer le tri des déchets PMC collectés en porte-à-porte, BEP Environnement a été sollicité par l'ICDI, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'intercommunale IBW du Brabant wallon. Le centre de tri a permis de traiter en 2016 un total de 21.661 tonnes de PMC, provenant de l'ICDI pour 30 %, de BEP Environnement pour 41 %, de l'IBW pour 28 % et d'entreprises pour 1 %.

L'augmentation de tonnage trié par Valtris en 2016 par rapport à 2015 s'explique par :

- l'internalisation du tri du PMC d'IBW depuis mai 2015 grâce à la mise en place d'une pause de nuit et
- l'acceptation des PMC d'entreprises depuis le 1^{er} janvier 2016.

La chaîne de tri a connu diverses difficultés de rendement et de qualité à sa mise en fonctionnement. Le taux de résidus en a été affecté ; il atteint toujours un taux trop élevé en 2016 de 17,55 %, en amélioration constante néanmoins par rapport à 2014 et inférieur à la limite maximale admise, 20 %, au-delà de laquelle des pénalités financières de Fost Plus seraient appliquées.

EVOLUTION DU TAUX DE RESIDUS DANS LES PMC DU BEP



D) BIVALOR (PARTENARIAT BEP ENVIRONNEMENT, ICDI)

En 2010, BEP Environnement et ICDI ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le SIGD de Floreffe, les déchets de bois provenant des deux Intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et ICDI dans leur réseau de recyparcs respectif sont traités dans le cadre de ce partenariat et est transformé en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe. En 2016, les apports de bois en provenance de l'ICDI se sont élevés à 10.698 tonnes. Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser 2.937 tonnes au départ du site de transfert de l'ICDI à Couillet vu les difficultés toujours bien réelles de trouver suffisamment d'acquéreurs pour valoriser nos plaquettes de bois.



Bivalor



10) Les centres d'enfouissement techniques (CET) en post-gestion

A) CET DE HAPPE-CHAPOIS

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011.

La rédaction du cahier de charges pour les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase est en voie de finalisation, en collaboration avec la SPAQuE.



BEP Environnement aura la charge de la post-gestion jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation définitive, après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

B) CET DE MALVOISIN

Le site a fait l'objet d'un chantier de réhabilitation définitive dont les travaux ont été terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.



C) CET DE MORIALMÉ

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013.

Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.



Centres d'enfouissement technique



2.5

NAMUR EXPO

1) Les résultats chiffrés

TAUX D'OCCUPATION ET DE FRÉQUENTATION

OCCUPATION GÉNÉRALE DES HALLS

Superficie utilisée	1.801.520 m ²
Nombre de jours d'occupation	243 journées
Total des manifestations	46
Nombre de visiteurs	270.413

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES À NAMUR EXPO EN 2015

Saveurs & Métiers	24/01/2016
Batireno	09/01/2016
Salon du bien-être - Esotéria	30/01/2016
Formation « aides d'Etat »	29/01/2016
Forum aux Professions	03/02/2016
Salon Siep Etudes & Professions	19/02/2016
Salon Du Chat	28/02/2016
Babydays Namur	20/02/2016
God Save The 90's	12/02/2016
Conférence Cabinet Collin	24/02/2016
Journée Thib	16/02/2016
Bois & Habitat	18 et 19/03/2016
Globe-Trotteur	04/03/2016
Hunkemöller Namur	02/03/2016
Chrétiens en Fête	09/04/2016
Salon Autonomies	21/04/2016
Marché du Tissu	06/04/2016
Salon Des Fournisseurs - Btmt 2016	13/04/2016
Kleding Outletbeurs	17/04/2016
Erotic Show	01/04/2016
Organisation des 25 Ans du Décret du 16 avril 1991	15/04/2016
BEP	28/04/2016
Repas des pensionnés de La Poste	27/05/2016
Festinam	20 et 21/05/2016
Examen Université de Namur	25/06/2016
Démonstration Turbokickpower	04/06/2016
BEP	24/06/2016



Namur Expo - parking - vue aérienne

Conférence Tec Up	30/06/2016
53 ^e Européade de Folklore	20/07/2016
Deraedschelders - Lecot - Vakbeurs	15/09/2016
Valériane	02/09/2016
Hunkemöller Namur	21/09/2016
Retro Made In Asia	01/10/2016
Creativa	06/10/2016
Artisanart	07/10/2016
Salon Cérémonie	15/10/2016
Salon Energie & Habitat	20/10/2016
Antica	09/11/2016
Epreuve de carrière- Direction de la Sélection	11/10/2016
Recupère	25 au 27/11/2016
Naminéral	26/11/2016
Marché du Tissu	04/12/2016
Salon Du Vin Et de la Gastronomie	09/12/2016
Salon du Livre et du vieux papier	17/12/2016
Fun Land	17/12/2016



Namur Expo - façade

2) La gestion de Namur Expo

Le contrat de concession a été renouvelé en 2012, l'exploitation étant confiée à la société Artexis pour une durée de 20 ans. Artexis assure la gestion commerciale des Palais et prend en charge également une série de charges d'entretien.

Parallèlement, le BEP a continué à réfléchir à un projet de développement du Palais, pour remédier aux inconvénients suivants :

- La localisation en centre-ville, qui rend l'accès malaisé pour la plupart des usagers, en particulier aux heures de pointe ;
- La capacité de parcage insuffisante lors de grosses manifestations ;
- La superficie totale un peu juste pour certains évènements (Namur Expo dispose d'une capacité de 11.700 m² alors qu'une infrastructure moderne comme le WEX a une capacité de 25.000 m² et dispose de 3.000 places de parcage en site propre) ;
- Les salles actuelles ne sont pas équipées en gradins rétractables, ce qui réduit leur polyvalence.

Dans ce contexte, le BEP a déposé, dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, un projet de nouveau Palais des expositions implanté sur le site des casernes de Belgrade. Ce projet n'a cependant pas été retenu par le Gouvernement wallon. Le BEP a alors décidé de remettre à l'étude le projet d'une extension du Palais à Salzinnes (extension de +/- 5.000 m² avec création de 450 places de parking en site propre).

Fin 2015, la SOGEPA notifiât au BEP sa décision de réserver une enveloppe de 7,4 millions d'euros pour le projet d'extension. Le dossier a fait l'objet d'une étude approfondie en 2016, en vue d'en déterminer la faisabilité juridique et économique et de tracer un business plan pour l'exploitation. L'étude a conclu à la non-viabilité économique du projet, notamment au motif que l'intervention de la SOGEPA doit se faire aux conditions du marché financier, pour éviter de tomber sous le coup du régime des aides d'Etat.

En conséquence, le Conseil d'administration du BEP a acté, début 2017, le renoncement à la mise en œuvre du projet d'extension, au profit d'une réflexion sur la création de parkings supplémentaires sur le terrain de football adjacent, dans un concept global d'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité.





2.6

LE CRÉMATORIUM DU CŒUR DE WALLONIE

1) Les résultats chiffrés

Nombre d'affiliés (communes et provinces)	36 communes et 2 provinces
Nombre de crémations	2.308 (53 % de la Province de Namur ; 16 % de Liège et 24 % de la Province de Luxembourg)

2) La gestion du crématorium de Wallonie

Le crématorium est géré selon les modalités d'un partenariat public-privé avec la Société des Crématoriums de France, depuis sa création en 2012.

Depuis lors, l'activité continue à se développer, dans la mesure où la crémation tend à se répandre de plus en plus. Par ailleurs, la qualité de service et d'accueil est reconnue par tous, ce qui contribue aussi au succès de l'établissement. Dès lors, les données 2016 traduisent cet état de fait, avec 2.308 crémations réalisées, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent.

En matière d'investissements, la réalisation du parc mémorial en 2015 a complété l'infrastructure.

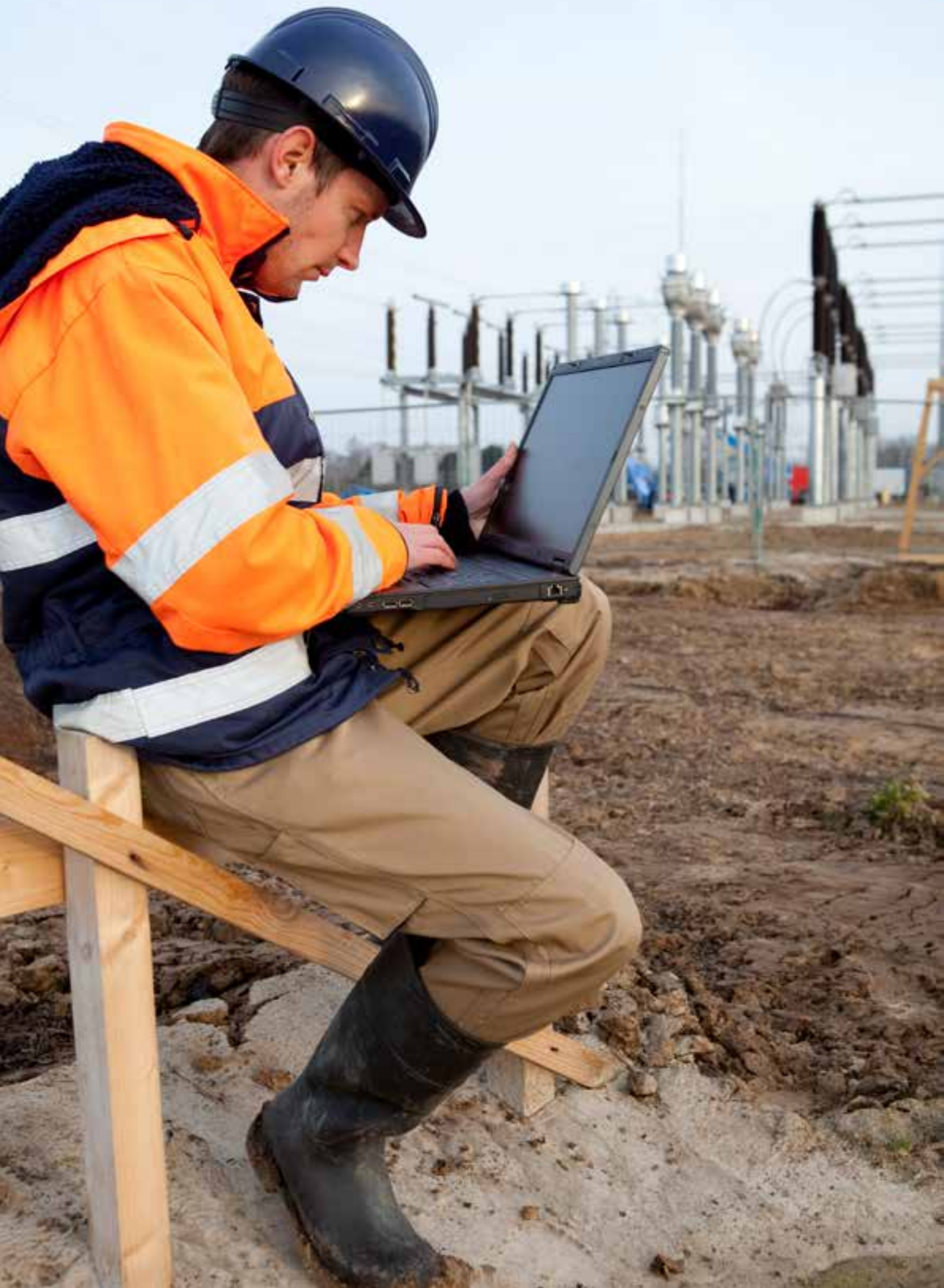
Les obligations environnementales ont été respectées en 2016, selon les conditions du permis unique. Une réunion « physique » du Comité d'accompagnement est toujours organisée en mars et consacrée à l'examen du rapport environnemental ; les autres réunions sont « virtuelles » et s'organisent par échange d'e-mails.



Crématorium de Ciney



Crématorium de Ciney - parc mémorial





IDEFIN

L'Intercommunale de financement IDEFIN a pour but de gérer les participations financières des 39 communes qui sont affiliées à l'Intercommunale (36 namuroises et 3 hennuyères) dans les réseaux de distribution d'énergie.

En 2016, la mission de gestion journalière du BEP s'est principalement axée sur :

- La concrétisation du rachat des parts détenues par Electrabel en ORES ASSETS dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2016. Le financement de cette opération a pu une nouvelle fois être réalisé tout en préservant les finances communales et en respectant les contraintes de niveau de fonds propres d'ORES ASSETS.
- Le financement des deux premiers projets éoliens qui ont été menés dans le cadre du partenariat en WIND4WALLONIA à Dour et Sterpenich. IDEFIN, à travers ses participations au Conseil d'Administration de WIND4WALLONIA et au Groupement d'Intérêt Economique des Intercommunales pures publiques de financement wallonnes, a pu suivre de près l'évolution de ces dossiers.
- La réalisation de la première déclaration à l'Impôt des Sociétés, en septembre 2016, suite aux modifications statutaires intervenues en décembre 2015 au sujet notamment des redevances de voirie. IDEFIN participe également au marché cadre de conseil fiscal externe lancé par le BEP.
- La décision de contribuer au financement d'un parc de 3 éoliennes en partenariat avec BEE et Polyone, sur la propriété de cette dernière dans le parc d'activité économique d'Assesse, visant à réduire les coûts énergétiques de cette entreprise grosse consommatrice d'énergie. Cette opération consiste en l'octroi d'un prêt obligataire de 300.000 € à la SPRL Eoliennes de la Fagne.



2.8

LES SERVICES D'APPUI

1) L'autonomie des collaborateurs

A) LA DYNAMIQUE MANAGÉRIALE

Le BEP a pour préoccupation de faire évoluer ses pratiques et son organisation pour mieux répondre aux besoins de ses collaborateurs, tout en intégrant notre contexte et les évolutions en matière de pratiques au travail. L'objectif vise à tendre vers la plus grande autonomie des collaborateurs et dès lors à une plus grande efficacité.

En 2016, une attention particulière a été accordée :

- A l'intégration d'une **plus grande flexibilité dans le système d'horaire variable**, anticipant ainsi les évolutions réglementaires préconisées par la Loi sur le travail faisable et maniable. Ces nouveaux principes ont été définis en collaboration avec nos délégations syndicales et seront mis en œuvre, grâce à un nouvel outil de gestion du temps de travail, début 2017. Cet outil permettra notamment le pointage via smartphone.
- Au **middle management** notamment par l'organisation d'un séminaire sur les bonnes pratiques en matière d'entretien de développement et de suivi de l'évolution des collaborateurs.
- À l'évolution des **plans de développement personnels** vers une attention plus importante accordée au développement de compétences comportementales et aux connaissances spécifiques à chaque métier, en veillant à un suivi systématique de ces plans de développement.
- À l'organisation d'une **veille dans le cadre du conseil de direction interne**. Toutes les évolutions managériales et organisationnelles y sont discutées et approuvées.

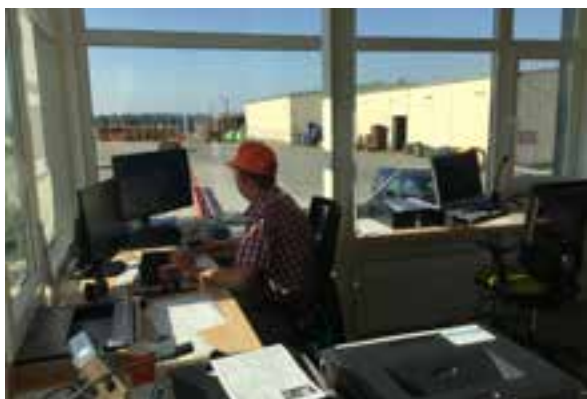


Formation des assistantes

B) LA FORMATION INTERNE DES ASSISTANTES

Toutes les Assistantes du BEP ont suivi 7 jours de formation afin d'approfondir leurs connaissances en pratique d'outils de bureautique tels que Word, Excel, PowerPoint, Outlook et Lync. L'enjeu est maintenant qu'elles puissent intégrer dans leur pratique quotidienne tous ces nouveaux acquis et qu'elles puissent maintenir un niveau de performance optimal dans le temps. C'est pourquoi des tests de contrôle des performances seront régulièrement organisés en vue de cibler les éventuels nouveaux besoins en formation.

C) UNE POLITIQUE RH POUR LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT



Aménagements Biron



Formation chauffeurs



Départ à la retraite

Parallèlement aux actions mises en œuvre en faveur du personnel employé, le BEP a décidé de mettre sur pied une politique RH en faveur du personnel ouvrier.

Elle s'est traduite en 2017 par plusieurs nouveautés :

- Une **nouvelle assurance hospitalisation** est désormais accordée aux collaborateurs qui permet notamment l'accès à la médicard (tiers payant) et une meilleure couverture au niveau des interventions.
- Le BEP a mis sur pied des **formations** en matière de sécurité, de premiers soins et d'équipiers de première intervention, de même qu'une formation continue des chauffeurs poids lourds sur la sécurité au travail. En collaboration avec la COPIDEC, les préposés des recyparcs ont été formés/coachés à l'accueil des usagers et à la gestion de conflit.
- Dans le cadre des actions liées au **vieillessement des travailleurs** et la pénibilité de certains métiers, deux chargeurs ont changé d'affectation : l'un travaille désormais dans un recyparc et l'autre assure une fonction de suivi des collectes. 5 chargeurs ont également passé un test de niveau permettant l'accession à la formation de chauffeur ; la passation du permis C étant préfinancée par BEP Environnement.
- Les nouveaux collaborateurs bénéficient d'une journée d'accueil lors de leur entrée en fonction. A cette occasion, ils sont formés aux consignes sécurité, à l'utilisation de leur équipement, visitent les sites... Et chaque nouveau collègue se voit confier à un parrain/marraine d'entreprise.
- L'inauguration du nouveau centre de transfert de Biron a été l'occasion de veiller au confort de travail des collaborateurs. Il en ira de même pour le réaménagement des espaces collectifs des autres sites de BEP Environnement.

D) LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS



Gestion électronique des documents

Afin de permettre à chaque collaborateur de pouvoir stocker et surtout partager l'ensemble des documents importants qu'il génère ou manipule dans le cadre de ses activités, une **gestion électronique de documents (GED)** a été mise en place.

Cet outil contribue à l'autonomie de chaque collaborateur par le fait qu'il permet à chacun de disposer de toute l'information nécessaire à l'accomplissement de ses tâches, sans dépendre de la connaissance ou de l'accès aux systèmes de classement individuels.

L'outil a d'abord été déployé dans un département pilote (le Développement Territorial). L'adaptation et le paramétrage

de l'outil ainsi que la formation à son usage ont été menés en 2016 en vue d'une généralisation à l'ensemble des départements.

Cet outil permettra à terme d'assurer une gestion et une recherche optimale des documents générés dans le cadre des activités du BEP, tout en garantissant le respect des normes de sécurité d'accès, de conservation ou d'archivages de données.

E) LA NUMÉRISATION DES PIÈCES COMPTABLES

Actuellement, les bons de commande et les approbations de factures fournisseur sont gérés au travers de l'outil *compta.bep.be* (application intranet liée au logiciel de comptabilité). Une nouvelle étape vient d'être franchie puisque la gestion des notes de frais et des mandats de dépense se fera dorénavant au travers de ce système. L'étape suivante consistera à implémenter la gestion des mandats de recettes et la facturation électronique, toujours au départ du même outil.

2) Les pratiques collaboratives

A) LA VALORISATION DES DONNÉES

Chaque métier dispose de nombreuses données en lien avec ses activités. Un projet visant à analyser dans quelle mesure ces données pourraient être exploitées pour offrir de nouveaux services est en cours.

Dans une première phase, un recensement de l'ensemble des types de données avait été réalisé.

Sur cette base un outil de Business Intelligence a été déployé. Plusieurs rapports dynamiques ont été mis à la disposition des gestionnaires métiers et des managers.

Dans la même optique, une plateforme « OpenData » a été mise en place. Elle permet la mise à disposition de données potentiellement valorisables et anonymisées à des tiers en vue de créer de l'activité économique au départ de l'exploitation de ces données.

Collaboration



B) L'ORGANISATION D'UN TEAMBUILDING

Le BEP est une grande entreprise où les agents ne se connaissent pas forcément. Or, il est utile et intéressant d'encourager les rencontres : elles permettent de développer et d'amplifier la culture d'entreprise, d'affirmer les valeurs partagées, de découvrir les différents profils de l'institution ce qui mène, parfois, au développement de projets transversaux. Les Midis du BEP contribuent à ces rencontres, de même qu'un teambuilding annuel. En 2016, il était axé sur le thème du bien-être. Plus large que la notion de bonheur au travail, le bien-être a été abordé de manière globale dans le cadre d'une demi-journée proposant des ateliers sur la marche nordique, la réalisation d'en-cas sain, le home organizing ou le yoga du rire.



Teambuilding



Teambuilding



Teambuilding



Teambuilding



Teambuilding

C) LE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME COLLABORATIVE

En complémentarité des nouveaux sites web (voir point 5 infra), le BEP a posé les jalons d'un outil permettant aux usagers du BEP (dans ses différents métiers) de faire part de leurs idées, avis, suggestions... en lien avec nos services. L'idée de cette plateforme est de pouvoir bénéficier, dans un certain nombre de projets ou d'actions du BEP, du retour des usagers (entreprises, communes, mandataires, citoyens) et de leur expérience. Cette plateforme, www.g1idee.be sera mise en ligne en 2017.

3) La qualité

A) LA NOUVELLE NORME ISO 9001 VERSION 2015



CERTIFICAT

EN ISO 9001 : 2015
Système de Management de la Qualité

VINÇOTTE sa
Jan Olieslagerlaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Il est certifié que **BEP SCRL**
IS 5 **Avenue Sergent Vrithoff, 2
5000 Namur, Belgique**

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit qualité, documenté dans le rapport d'audit 6095510.

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit qualité, documenté dans le rapport d'audit 6095510.

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit qualité, documenté dans le rapport d'audit 6095510.

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit qualité, documenté dans le rapport d'audit 6095510.

Le présent certificat est basé sur le résultat d'un audit qualité, documenté dans le rapport d'audit 6095510.

Certification ISO

2016 fut une année charnière pour notre politique qualité. Une nouvelle norme ISO 9001 a vu le jour et les entreprises ont 3 ans pour adapter leur politique aux nouvelles exigences : détection et gestion des risques, élargissement de la satisfaction clients à la satisfaction des parties intéressées, nouvelles démarches d'appréhension du contexte (risques et opportunités), nouvelle organisation des revues de direction...

Le BEP a décidé, dans le cadre de la reconduction de son certificat, de procéder à toutes les évolutions nécessaires pour l'obtenir. Le BEP est désormais certifié ISO 9001:2015.

3 audits ont été organisés sur les procédures en matière de marchés publics, sur l'organisation interne à l'équipement des parcs d'activité économique et sur la gestion organisationnelle des fonctions critiques/back-ups. Un audit sur le processus de ventes de terrains aux entreprises est en cours.

B) L'AUTOMATISATION DU REPORTING FINANCIER



Reporting financier

Un premier reporting a été développé via l'application Qlikview au niveau du suivi et du contrôle des heures de prestation et des subsides dans le cadre des programmes européens. Cet outil permet de rencontrer les exigences de reporting de la nouvelle programmation et constitue un outil de gestion utile sur les plans financier, administratif et de management.

En outre, un inventaire des rapports financiers existants a été réalisé et une analyse est menée au niveau des données (sources et disponibilités) afin de permettre d'élaborer, via le même outil Qlikview, de nouveaux rapports financiers pertinents.

A noter également qu'une liaison a été développée entre la comptabilité et l'outil de gestion des projets du Département Développement territorial qui permet aux gestionnaires de projets de disposer en temps réel d'un suivi des dépenses et recettes liées à leurs projets.

C) L'OPTIMISATION FISCALE

Suite aux lois-programmes de 2014 et 2015 modifiant le statut fiscal des intercommunales, celles-ci ont sollicité et obtenu une décision de ruling auprès du service des décisions anticipées du SPF Finances. Sur cette base, des modèles de calculs fiscaux ont été élaborés et validés en étroite collaboration avec un conseil fiscal externe. Les premières déclarations fiscales ont été déposées sur cette base pour l'exercice d'imposition 2016.

Vu l'évolution régulière de la fiscalité, tant sous l'angle législatif que jurisprudentiel, et tenant compte de la complexité de cette matière, le BEP a lancé un marché cadre afin de recourir à un conseil fiscal externe en vue de réaliser une revue annuelle de la situation fiscale de chaque intercommunale et de bénéficier d'une assistance ponctuelle en cas de besoin.

D) LA GESTION DES DONNÉES CLIENTS

Le BEP dispose d'un CRM (customer relationship management) dont les objectifs principaux sont la centralisation des données signalétiques la gestion des relations avec les clients.

Une mise à niveau importante de l'outil a été menée pour permettre l'introduction de fonctionnalités telles que la gestion des mailings et des prospects, des interfaces simplifiées et un recentrage du contenu sur les clientèles cibles des Départements.

Désormais, l'outil intègre et supporte parfaitement les processus de prospection et de contractualisation suivis par les conseillers en entreprises au Développement Economique.

La mise à niveau de l'outil s'est ensuite poursuivie pour donner progressivement à chaque métier un CRM parfaitement adapté à son activité.

E) LE SUIVI JURIDIQUE

Les matières gérées par le BEP nécessitent une maîtrise de plus en plus pointue des aspects juridiques liées à celles-ci. A cet égard, le BEP a mené plusieurs projets concrets :

- Le BEP ayant été interpellé à différentes reprises au sujet de **la problématique relative au dumping social**, le BEP, la Province de Namur et l'INASEP ont décidé, dans un souci de stratégie commune et concertée sur l'ensemble du territoire, de dispositions précises visant à prévenir les attitudes anticoncurrentielles de certains soumissionnaires et ce, en complément des différentes dispositions déjà intégrées dans les cahiers spéciaux des charges. Sera donc dorénavant annexé au cahier spécial des charges un acte d'engagement par lequel le BEP précise les engagements qu'il prend pour lutter contre le dumping social. Une déclaration des entrepreneurs pour une concurrence loyale et contre le dumping social sera également jointe aux documents du marché et devra être signée par tout entrepreneur participant au marché (soumissionnaires et sous-traitants).

Par ailleurs, bien que certains des cahiers des charges du BEP prévoient déjà expressément la mise en œuvre de clauses sociales et/ou environnementales, il a été décidé



Séance d'information sur le dumping social



Séance d'information sur le dumping social

de maximiser l'utilisation de ces clauses en fonction du type de marché lancé.

Les collaborateurs concernés ont bénéficié d'une formation en la matière donnée par des agents du SPW (boîte à outils créée à destination des pouvoirs locaux).

- Différentes **formations en matière de marchés publics** ont été organisées en collaboration avec le conseil externe du BEP. Ces formations organisées en soirée et destinées aux petites entreprises désireuses de soumissionner dans le cadre des marchés publics se sont voulues pratiques et accessibles à un public dont les métiers tendent à une spécialité technique et non administrative et juridique.
- Dans le cadre de la **réorganisation du service en charge des transactions immobilières**, l'acte authentique de vente type a été revu et ce, afin de le rendre plus lisible pour les acquéreurs, en concertation avec un expert externe en droit immobilier et le Comité d'acquisition. Dans le même esprit, l'ensemble des documents types a également été remanié pour permettre aux clients du BEP d'identifier plus clairement les différentes étapes nécessaires à la passation de leur acte authentique de vente dans le cadre de la législation spécifique en matière de développement économique.
- Le BEP gère de plus en plus d'importants dossiers en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui nécessite une analyse juridique approfondie, parallèlement à l'expertise technique et administrative. La **concertation interne entre les gestionnaires de projets et le service juridique** a été renforcée, afin de garantir la sécurité juridique des opérations.

F) L'AUDIT COMPLET RELATIF À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La multiplicité de nos activités (chantiers, exploitation, fonction industrielle...) et des intervenants dans celles-ci nécessitent d'avoir une grande attention sur les risques potentiels. C'est la raison pour laquelle un audit complet de nos activités, sous l'angle de la sécurité au travail, est envisagé. L'objectif de cette analyse est :

- de disposer d'une vue globale sur les points forts et les points faibles de notre organisation au vu des exigences réglementaires ;
- de proposer des actions concrètes pour améliorer nos procédures de travail et en définir de nouvelles si nécessaire ;
- d'améliorer les moyens de prévention existants en matière de sécurité, de contrôle, de protection et de communication.

Ce travail va débuter en 2017. Et, conscient qu'il s'agit d'un enjeu de taille, BEP Environnement a engagé en 2016 un conseiller en prévention de niveau 1 pour renforcer l'équipe existante.

4) La transparence

A) LA FORMATION DES ADMINISTRATEURS



Formations Administrateurs

Conformément aux obligations du Code de la démocratie locale, le BEP et ses Intercommunales ont organisé des séances d'information afin d'assurer le développement et la mise à jour des compétences professionnelles des Administrateurs. Ces formations se sont déroulées en septembre 2016 :

- le 13 septembre pour le BEP : « Numérique, économie circulaire, économie du partage... Comment accompagner nos entreprises face à l'émergence des nouveaux modèles économiques » ;

- le 6 septembre pour BEP Expansion Economique : « Les parcs d'activités économiques 4.0 - La qualité infrastructurelle et environnementale des parcs, facteur d'attractivité essentiel pour le territoire » ;
- le 8 septembre pour BEP Environnement : « Le Plan wallon des déchets » ;
- le 8 septembre pour BEP Crématorium : « Evolution de la crémation en Belgique » ;
- le 28 septembre pour IDEFIN : « Participation dans les projets éoliens : Business Plan - gestion des risques - Garantie - Rendement - Certificat vert ».



Formations Administrateurs

5) Le faire savoir

A) LA NOUVELLE STRATÉGIE WEB

En 2016, le BEP a rendu opérationnelle la nouvelle stratégie dont il s'est doté au terme d'une analyse complète de sa présence sur le web. Cette stratégie se traduit par :

- La mise en ligne de 5 nouveaux sites web : le BEP a procédé au cours de l'année 2016 à la refonte totale des sites corporate (www.bep.be, www.bep-environnement.be ; www.bep-entreprises.be ; www.be-developpement-territorial.be et www.bep-europe-direct.be). Ceux-ci sont conformes au double objectif que s'était fixé l'institution : d'une part, faire en sorte que chaque site réponde aux attentes et besoins de ses publics cibles et, d'autre part, permettre aux équipes opérationnelles dans les différents métiers de s'approprier facilement l'outil et donc, de les encourager encore davantage à diffuser de l'information relative à leurs actions. Aujourd'hui, les premiers résultats observés sont encourageants avec une fréquentation de près de 23.000 visiteurs par mois (environ 270.000 par an).

	NOMBRE DE VISITEURS
www.bep.be	47.055
www.bep-developpement-territorial.be	5.877
www.bep-entreprises.be	28.696
www.bep-environnement.be	185.339
www.bep-europe-direct.be	2.649
TOTAL	269.616

Les équipes du BEP ont pris les sites en main de manière aisée (grâce à l'outil WordPress qui sert à sa mise à jour) avec quelque 130 actus publiées entre la mise en ligne (le 10 octobre 2016) et la fin de l'année.

- La mise en place de **cellules web par métiers** : elles fonctionnent chacune comme une mini-rédaction qui décide des sujets (actualités, événements, post Facebook, vidéos...) qui feront l'objet d'une mise en évidence sur le web. Elles sont chapeautées par une cellule stratégique globale qui donne les orientations, le ton et effectue les choix stratégiques en matière de développements web.
- L'utilisation d'un **nouvel outil d'envoi de newsletter et d'e-mailing** permettant de réaliser des analyses fines quant au taux de lecture et d'ouverture de ces courriers
- La réalisation d'un **calendrier éditorial** permettant de planifier et d'anticiper les publications tant sur les sites web que sur les différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube) sur lesquels le BEP est particulièrement actif

- La **coordination com' interne/com' externe** : 2016 a permis de développer une véritable stratégie et politique de communication interne, fixant les priorités, les rôles et les actions menées pour :
 - transmettre et recevoir des informations internes et externes ;
 - expliquer la stratégie et permettre aux collaborateurs de contribuer à son élaboration ;
 - encourager le travail collaboratif et
 - faire vivre les valeurs du BEP.

Cette coordination permet à la fois de diffuser à l'extérieur les bonnes pratiques (RH, management...) de l'institution via le site du BEP et de donner la possibilité aux collaborateurs d'avoir une vision globale de ce qui se fait dans l'entreprise (par le biais du réseau social d'entreprise Yammer).



Nouveau site - Environnement



Nouveau site - BEP



Nouveau site - Développement Territorial



Nouveau site - Développement Economique



Nouveau site - Europe Direct

B) LA REFONTE DU RAPPORT ANNUEL

Le BEP a toujours considéré son rapport annuel comme un outil de communication. Bien plus qu'un document officiel, il est conçu de manière à avoir une vision globale du BEP et de ses différents métiers au travers de leurs réalisations. En 2016, ce document a fait l'objet d'une refonte globale tant dans sa forme que dans son contenu : textes plus courts et plus percutants, illustrations plus nombreuses, mise en valeur des chiffres clés par des tableaux et graphiques plus colorés, meilleure visibilité de la stratégie territoriale du BEP ainsi que la présence de l'institution dans d'autres organismes et réseaux importants pour le développement de ses activités.



Nouveau rapport annuel

6) Le partage de compétences

En 2016, un audit de l'organisation des services administratifs de la commune de Florennes a été mené. Le BEP continuera à accompagner les équipes de Florennes dans l'opérationnalisation du plan d'actions défini. Par ailleurs, une assistance juridique a été proposée à la commune de Fosses-la-Ville, dans l'analyse de la stratégie à adopter dans le cadre d'un contentieux devant le Conseil d'Etat.

7) L'engagement sociétal

Le BEP est une organisation qui s'engage au travers d'actions telles que dons de sang, jogging pour la lutte contre la leucodystrophie, opération BEWAPP de ramassage de déchets sauvages...

En 2016, le BEP a souhaité mettre l'accent sur la thématique du développement durable. Suite au visionnage du film « Demain » par l'ensemble du personnel, un groupe de travail a permis de rassembler toutes les suggestions dans la lignée du film. Un plan d'actions a été élaboré pour 2017 reprenant notamment l'achat de véhicules hybrides, le recours à des fournisseurs locaux (collaboration avec la coopérative Paysans-Artisans) ou encore un plan de gestion rationnelle de l'énergie et des déchets de l'entreprise.



BeWapp



BeWapp

Projection du film Demain



2.9

LES COLLABORATEURS DU BEP EN QUELQUES CHIFFRES

BEP	
Direction générale et services d'appui	33
Environnement	38
Développement Economique	26
Développement Territorial	20
BEP Environnement	
Collecte	189
Tri-transfert	3
Chaîne de tri	4
Déchets d'équipements électriques et électroniques	3
Parcs à conteneurs	90
Centre de compostage	4
TOTAL	410

	BEP	BEP Environnement
Moyenne d'âge	43 ans	45 ans
Nouveaux collègues	4	17
Nombre d'intérimaires	1	113
Nombre d'étudiants	5	136
Nombre de stagiaires	5	-



LE TERRITOIRE
NAMUROIS



1) AXUD

AXUD est l'instance namuroise, placée sous l'égide conjointe de Messieurs le Gouverneur et le Président du BEP, qui fédère les forces vives du territoire, sur une base paritaire (16 représentants politiques et 16 représentants du monde privé), et relaye vers les différents niveaux de pouvoir les priorités namuroises dans les dossiers particulièrement structurants.



Le Comité de concertation s'est réuni à quatre reprises en 2016, et a abordé notamment les points suivants :

- AXUD a reçu François BELLOT, Ministre fédéral de la Mobilité, qui a donné sa vision stratégique en matière d'investissements ferroviaires et de service aux voyageurs.
- AXUD a évoqué les projets du Pôle académique de Namur, notamment la question relative au projet de l'antenne pédagogique des Hautes Ecoles à Couvin.
- AXUD a entendu le Directeur général de l'Agence du Numérique, à propos du plan global numérique pour la Wallonie.

Enfin, dans le cadre d'un événement rassembleur, le Professeur Olivier De Schutter a donné une conférence sur le rôle des collectivités locales dans les systèmes alimentaires durables à l'ensemble des forces vives namuroises.

2) Territoire Capitale régionale

Le territoire de la Capitale régionale articule sa dynamique autour de la notion de la Ville Inteligente (Smart) et déploie sa stratégie grâce aux moyens financiers du programme FEDER 2014-2020. Le Gouvernement wallon a validé en 2015 le portefeuille de projets « Namur Innovative City Lab » pour un montant de quelque 30 millions d'euros. Ce portefeuille se détaille comme suit :



- Espace Confluence (port numérique, esplanade, circulation et passerelle) > 14 millions d'euros
- TRAKK (bâtiment et animation) > 10 millions d'euros
- Aménagements urbains intelligents > 5,5 millions d'euros

En 2016, les Arrêtés de subvention relatifs au portefeuille namurois ont pu être notifiés, ce qui a permis - enfin - le démarrage effectif des projets. En ce qui concerne le TRAKK, le bâtiment a été acquis à l'Université de Namur.

Au-delà du programme d'investissements FEDER, le BEP travaille aussi en collaboration avec la Ville de Namur sur des programmes de dynamique urbaine. Citons notamment la requalification de l'espace Rogier et le projet de développement urbain mixte sur le plateau de Bouge. Ces projets ont continué leur cheminement en 2016.

Le BEP est également attentif au potentiel représenté par des terrains que la Défense Nationale cherche à aliéner ou à utiliser en partenariat avec d'autres acteurs. Le site de la Plaine de Belgrade représente un potentiel intéressant en entrée de ville (il a fait l'objet d'un examen approfondi en 2016) ; le site de l'école du Génie au Sart-Hulet (Jambes) constitue une opportunité pour la Cité des Métiers (il a fait l'objet d'une étude de programmation et d'une analyse juridique en 2016 également dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage technico-juridique commandée par la Wallonie).

Enfin, après l'abandon du projet d'un nouveau Palais des Expositions à Belgrade faute de financement FEDER, il a été décidé d'étudier le potentiel de développement du Palais actuel sur le terrain de football adjacent, en vue d'exploiter une enveloppe financière réservée par la SOGEPA à cet effet. Une analyse de faisabilité juridico-économique a été réalisée en 2016, qui conclut à la non-viabilité du projet, en respect de la réglementation européenne en matière d'aides d'Etat. Il a été décidé d'étudier plus avant la faisabilité d'un parking sur le terrain de football.

3) Le Val de Sambre



Bon Grain



Boulevard urbain



Food is Life



Prison

Tout comme Namur, Sambreville faisait partie des Communes éligibles au programme territorial du FEDER 2014-2020, et a reçu dans ce cadre un financement de quelque 16 millions d'euros. Le portefeuille « Sambreville - Innovation - Transition - Incubation », dont le nom indique bien l'enjeu de reconversion industrielle, se détaille comme suit :

- Incubateur Food is Life > 1,8 million d'euros
- Incubateur Bon Grain > 1,5 million d'euros
- Boulevard urbain > 2,2 millions d'euros
- Assainissement des sites Saint-Gobain (prison) et produits chimiques > 6,8 millions d'euros
- Pavillon Bastin et Parc des générations > 3,5 millions d'euros

Les projets peuvent démarrer effectivement en 2016, avec la notification des Arrêtés de subvention.

Par ailleurs, le BEP travaille avec la Ville et l'entreprise Saint-Gobain à la revitalisation du site industriel du même nom. Il s'agit de concilier les enjeux à très court terme en permettant à une série d'entreprises de se réimplanter sur le site, avec les enjeux à moyen terme, qui supposent le positionnement clair de chaque acteur quant à son engagement dans le projet. Le dossier relatif aux impétrants énergétiques a avancé en 2016, et il a été décidé de réaliser un « business plan » pour un modèle de co-propriété.

Enfin, le Comité de pilotage du projet de MasterPlan des rives de Sambre a été installé en 2016, avec les deux communes de Sambreville et de Jemeppe s/S. Le projet sera mené à bien en 2017.



Parc Génération

4) L'Entre-Sambre-et-Meuse

Le constat du décalage socio-économique de l'Arrondissement de Philippeville a été dressé à l'automne 2014, avec les mandataires locaux. Il a alors été convenu, dès janvier 2015, de mettre en route une démarche de prospective territoriale.

Un comité de pilotage chargé de conduire et coordonner le projet a été installé. Il se compose de représentants des communes concernées (Bourgmestre ou Echevin), de la Province de Namur (Député-Président, Député, conseillers de l'Arrondissement et Directeur général), de la Wallonie (un parlementaire par parti et représentants des Ministres qui soutiennent le projet) et du secteur privé : maison du tourisme, centre culturel régional, Géco (groupement des entreprises), mutuelles, instances emploi/formation, organisations des travailleurs et des employeurs, ainsi que l'ASBL ValorEsem.

Baptisé ESSAIMAGE, le projet s'est déroulé pendant toute l'année 2016, à travers des ateliers de prospective, organisé en collaboration avec l'association entre Comase et Pro-Te-In et qui ont rassemblé une centaine de participants autour des thématiques suivantes :



1. Énergie : « Smart ESEM, le territoire éco-penseur »
2. Circuits courts : « Terrasses, vergers et potagers des villes »
3. Connectivité : « 100 % rural et 100 % connecté ! »
4. Plan Climat Énergie : « ESEM, arrondissement énergie positive »
5. Tourisme transfrontalier : « La carte Franco-belge »
6. Culture : « Sept communes, sept arts, c'est partout ! »
7. Emploi et formation : « TransitionS vers l'emploi »
8. Mobilité : « Une voiture, des mobilités »
9. Sports : « Entre Sports et Moteurs »
10. Vieillessement : « Bien et mieux vieillir dans l'Entre-Sambre-et-Meuse »

2017 marquera une transition entre la phase de réflexions prospectives et la mise en œuvre effective de la cinquantaine de projets qui sont ressortis des ateliers.



Couvin



Walcourt



Philippeville



Ciney



Gembloux



Gedinne



Récréalles

5) Axe Condroz-E411

L'axe E411-Condroz est un territoire particulièrement bien positionné pour le développement d'activités économique, grâce aux excellentes infrastructures de communications (E411 ; N4 ; L161 - 162). Le BEP y est attentif à maintenir et développer une offre importante en terrains pour l'activité économique. Outre le dossier de Mécallys®, à Andenne, qui vient de se concrétiser sur 45 hectares, une série de projets structurants maille le territoire, du nord au sud : extension du parc de Créalys® sur 52 ha ; développement d'un parc thématique « soins et santé » à Bouge (Namur) ; extension du PAE de la Fagne à Assesse (sur 15 ha) ; extension du PAE de Ciney-Hamois, sur 51 ha ; extension du parc de Rochefort, sur 24 ha.

Si tous ces projets peuvent être menés à bien, compte tenu des procédures d'aménagement du territoire dans lesquelles la Wallonie joue un rôle déterminant en tant qu'autorité de tutelle, c'est un renforcement de l'offre de quelque 200 hectares qui aura ainsi pu être opérationnalisés sur l'Euro-corridor Nord-Sud.

6) Houille-Semois namuroise

Le territoire Houille-Semois namuroise est composé des trois Communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois. Ce territoire, relativement éloigné, marqué par une longue frontière commune avec la France et une densité de population très faible, fait également l'objet d'une animation territoriale spécifique.

Après la constitution d'un comité de pilotage et l'élaboration d'axes de travail, une série de sujets ont été examinés en 2016 :

- Exposé de Pierre Neuray, Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège-Namur-Verviers sur les groupements d'employeurs et le potentiel qu'ils peuvent représenter pour les communes ;
- Etat d'avancement des dossiers de développement touristique (massifs forestiers et réseau vélo) par le BEP, d'une part, et exposé de la stratégie de promotion de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, avec un accent sur la « Marque Ardenne » ;
- Exposé de l'ASBL « Mobilisud » qui développe une approche de la mobilité intégrée en milieu rural similaire à celle de Mobilesem ;
- Exposé sur le plan du Gouvernement fédéral pour les 39 communes wallonnes mal desservies par les TIC ;
- Action pour aider les entreprises candidates à l'exportation transfrontalière.



3.2

UNE INTEGRATION AU
COEUR DE L'EUROPE

Le BEP participe à la concrétisation des ambitions du territoire namurois en l'inscrivant dans la dynamique européenne de financement de projets et programmes, et plus particulièrement ceux qui concernent les domaines suivants :

- le développement urbain et régional ;
- l'emploi et l'insertion sociale ;
- l'agriculture et le développement rural ;
- la recherche et l'innovation.

En 2015, le BEP s'est particulièrement concentré sur les programmes FEDER, FEADER et INTERREG.

1) Stratégie FEDER

PROJETS « VILLES » :

En 2015, les villes de Namur, Sambreville et Andenne ont vu une bonne partie de leurs projets déposés dans le cadre de l'appel à projets FEDER recevoir un feu vert de la Wallonie. Ainsi, Namur a reçu quelque 29.500.000 d'euros pour développer sa stratégie de laboratoire urbain innovant au travers des projets suivants :

- la construction et l'aménagement du hub créatif, le TRAKK, ainsi que des fonds pour permettre l'animation de ce lieu avec le BEP, le KIKK et l'Université de Namur ;
- l'aménagement de l'esplanade du Grognon, construction du port numérique, l'aménagement des voiries et la création d'une passerelle cyclo-piétonne enjambant la Meuse pour relier Jambes au Grognon en partenariat avec la DGO1 et la DGO2 ;
- l'installation de mobilier urbain intelligent.

En 2016, en sa qualité de chef de file, le BEP a finalisé toutes les démarches administratives lui permettant de recevoir l'arrêté de subvention signé. Fin 2016, le BEP a également organisé le 1^{er} comité d'accompagnement de ce portefeuille de projets lançant ainsi son démarrage officiel.



Maison de la culture de Namur

Sambreville bénéficie également de près de 15 millions d'euros pour mener à bien des projets innovants, d'incubation et d'assainissement pour faire face au déclin post-industriel au travers des projets suivants :

- la construction d'un incubateur dédié au secteur agroalimentaire ;
- l'aménagement du site du Bon Grain ;
- la rénovation du boulevard urbain du Val de Sambre et
- divers projets de dépollution de sols et d'assainissements d'anciens sites industriels.

Tout au long de 2016, le BEP a répondu aux demandes de l'administration pour permettre de finaliser la fiche projet Food is Life 2.

PROJETS « BEP - ANIMATION ÉCONOMIQUE » :

Le BEP s'inscrit dans le portefeuille qui sera, comme pour l'ensemble des portefeuilles wallons, géré par l'Agence de l'Entreprise et de l'Innovation - AEI (et non plus par la société locale de coordination). Au sein de ce portefeuille, le BEP a pour mission d'encadrer les entreprises ou porteurs de projets à potentiel médian ou fort de développement qui ont des projets d'innovation ou de croissance sur des marchés internationaux. L'UCM, autre partenaire du portefeuille, a pour mission d'encadrer les entreprises en croissance sur un marché local ou régional.

Les services aux entreprises se situent à deux niveaux : réponses à des questions ponctuelles liées à la gestion de l'entreprise sur un mode réactif, et encadrement stratégique sur un mode proactif visant les entreprises répondant à des critères de croissance définis avec l'AEI. Ce dernier type d'intervention fera l'objet d'une contractualisation des services avec les entreprises.

Au niveau du Département Développement Economique, les projets suivants ont été retenus pour une période de 7 ans et bénéficieront d'un subside wallon et européen de 90 % :

- Accompagnement réactif des entreprises à potentiel de développement médian à fort (1.772.352 €)
- Accompagnement proactif des entreprises à potentiel de développement (4.243.278 €)
- Dispositif spécialisé en intelligence stratégique (826.974 €)
- Animation et accompagnement des entreprises dans le processus créatif de leur projet d'innovation dans le cadre du TRAKK, le hub créatif namurois (2.794.516,00 €).



TRAKK - perspective côté Sambre



TRAKK

2) Stratégie FEADER

Au travers des appels à projets FEADER, les communes rurales disposent d'une opportunité d'améliorer l'attractivité des espaces ruraux tant pour les citoyens que pour les visiteurs de passage en améliorant l'accès aux services de base ainsi qu'en augmentant la qualité des espaces publics. Le BEP les a accompagnées et aidées à bien définir leur projet par rapport aux critères d'éligibilité et de sélection des appels à projets FEADER.

En 2016, les projets suivants ont été déposés par les communes et sélectionnés dans le cadre des premiers appels FEADER. Ils concernent des projets relevant des axes :

- 7.2. Investissements dans la création, l'amélioration ou le développement de tout type d'infrastructure à petite échelle ;
- 7.4. Investissements dans des services de base à la population rurale ;
- 7.5. Investissements dans des petites infrastructures touristiques et
- 16.3. Coopération dans le secteur touristique.

Les projets suivants ont reçu un feu vert pour leur dossier :

MESURE	PROJET	OPÉRATEUR	BUDGET ALLOUÉ AU PROJET RETENU
7.2	Aménagement d'une maison médicale à Bièvre	Association de Santé Intégrée de Bièvre en partenariat avec le département santé de la Province de Namur	301.697 €
7.4	Rénovation de l'espace Floriffoux en maison rurale	Commune de Floreffe	1.386.000 €
7.4	Aménagement d'une maison rurale	Commune de Hastière	1.475.000 €
7.5	Aménagement du Parc des Roches et d'un point tourisme	Ville de Rochefort	1.232.000 €
7.5	Aménagement du centre de Crupet	Commune d'Assesse	900.000 €
7.5	Extension de la Maison du patrimoine médiéval mosan	Ville de Dinant	629.139,5 €
7.5	Zone humide Chevetogne	Domaine de Chevetogne (Province)	1.210.000 €
16.3	Développement des plus beaux villages de Wallonie	Les Plus Beaux Villages de Wallonie	440.000 €

3) Stratégie INTERREG

TRANSFRONTALIER

Le BEP et Idelux ont déposé conjointement un projet de boucle cyclo-touristique transfrontalière « Ardenne cyclo » dans la sud de la Province de Namur et sur une partie de la Province de Luxembourg afin d'augmenter l'attractivité touristique de cette région. Les Communes de Beauraing, Gedinne, Bièvre et Vresse-sur-Semois ont été accompagnées par le BEP en partenariat avec la DGO1, Idelux pour deux Communes de la Province de Luxembourg (Wellin et Daverdisse) et les Communes françaises limitrophes (la communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse et la Communauté de communes Meuse et Semoy).

Le pré-projet déposé en 2016 a été retenu et un projet finalisé devra donc être déposé en 2017.

Comme développé dans la partie Smart City, en 2016, le BEP a également déposé un projet transnational visant le développement de solutions intelligentes de covoiturage adaptées au contexte rural et en renforcement du transport public existant.

Ce projet a été déposé en partenariat avec la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, le TEC et la SRWT. Ce pré-projet a également reçu un feu vert et devra donc être complété en 2017.

Enfin, le BEP a accompagné l'INASEP dans le montage d'un projet visant à la valorisation des eaux d'exhaure pour garantir un approvisionnement en eau potable du territoire de la Famenne transfrontalière. Ce pré-projet a été reçu positivement par les autorités du programme et l'accompagnement se poursuivra donc en 2017.

4) Relais Europe Direct

	OBJECTIFS	RÉSULTATS
Nombre d'actions de sensibilisation à l'Europe	10	12
Nombre de jeunes sensibilisés à la problématique européenne	150	1.100

Les centres d'information Europe Direct font office d'intermédiaires entre les citoyens et l'Union européenne au niveau local. Il en existe 12 en Belgique et celui de Namur est hébergé au sein du BEP et fait partie intégrante de ses services.

Les relais Europe Direct ont notamment pour missions :

- de répondre aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses activités et ses financements, et de les conseiller ;
- de fournir de la documentation gratuite et d'orienter les citoyens vers des informations disponibles en ligne ;
- d'encourager le débat local et régional sur les politiques européennes ;
- de recueillir les préoccupations des citoyens et de rendre compte de leurs questions, avis et suggestions aux institutions européennes ;
- de fournir des conseils pour le montage de projets et la recherche de partenaires transnationaux.

C'est principalement sur ce dernier point que notre relais s'est spécialisé puisqu'il accompagne chaque année de nombreuses communes et associations au dépôt de projets européens (FEDER, FEADER, INTERREG, ERASMUS, CREATIVE EUROPE, ACTIONS INNOVANTES URBAINES...).

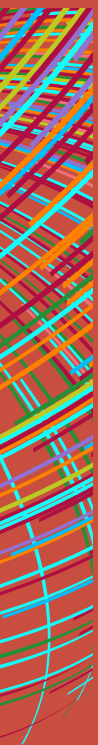
Cadeau Europe Direct



L'Europe est à vous - Evènement



Européade



LE BEP AU
COEUR D'UN
RESEAU



4.1

LE BEP ET SES REPRESENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES



BEP

- Agrobiopôle wallon
- Contrat de Rivière de la Haute-Meuse
- Copidec
- Co-working
- EBN Wallonia
- Fédération du Tourisme de la Province de Namur
- GIE CITW +
- GIE des CIE wallons
- Infopôle Cluster TIC
- La Ressourcerie Namuroise
- Lab In Andenne
- Nadir
- NEW
- Objectif 2
- SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) - Form@nam
- TRAKK
- Union des Villes et Communes de Wallonie
- Wallonie Développement
- Wallonie Entreprendre



BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

- Idealys
- Marché couvert de Ciney
- Objectif 2
- Port Autonome de Namur
- R2Use
- SPOW
- Trakk



BEP ENVIRONNEMENT

- Biométhanisation
- Bivalor
- Copidec
- EnergyWal
- Ressourcerie Namuroise
- Objectif 2
- R2Use
- Valtris

4.2

LE BEP ET
SES RESEAUX**1) Développement des parcs d'activité****PALME**

L'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

**SPOW**

Il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux, mais aussi l'apport d'une réelle valeur ajoutée pour ses membres au niveau international.

**IASP**

L'International Association of Science Parks est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont fait partie le parc Crealys® et qui promeut le développement des parcs et le réseautage, mais aussi la visibilité internationale de ses membres. En ce qui concerne le BEP, l'IASP offre l'occasion à Crealys® et à la région namuroise de se positionner au niveau mondial et de se faire connaître.

**WALLONIE DÉVELOPPEMENT**

Wallonie-Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif (par exemple, tous les travaux qui avaient été initiés autour de la révision du SDER ont été suivis attentivement ; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire).



2) L'accompagnement des communes :

LA CRAT

La Commission régionale d'aménagement du territoire remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.

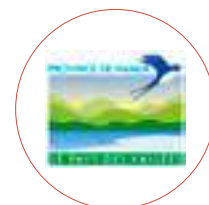
LE CITW

Le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique et a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.



LA FTPN

La Fédération du Tourisme de la Province de Namur a pour mission de promouvoir l'image et les acteurs du tourisme en Province de Namur et de fédérer les professionnels afin de dynamiser et de coordonner les initiatives.



3) L'accompagnement des entreprises :

LES RÉSEAUX EUROPÉENS :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et, d'autre part, de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires.

Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :

EBN

Un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, start-up et PME.



EEN

Instrument clé de la stratégie de l'Union Européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique.



LES RÉSEAUX WALLONS :

L'AGENCE DE L'ENTREPRISE ET DE L'INNOVATION (AEI)

Elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique.



L'AGENCE WALLONNE DE L'EXPORTATION (AWEX)

Le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en terme de participation à des missions/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX).



L'AGENCE DU NUMÉRIQUE (ADN)

L'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur, notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques, mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015.



4) La gestion des déchets :

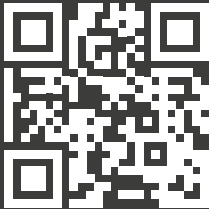
LA COPIDEC








La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation, Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.





A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing or drawing.



-  www.facebook.com/BEPNamur
-  www.linkedin.com/company/bep-namur
-  twitter.com/BepNamur
-  www.youtube.com/user/SophieBEP
-  instagram.com/bepnamur
-  www.scoop.it/t/bep-namur
-  plus.google.com/+bepnamur

Avenue Sergent Vrithoff, 2
B-5000 NAMUR
Tél. : +32 (0)81/71.71.71
Fax : +32 (0)81/71.71.00
info@bep.be
www.bep.be

